

48^{ES} ASSISES MAASTRICHT (NL)

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne



Pages 37 - 41



LONDRES, PARIS, MANCHESTER :
ENCORE DES ATTENTATS

contributeurs

ils ont contribué à ce vox... 3

éditorial

maastricht : débat sur l'europe et tourisme 4

union européenne

aiace, at rome with the european movement, celebrates the 60th anniversary of the rome treaty 5

un regard dans le rétroviseur (partie 2) 7

union européenne : l'horizon s'éclaircit 9

sweden section

ahead of estonian presidency seminar focussing on economy and security 12

united kingdom

extrait du site europa 13

union européenne

le budget de l'ue et la sortie du royaume-uni de l'ue 14

brexit 15

une europe plus sociale: un rêve européen? 18

30th anniversary of the erasmus programme 21

commission

le programme de gouvernement de la commission : la « maîtrise de la globalisation » 23

maison

la maison européenne (en construction) 24

monde-ue

bref tour d'horizon 26

hongrie

let's stop orban 30

rcam

accords et conventions 31

statut

méthode et pensions 32

commission

brexit 34

pmo

pmo news 35

vie de l'aiace

bulletin d'adhésion 36

les assises de maastricht célèbrent le 25^e anniversaire du traité 37

section belgique-belgië 42

section france 43

united kingdom section 45

österreichische Sektion 46

sección españa 47

section hellas 48

sweden section 49

Deutsche sektion 50

danske sektion 51

section luxembourg 52

ireland section 53

sezione italia 54

finish section 56

dieselgate

dieselgate 58

roaming

fin des frais d'itinérance 59

pulse

« la relance de l'europe » passe par la mobilisation des citoyens 60

l'europe dans la rue

"pulse of europe" 61

global strategy

what is in the word resilience? 62

europe

help mobilise citizens for europe 63

in memoriam

jean degimbe 64

erik van lamsweerde 64

sir julian gordon priestley 65

prof. dr. klaus otto nass 66

les anciens qui nous ont quittés 67



Editeur responsable :

Bernhard Zepter

Rédacteur en Chef :

Pierre Blanchard

blanpci43@gmail.com

Association Internationale
des Anciens de l'Union européenne (SC-29 02/04)-
B-1049 Bruxelles

Tel: 02-295.29.60 - Email: aiace-int@ec.europa.eu

Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

Tirage de «VOX»: 23.500 exemplaires



48es assises Maastricht (NL)

Comité de rédaction :

Jean Guy Giraud

Egon C. Heinrich

Michael Hocken

Giovanni Livi

Raffaella Longoni

Marc Schober

Ludwig Schubert

Giovanni Sergio

Roger Vancampenhout

ILS ONT CONTRIBUÉ À CE "VOX" ...



Bernhard Zepter



Maruja Gutiérrez Díaz



Jean-Guy Giraud



Gudrun Waldenstrom



Pierre Bonnaure



Wendy O'Conghaile



Richard Hay



Karl G. Doutlik



Roger Vancampenhout



Pierre Blanchard



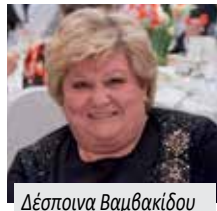
Raffaella Longoni



Lars-Erik Lundin



Angeliki Verli



Δέσποινα Βαμβακίδου



Monique Saxel



Isabelle Kardacz



Laura Barents



Elisabeth Helander



Hendrik Fehr



Niels Jørgen Thøgersen



Gianfranco Sottocorno



Jose Luis Marban Garcia



Didier Hespel



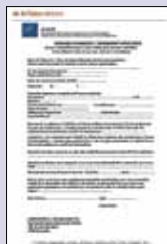
Margareta Roth



Marina Wijngaard

Ont également contribué : Donà Gaetano - Viscardini Wilma - Fresi Francesco - Seibt Nardone Ingrid

If you are retired and wish to join the AIACE, please complete the form - or on the web site <http://bit.ly/2sW8zPk> and return it to the address on page 2.



Si vous êtes pensionné(e) et que vous souhaitez adhérer à l'AIACE, ayez l'obligeance de remplir le formulaire, ou sur le site web <http://bit.ly/2sW8zPk>, et de le renvoyer à l'adresse figurant page 2.

Avertissement:

The Pay Master Office (PMO) alone is responsible for the information set out on page 35..

Les informations publiées à la page 35 n'engagent que le Pay Master Office (PMO) .

MAASTRICHT : DÉBAT SUR L'EUROPE ET TOURISME

PAR BERNHARD ZEPTER PRÉSIDENT DE L'AIACE INT.

Les Assises de 2017 se sont terminées à Maastricht avec une excursion dans les régions touristiques du Limbourg. Certes, la participation était un peu décevante. Proche des grands centres de l'Europe et facilement atteignable, je m'attendais à une participation plus large, surtout à un moment où l'Union traverse des crises les plus graves depuis sa création. Après tout, le Traité de Maastricht, qui fête cette année son 25^e anniversaire, était une étape importante dans l'histoire de la création d'une Europe plus unie.

Ceux qui ont néanmoins décidé de se rendre dans cette jolie ville néerlandaise n'étaient certainement pas déçus. Les participants ont pu apprécier la combinaison d'un débat passionnant sur l'avenir de l'Europe et la surprise de découvrir non loin de Bruxelles un endroit sympathique et accueillant.

Il y a maintenant 25 ans que la signature sous le Traité de Maastricht a lancé une Europe moderne et audacieuse, une Europe qui s'est préparée à accueillir de nouveaux membres, pays fraîchement indépendants et avides de participer à l'aventure démocratique et au succès économique que représentait dans les années 90 l'Union européenne.

Notre invité d'honneur, Carlo Trojan, ancien Secrétaire général de la Commission, nous a parlé de cette période importante de l'Union. Il nous a rappelé les efforts du Président Jacques Delors afin de convaincre les États membres d'accepter un « gouvernement économique » pour compléter l'Union économique et monétaire (UEM). Trojan a parlé de son propre combat en tant que le représentant de la Commission au COREPER. Ensuite il a commenté le cheminement de l'Union depuis Maastricht jusqu'à la situation d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, on parle beaucoup des erreurs du Traité de Maastricht et, surtout son soi-disant oubli de créer une véritable Union politique intégrée. Jacques Delors l'avait vu,



et je me souviens très bien de son insistance d'inclure dans le texte du Traité une dimension politique. Quelques États membres, et notamment l'Allemagne, étaient farouchement contre. Ils se sont opposés à toute tentative qui, à leur avis, visait à mettre en cause l'indépendance de la future Banque centrale européenne (BCE). Ironie de l'histoire : aujourd'hui l'Allemagne est le pays qui plaide le plus en faveur d'une Union politique. Par contre, elle critique la BCE qui comble le vide politique, mais pas dans le sens que l'Allemagne apprécie.

La discussion de Maastricht avec Carlo Trojan nous a tous fait réfléchir. Bien entendu, le Traité n'était pas parfait, mais il constituait un pas important dans la bonne direction. La conclusion est simple : le mieux est l'ennemi du bien. Par définition, les relations entre pays étrangers avec leurs différentes constitutions, leurs systèmes administratifs et juridiques spécifiques, avec une histoire qui les a séparés et même si souvent confrontés. Tout cela ne s'efface jamais par un Traité aussi sophistiqué soit-il.

Une politique de coopération et encore davantage d'union se base sur la capacité de trouver un bon équilibre entre les diffé-

rents intérêts, cela demande l'élaboration de compromis. On donne et on reçoit. Or ce n'est jamais le paradis qui répond à tous nos désirs ! L'Europe ne se compare ni à la France, ni à l'Allemagne, ni à l'Italie, ni à aucun autre État membre. Elle est une entité nouvelle avec sa propre histoire et ses propres caractéristiques. Une architecture qui a été élaborée péniblement pendant des décennies. Elle constitue un amalgame de ce que chacun était prêt à accepter, dans un processus mûrement réfléchi.

Comme toute entité politique, l'Europe n'est pas parfaite et demande un contrôle permanent.

Actuellement, il y a la tendance à se plaindre de ce qui nous manque, au lieu d'apprécier ce que nous avons déjà obtenu et réussi.

L'Europe nous est dépeinte comme un monstre bureaucratique, loin de toutes les vraies aspirations de nos peuples. Le contraire est vrai : l'Europe est exactement ce que nos peuples étaient prêts à accepter. S'il y a des améliorations à faire : au travail ! C'est cela, la leçon du Traité de Maastricht, et pas les lamentations et la dépression face à une Europe qui, soi-disant, se décompose !

L'anniversaire des traités de Rome inspire nos rédacteurs : pour relater la participation de l'AIACE à la marche du 25 mars, pour l'histoire des origines des traités, voire même pour se livrer à une analyse critique des soixante dernières années et notamment depuis le traité de Lisbonne. Bonne lecture!

AIACE, AT ROME WITH THE EUROPEAN MOVEMENT, CELEBRATES THE 60TH ANNIVERSARY OF THE ROME TREATY

ROME 25 MARS 2017

The 60th Anniversary of the Rome Treaty has already generated considerable interest. It comes at a time of unprecedented economic, social and political challenges for the European project, and presents a welcome opportunity for an open and wide-ranging debate about its future. This cannot just be a celebration of its undeniable achievements. It needs to be, as President Juncker has said, the start of a new chapter.

BY MARUJA GUTIÉRREZ DÍAZ MEMBERS OF THE AIACE INT BUREAU

The European Movement has risen to the challenge. With the cooperation of leading European personalities, European civil society organizations, universities and trade unions, it has produced a number of policy documents¹, culminating in a plea to European Union Heads of State and Government and to the European Union Institutions on *'The Europe we want: a Just, Sustainable, Democratic and Inclusive Europe'*.

On 25 March 2017, the European Movement, of which AIACE is a member, celebrated the 60th anniversary with a big event at Rome. It had two parts :

- A political **Forum on the Future of Europe**, organized together with UEF (Union of European Federalists) and JEF (Young European Federalists), which gathered a remarkable number of personalities² from politics, civil society, academia and culture. The objective was to create an open space to share ideas about the future of Europe. The Forum took place at the Centro Congressi Roma Eventi. It proved extremely popular. The number of applications to attend was so high that the Congress Centre was filled to capacity, and registration had to be closed ten days before the event.

- The debate was followed by the **March for Europe**, in which over 10,000 citizens from across Europe took part. The March was a symbolic act of public support and action for Europe. It celebrated the values that underpin the European ideal and called for them to be defended and strengthened. It had a simple and straightforward



Maruja Gutiérrez Díaz, Eugenio Nasarre Jose Ignacio Bustamante, AIACE-ES member of the Board for the Basque country

appeal. A lot of time nowadays is spent criticising the EU's shortcomings. Why not take one day to say that the idea of Europe is worth marching for?

The March was a great success and staked a visible claim to European public space in support of a positive vision of the future of Europe, and a stand against nationalism and Euro-scepticism.

Over 10,000 Europeans took part in the March for Europe and they were joined by several thousand others at the closing event in the Colosseum from another march, entitled 'Our Europe'. Groups from all over Europe³ attended, and large numbers of personalities, including Members of the European Parliament and well known public figures and politicians also turned out in support. The

1 <http://europeanmovement.eu/policies>

2 <http://www.marchforeurope2017.eu/programme/>

3 See a map of cities from which groups came to the March



Eugenio Nasarre,
President of the Spanish section of the European Movement



Petros Fassoulas,
Secretary General – European Movement International

President and the Secretary General of the European Movement International led the March. The Presidents of the European Movement for France and for Spain headed sizeable national delegations.

The March was a truly exceptional event. Joy and emotion were in the air. Walking together under European flags along the streets of Rome was a hugely moving experience. There were people from all over, even from non-EU nations (and they were particularly enthusiastic), and of all ages – although the older generations were more visible than the younger ones.

The event received extensive media⁴ coverage. This was all the more remarkable as there were several high-level political events taking place that day at Rome, in particular the European Council, which adopted the Rome Declaration⁵. Also, there were five authorised demonstrations about Europe. Two for; three against (extreme right, extreme left, anti-establishment). Heavy security measures were in place, meaning many traffic restrictions and the closure of several underground stations. Getting to the rally points was difficult – in fact many of us had to march more before the March than once on it.

But all in all it was a wonderful experience. Those of us in Rome did not need to be told about the importance of the European Union. Nor did we need to be told about its problems. For us, motivated and lucid

Europeans, the need to revisit and improve things is not negative. There are many challenging calls for change and progress. Let us hope that the high profile achieved by the 60th Anniversary March helps spread the news about them, kindles the debate about Europe and promotes its development.

AFTER EC ON YAMMER

Yammer After EC: YOUR social network

Yammer After EC is a social platform for discussions and information exchange. This network is reserved for retired officials of the European Institutions, and helps them to connect with each other. You can find former colleagues by scanning the list of members. You can then contact them directly via private messages, or you can post a message to say with whom you have lost touch and you will probably be directed to the colleague in question.

Yammer After EC facilitates the circulation of ideas and organises exchanges in the form of interest groups which you can choose to join or not. You can create a group, take part in the discussion, where appropriate add images, documents, links etc. to your message in support of your views, and ask the opinion of others. You can post questions, and one person's experience can be shared with others, for example regarding JSIS Online, pensions, etc. A number of online help groups have been created by volunteers from AIACE International (Help Yammer After EC, Help PMO Contact, Help RCAM-JSIS, Help ECAS, My IntraComm News).

A few active members of staff at the Commission and some other European institutions who work within the scope of human resources (DG HR, PMO, etc.) have chosen to become members on a voluntary basis and are available to answer questions and/or give information about problems encountered by pensioners.

In order to join, you should visit the site <https://www.yammer.com/afterec/> to sign up directly. You should enter only your PRIVATE email address (even if the site asks for your professional one!) and wait for a network administrator to send you an invitation from Yammer After EC. After this, you just need to follow the instructions given.

To allow your identification as pensioner of the European institutions the network administrator may ask you to state your surname and first name as well as your pensioner number.

⁴ http://www.marchforeurope2017.eu/wp-content/uploads/2017/03/25-March_Press-Coverage.p

⁵ <http://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2017/03/25-rome-declaration/>

UN REGARD DANS LE RÉTROVISEUR (PARTIE 2)

*Traités fondateurs, traités de l'ombre, traités de crise.
Vers un traité de relance ?*

PAR ROGER VANCAMPENHOUT

Les traités de l'ombre restés au bord de la route

Depuis le traité de la CECA, la séquence des traités fondateurs de l'Union européenne est marquée en creux par une série de projets de traités ou de constitutions, qui n'ont pas abouti et n'ont pas été signés ou ratifiés. Pour autant, il ne faut pas en sous-estimer l'impact : ils ont nourri les débats, irrigué la réflexion et inspiré les auteurs des traités fondateurs eux-mêmes. Sans eux, l'Union européenne serait sans doute plus inachevée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les traités fondateurs (le Traité CECA, les Traités de Rome – CEE et CEEA –, l'Acte unique, les Traités de Maastricht, d'Amsterdam, de Nice et le dernier en date, le Traité de Lisbonne [tout imparfait qu'il soit] doivent beaucoup à ces documents pionniers ou alternatifs, ces « traités de l'ombre ». Poursuivons-en l'examen dans leur ordre chronologique.

Le projet de traité instituant l'Union européenne [le « projet SPINELLI »] [1984]

Après le refus de la France de ratifier le projet de Communauté européenne de défense [CED] en 1954, Altiero SPINELLI contribua activement à la relance du processus de construction européenne et continua de croire possible l'accord des pays européens sur un projet supranational



ou fédéral. Au plan national italien, Altiero SPINELLI mène une vie politique active. En 1970, il quitte la politique italienne, entre à la Commission des Communautés européennes, dont il prend en charge, jusqu'en 1976, les secteurs de la politique industrielle et de la recherche. Cependant, c'est au Parlement européen, où il occupe le siège de député de 1976 à 1986, que le combat d'Altiero SPINELLI trouve son aboutissement et qu'il marque définitivement l'histoire de la construction européenne. La nouvelle commission parlementaire chargée de la réforme institutionnelle de la Communauté, qu'il préside, aboutit au projet de traité instituant l'Union européenne,

adopté le 14 février 1984 par le Parlement européen par 237 voix contre 31. Le texte renforce sensiblement le rôle du Parlement européen : celui-ci est doté d'un pouvoir budgétaire et législatif, dans certains domaines, et doit approuver le programme politique de la Commission européenne. Deux nouveautés de grande envergure sont introduites : le principe de subsidiarité et la conciliation, au sein du processus de décision, des stratégies concurrentes de coopération intergouvernementale et de l'intégration communautaire.

Entre-temps, en 1986, année de la mort d'Altiero SPINELLI, avait été signé l'Acte unique qui, d'une part, créait les conditions de l'achèvement du marché intérieur unique [1er janvier 1993], et, d'autre part, renforçait la coopération en matière de politique étrangère, qui reste toutefois régie par la « méthode intergouvernementale ». Par une sorte de paradoxe, ce fut sans doute le projet SPINELLI qui accéléra le processus de réflexion qui allait conduire à l'adoption de l'Acte unique : de celui-ci, Altiero SPINELLI, fort de son propre projet, n'hésitait pas à dire que « la montagne avait accouché d'une souris ».

Bien que le Conseil des Communautés n'ait pas donné suite au « projet SPINELLI »,



Altiero SPINELLI

traité de rome 25 mars 1957

celui-ci fournira l'une des bases de la relance européenne de la deuxième moitié des années 80, qui conduira à la signature en 1992 du traité sur l'Union européenne [le Traité de Maastricht] et à son entrée en vigueur en 1993, au terme d'une procédure de ratification marquée par un premier référendum négatif au Danemark et un référendum en France, où le « oui », soutenu par François MITTERAND, l'emporta avec un peu plus de 51 % des voix.

Le projet de Constitution de l'Union européenne [Le « Projet Fernand HERMAN »] [1994]

Le traité de Maastricht avait une fois de plus révélé les ambiguïtés du projet européen. Certes, les optimistes encensèrent cette construction en trois piliers, comparée à un temple grec, tandis que les critiques de Maastricht raillèrent l'hétérogénéité et la complexité de l'édifice. Certes, le « pilier communautaire » était — partiellement, par la « jambe monétaire » — renforcé par la création de l'Union économique et monétaire [UEM], tandis que les « piliers intergouvernementaux » furent constitués par la politique étrangère et de sécurité commune [PESC] [2e pilier] et par la coopération dans les domaines de la



Fernand HERMAN

justice et des affaires intérieures [JAI] [3e pilier]. Dès lors, l'on vit réapparaître l'idée d'une « constitution européenne », plus lisible pour les citoyens, dont le Parlement européen allait prendre l'initiative. Fernand HERMAN¹, ancien ministre belge des

1 Fernand HERMAN nous a quittés le 4 avril 2005.



Affaires économiques et député européen, fut chargé en tant que rapporteur de la commission institutionnelle du Parlement européen d'établir le « Deuxième rapport de la commission institutionnelle sur la Constitution de l'Union européenne ». Fernand HERMAN exhorte les parlementaires européens : « Le moment est donc venu pour le Parlement, comme au plus noir de l'euroessimisme du début des années 80, de remettre la construction européenne sur les rails en proposant aux citoyens européens des solutions alternatives à l'impuissance désespérante des gouvernements nationaux. »

Le rapport Fernand HERMAN fut adopté par la commission constitutionnelle du PE le 9 février 1994 par 21 voix pour, 6 contre et 5 abstentions. Toutefois, le traité d'Amsterdam, signé en 1994 et entré en vigueur en 1999, ne marqua pas la rupture attendue quant à la méthode d'élaboration des traités. Certes, il ajoutait de nouvelles compétences, politiques et formes de coopération à celles prévues par les traités précédents, tantôt régies par la « méthode communautaire », tantôt régies par la « méthode intergouvernementale ». En particulier, il renforçait les piliers intergouvernementaux par la nomination d'un haut représentant pour la PESC [2e pilier] et la création de l'« espace de liberté, de sécurité et de justice » [3e pilier]. Le traité d'Amsterdam laissa toutefois quatre « reliquats » touchant à la réforme des institutions en vue du grand élargissement : la composition de la Commission, la répartition des voix au

Conseil et des sièges au PE et l'extension à de nouveaux domaines du vote à la majorité qualifiée [VMQ] au Conseil afin de surmonter la règle paralysante de l'unanimité. Le traité de Nice, signé en 2001 et dont la ratification fut laborieuse [le non irlandais nécessita, après des concessions faites à l'Irlande, un deuxième référendum], n'apporta pas davantage les bonnes réponses requises par le fonctionnement d'une Union à 25 et davantage. Le traité de Nice, entré en vigueur en février 2003, « a laissé un goût amer et engendré un malaise, mis en lumière par la Déclaration n° 23, adoptée par la Conférence intergouvernementale, qui a appelé au "lancement immédiat d'un débat à la fois plus large et plus approfondi sur l'avenir de l'Union européenne" devant aboutir en 2004 à une nouvelle révision des traités, autour de quatre thèmes : une simplification des traités afin qu'ils soient plus clairs et mieux compris, sans en changer le sens ; une délimitation plus précise des compétences entre les États et l'Union européenne ; le statut de la Charte des droits fondamentaux et le rôle des Parlements des États membres. Adopter cette déclaration revenait à admettre que la véritable réforme de l'Union restait à faire et que la méthode suivie jusqu'alors manquait de légitimité démocratique et de transparence. »²

[Les suites paraîtront dans les prochains numéros de VOX]

2 Marianne DONY « Droit de l'Union européenne » (Éditions de l'Université libre de Bruxelles)

UNION EUROPÉENNE : L'HORIZON S'ÉCLAIRCIT

Conçue comme « un espace de paix, de justice, de sécurité et de prospérité », notre Europe peut se glorifier d'avoir maintenu la paix pendant 60 ans (Balkans exceptés) dans un sous-continent coutumier de s'entre-tuer à chaque génération. Elle peut aussi s'enorgueillir d'être la seconde puissance économique mondiale et la première donatrice d'aide au développement. Sa monnaie est la deuxième plus utilisée au monde.

PAR PIERRE BONNAURE

Pourtant cette Europe ne fait plus rêver, avec sa croissance insuffisante et inégalement répartie, son chômage élevé, son addiction réglementaire, sa pyramide d'âges inversée, sa peur — là encore inégalement partagée — de la mondialisation et des migrations, sa quête inassouvie d'identité, son recul démographique, économique et militaire sur l'échiquier mondial. Comble de l'oxymore, on assiste à l'émergence d'une coalition anti-européenne au sein même du Parlement européen !

État des lieux.

La situation appelle à l'évidence une révision en profondeur de l'« usine à gaz dysfonctionnante »¹ qu'est devenue la machinerie européenne. La Commission elle-même le reconnaît dans ses Livres blancs, notamment celui du 1er mars, destiné à préparer le sommet de Rome du 23 mars 2017, sur lequel nous reviendrons. Le besoin d'un grand carénage avait déjà été reconnu par le Conseil européen lui-même en 2001. Dès l'année suivante, une « Convention sur l'avenir de l'Europe » s'était attelée à redéfinir les objectifs et la gouvernance de l'Union, en faisant appel aux représentants des forces politiques, en s'entourant d'éminents constitutionnalistes et en tenant des débats publics de qualité 2. Une conférence intergouvernementale (CIG) réunie à Rome en octobre 2003 transforma ce travail en traité constitutionnel. Ratifié par 18 pays, rejeté par 2, le traité fut momentanément abandonné, puis repêché par l'Allemagne, qui en rabota

1 Olivier Postel-Vinay : « L'Europe, cette usine à gaz dysfonctionnante », Books, 01-07-2016

2 La Commission, au lieu d'apporter humblement sa considérable expertise, a cru bon de mijoter un projet alternatif, baptisé Pénélope, qui, malgré sa qualité, n'a pas été retenu.

Encadré N°1

Par la Déclaration de Rome du 23 mars 2016, les États membres de l'Union européenne se fixent les objectifs suivants :

- ❑ une Union où tous les citoyens se sentent en sécurité et peuvent se déplacer librement, dont les frontières extérieures sont sécurisées et qui dispose d'une politique migratoire efficace ;
- ❑ un marché unique solide, connecté et qui se développe, en s'adaptant aux transformations technologiques ;
- ❑ une monnaie unique stable et encore renforcée ouvre des perspectives sur le plan de la croissance, de la cohésion, de la compétitivité, de l'innovation et des échanges, en particulier pour les petites et moyennes entreprises ;
- ❑ une Union qui favorise une croissance soutenue et durable, grâce aux investissements, à des réformes structurelles et à des efforts en vue de l'achèvement de l'Union économique et monétaire ;
- ❑ une Union où les économies convergent ;
- ❑ une Union où l'énergie est sûre et financièrement abordable, et l'environnement propre et sûr ;
- ❑ une Europe qui favorise le progrès économique et social ainsi que la cohésion et la convergence, tout en veillant à l'intégrité du marché intérieur ;
- ❑ une Union qui prend en compte la diversité des systèmes nationaux et le rôle essentiel des partenaires sociaux ;
- ❑ une Union qui promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et qui œuvre en faveur de droits et de l'égalité des chances pour tous ;
- ❑ une Union qui lutte contre le chômage, les discriminations, l'exclusion sociale et la pauvreté ; où les jeunes bénéficient du meilleur niveau d'éducation et de formation et peuvent étudier et trouver un emploi sur tout le continent ;
- ❑ une Union qui préserve notre patrimoine culturel et favorise la diversité culturelle ;
- ❑ une Europe plus forte sur la scène mondiale ; qui continue à développer les partenariats existants, qui en instaure de nouveaux ; qui joue un rôle actif aux Nations unies et défend un système multilatéral fondé sur des règles ;
- ❑ une Union déterminée à renforcer sa sécurité et sa défense communes, en coopération avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et en complément de celle-ci.

les éléments conflictuels (notamment le mot Constitution) et laissa à la présidence portugaise l'honneur de le faire adopter en tant que traité rectificatif s'appuyant sur les traités existants opportunément rebaptisés. D'abord bloqué par l'Irlande en 2007, le traité de Lisbonne entra en vigueur en décembre 2009. Que de temps perdu !

Loin de s'attaquer aux grandes questions, le traité de Lisbonne semble plus soucieux de réaffirmer la primauté des nations que de renforcer les solidarités. Il exclut toute harmonisation fiscale et sociale. Il ne va pas jusqu'à bannir les symboles de l'Union (devis, drapeau, hymne), mais interdit d'y faire référence explicite dans les textes.

Pour faire bonne mesure, en rupture avec l'esprit des traités fondateurs, le parchemin de Lisbonne évoque la possibilité de revoir à la baisse les compétences de l'Union et introduit le fameux article 50 qui ouvre la porte de sortie à tout membre souhaitant se retirer du club.

Sans doute le traité de Lisbonne apporte-t-il quelques progrès en matière de simplification et d'efficacité institutionnelle, mais le résultat n'est en aucune manière à la hauteur des défis de notre époque. Les pouvoirs du Parlement sont renforcés avec l'extension du domaine de codécision, et un droit de pétition est enfin reconnu aux citoyens, mais plusieurs avancées relèvent seulement de l'affichage. L'Union reçoit la personnalité juridique, mais ne peut négocier d'accords internationaux que sur mandat spécifique du Conseil européen. Elle dispose de ressources propres, mais le budget communautaire reste dérisoire. Comment préparer l'avenir commun de 28 pays disparates avec 80 milliards d'euros³, quand une firme comme VW consacre près de 12 milliards à sa seule R et D ?

En fait, le traité de Lisbonne met à nu l'affrontement masqué, mais constant depuis les origines, entre la thèse fédéraliste (une Europe intégrée parlant au monde d'une seule voix) et la souverainiste (une confédération de nations souveraines). De traité en traité, de crise en crise, les Chefs d'État et de gouvernement n'ont eu de cesse de reprendre, en mode intergouvernemental, le contrôle direct des institutions européennes, soupçonnées de dérive systémique. Les « sommets » occasionnels se sont transformés en rencontres régulières, puis en une superstructure permanente, le « Conseil européen »⁴, seule habilité à changer le cap et les règles du jeu de



l'ensemble institutionnel.

Ce dispositif a du moins le mérite de mettre un terme à l'hypocrisie. Il oblige le Conseil européen à rendre compte directement au Parlement de travaux qui se déroulaient jusqu'alors à huis clos. Il peut dissuader les Chefs d'État et de gouvernement, rentrés dans leur pays, de s'attribuer le mérite des avancées et de renvoyer sur « Bruxelles » la responsabilité des lacunes et échecs. La structure stable du CE suffira-t-elle à pallier l'amateurisme des rencontres précédentes⁵ ? L'improvisation dans l'urgence, qui semble la règle depuis dix ans, fera-t-elle place à l'anticipation et à la prévention des crises ?

Le 60e anniversaire de l'aventure européenne

L'accumulation de nuages noirs (Brexit, euro, migrants, tiraillements entre capitales ou entre régions, expansionnisme russe, terrorisme...) donnait à cet anniversaire valeur de check-up. Il devenait vital que les États membres réaffirment

sans ambiguïté leur désir de poursuivre l'aventure européenne.

En préparation du sommet de Rome de mars 2017, la Commission a édité un « Livre blanc sur l'avenir de l'Europe », qui proposait cinq scénarios, allant de la résignation à « rien d'autre que le marché unique », à l'ambition de « faire beaucoup plus ensemble », en passant par « faire moins, mais de manière plus efficace ».

La Déclaration de Rome du 25 mars, prise à l'unanimité des 27, donne à penser que les Chefs d'État et de gouvernement ont finalement pris la pleine mesure des menaces du monde moderne, de la faiblesse des nations européennes prises isolément et de la nécessité de s'unir pour aller dans le même sens, fût-ce à des vitesses différentes : « L'unité est à la fois une nécessité et un choix librement consenti ». Écartant les scénarios minimalistes 1 et 2 de la Commission, ils ont opté pour une synthèse des trois autres scénarios, pour aboutir à un programme remarquablement ambitieux (voir encadré n° 1).

Ce programme vise à désamorcer l'euro-pessimisme qui enflait au cours des mois précédents. Il réaffirme la solidarité et la complémentarité de l'Union avec l'OTAN. Il s'accompagne d'une série de bonnes résolutions sur la manière de travailler ensemble, qui, elles aussi, constituent une véritable révolution (encadré n° 2). Il se termine par un engagement solennel : « Nous, dirigeants qui coopèrent au sein du Conseil européen et de nos institutions,

3 Le budget communautaire est plafonné à 1% du PIB de l'Union. En 2017, il se montera à 157,86 milliards d'euros en engagements et 134,49 en paiements. Sur cette somme, l'Union ne dispose que de 21,312 milliards pour s'occuper de compétitivité, d'innovation, de croissance et d'emploi, et de 58,584 milliards pour le développement durable, soit au total environ 80 milliards d'euros.

4 A ne pas confondre avec le Conseil de l'Union Européenne, appelé familièrement Conseil des ministres, qui fait partie du triptyque institutionnel Commission-Conseil-Parlement.

5 Espérons que le CE tirera quelques leçons des fanfaronnades de Lisbonne, 7 ans plus tôt, telles que faire de l'Union « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Loin d'être auto-réalisatrice, une telle prophétie dénote un inquiétant déni de réalité.

ferons en sorte que le programme défini aujourd'hui soit mis en œuvre pour qu'il devienne réalité demain ».

L'élection présidentielle française

Alors qu'en mars 2017, les dirigeants et l'opinion publique s'alarmaient de la montée en puissance des partis protectionnistes et europhobes dans plusieurs Pays membres, les sondages relatifs à l'élection présidentielle française de mai 2017 estimaient à plus 40 % les intentions de vote en faveur de ces partis, plus une fraction des 35 % d'indécis, de sorte que les europhobes pouvaient fort bien devenir majoritaires et entraîner leur pays dans l'aventure d'un « Frexit » qui contaminerait à son tour d'autres Pays membres fragiles. A l'issue des primaires et des deux tours électoraux, et à la grande surprise des politologues et instituts de sondage, près des deux tiers des votes sont allés en soutien du candidat le plus européen. L'heureux élu,

De très bonnes résolutions

Encadré N°2

- ❑ Nous nous engageons à écouter les préoccupations exprimées par nos citoyens et à y répondre, et nous travaillerons avec nos parlements nationaux.
- ❑ Nous travaillerons de concert au niveau qui fait réellement la différence, dans un esprit de confiance et de coopération loyale, à la fois entre États membres et entre ceux-ci et les institutions de l'UE, dans le respect du principe de subsidiarité.
- ❑ Nous assurerons la marge de manœuvre nécessaire aux différents niveaux pour renforcer le potentiel d'innovation et de croissance de l'Europe.
- ❑ Nous voulons que l'Union joue un rôle majeur dans les dossiers de première importance et s'investisse moins dans les dossiers de moindre importance.
- ❑ Nous œuvrerons en faveur d'un processus décisionnel démocratique, efficace et transparent, qui donne de meilleurs résultats.

Emmanuel Macron, s'est empressé, dès le lendemain de son investiture, de rendre visite à la chancelière Angela Merkel, pour établir des relations de confiance et relancer l'indispensable « moteur européen » franco-allemand. Le risque de disruption

de l'édifice européen par une sécession de la France s'est ainsi mué, en quelques semaines, en une nouvelle chance de relancer l'approfondissement de l'Union, en adaptant ses objectifs et méthodes aux réalités de notre temps.

LONDRES, PARIS, MANCHESTER ENCORE DES ATTENTATS

C'est une rubrique du VOX que nous aimerions ne plus devoir publier.

Hélas depuis la parution du VOX 106, quatre fois la folie meurtrière des terroristes a frappé, en France et en Grande-Bretagne.

À Londres, le 22 mars une voiture bélier roulant sur le trottoir à proximité de Westminster a fait 4 morts et 40 blessés. Le conducteur assassin a été arrêté.

À Paris, le 20 avril sur les champs Élysées un homme avec une arme de guerre a tiré sur un fourgon de police tuant le conducteur et blessant deux autres agents de Police. Il a été tué.

Le plus horrible s'est produit à Manchester, le 23 mai, un kamikaze choisissant délibérément l'endroit et l'heure, s'est fait exploser à la sortie d'un concert d'une jeune vedette POP (Ariana Grande). Bilan qui pourrait s'alourdir, 22 victimes et une soixantaine de blessés dont 20 très graves et de nombreux jeunes venus assister au spectacle.

À Manchester, le poète et écrivain Tony Walsh a récité devant des milliers d'habitants son Ode « *This is the Place* »¹ : « *the fact that is the place, we should give something back, always remember, never forget, forever* ».

Pour la 3e fois en trois mois c'est à nouveau au cœur de Londres dans la nuit du 3 juin qu'ils ont frappé. À nouveau la terreur



semée par une camionnette qui percute les piétons à vive allure sur le trottoir du London Bridge. Puis ses trois occupants sortent et attaquent au couteau les gens jusqu'au populaire Borough Market, quartier très animé ce vendredi soir. Au total, ce sont 8 nouveaux morts et une cinquantaine de blessés, dont une vingtaine graves. Les trois terroristes ont été abattus par la Police 8 minutes après le début de l'attentat.

Tous ces lâches attentats ont été revendiqués par l'organisation État islamique (Daech).

L'Aiace reste sans voix face à ces actes barbares. Les lecteurs de VOX, anciens de l'UE sont consternés par tant de violence et expriment leur solidarité aux victimes et à leurs familles. Plus que jamais, nous croyons que c'est plus d'Europe qui nous défendra contre cette barbarie et préviendra la terreur qui cherche à miner notre société.

¹ https://www.youtube.com/watch?v=UWMOI2_vlYo

AHEAD OF ESTONIAN PRESIDENCY - SEMINAR FOCUSING ON ECONOMY AND SECURITY

More than 30 participants proceeded from the jubilee lunch on May 8 (see page 49) to the ferry terminal in Stockholm and travelled to Estonia, thereby also honouring the incoming Estonian Presidency of the EU.

BY MARGARETA ROTH, LARS-ERIK LUNDIN, GUDRUN WALDENSTROM

On Europe Day, the Swedish Ambassador Anders Ljunggren hosted a fascinating and wide-ranging discussion on economy and security from an Estonian perspective in his magnificent residence in Tallinn.

The seminar was introduced by the head of the European Commission representation in Estonia, Mr Keit Kasemets also benefiting from his extensive experience from working for the Estonian government. The economic outlook was discussed after a presentation by the chief economist of Swedbank in Estonia. The discussion was enhanced through questions and interventions from Swedish participants.

Speakers highlighted the huge development of Estonia into a euro country with excellent standards for instance in the area of digitalisation.

The last part of the seminar was introduced by the Swedish Military Attachée to Estonia and by Lars-Erik Lundin, former head of European Security matters in DG RELEX (and Vice President of AIACE Sweden) and dealt with both positive and negative aspects of the development of the security context in this part of Europe. After the Cold War Estonia is influenced by an increasingly complicated relationship with Russia, more of a forward presence for NATO and a challenging time in general for European



Mr Keit Kasemets speaking at the Swedish Embassy in Tallinn on the European Day

cooperation and transatlantic relations.

The discussion demonstrated how far the Estonian government has advanced in developing expertise not only on the matters of most immediate concern to Estonia but also on wider European issues. Hundreds of Estonian officials were now well prepared to take over the Presidency of the EU council.

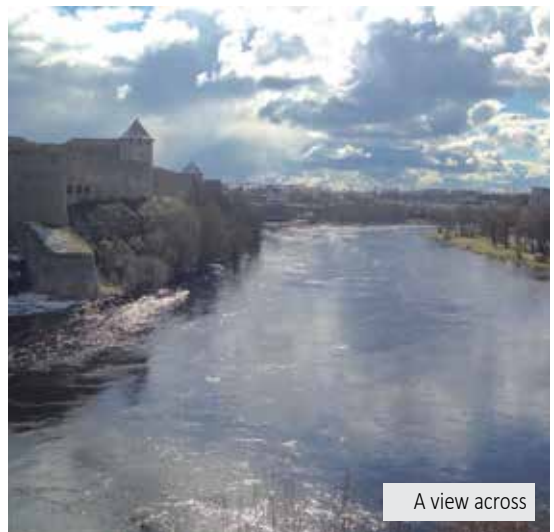
Remembering Swedish links with Estonia

The group then proceeded towards the East passing sites from the Swedish rule in the 16th and 17th centuries and travelled to the border with Russia

at the historic city of Narva, surveying historic as well as recent landmarks illustrating the complex and dramatic development of Estonia as a nation. Estonia now enjoys the longest period of independence in its entire history.



Swedish group in Estonia



A view across



Bruxelles, le 3.5.2017
COM(2017) 218 final

Recommandation de

DÉCISION DU CONSEIL

autorisant la Commission à ouvrir des négociations en vue de la conclusion d'un accord avec le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord fixant les modalités du retrait de celui-ci de l'Union européenne

EXPOSÉ DES MOTIFS

1. CONTEXTE DE LA PROPOSITION

• Justification et objectifs de la proposition

Conformément à l'article 50 du traité sur l'Union européenne, tout État membre peut décider, conformément à ses règles constitutionnelles, de se retirer de l'Union et, s'il en décide ainsi, il notifie son intention au Conseil européen.

Le 29 mars 2017, le Royaume-Uni a notifié au Conseil européen son intention de se retirer de l'Union et de la Communauté européenne de l'énergie atomique.

L'article 50 du traité sur l'Union européenne prévoit qu'à la lumière des orientations du Conseil européen, l'Union négocie et conclut avec l'État souhaitant quitter l'Union européenne un accord fixant les modalités de son retrait, en tenant compte du cadre de ses relations futures avec l'Union.

Il convient de rappeler que la date d'entrée en vigueur de l'accord de retrait devrait être le 30 mars 2019 au plus tard, sauf si le Conseil européen, en accord avec le Royaume-Uni, décide à l'unanimité de proroger ce délai conformément à l'article 50, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne. À défaut, le 30 mars 2019 à 0 heure (heure de Bruxelles), tous les traités de l'Union et le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique cesseront de s'appliquer au Royaume-Uni. À partir de la date de son retrait, le Royaume-Uni deviendra un pays tiers. À cette même date, les traités cesseront également de s'appliquer aux pays et territoires d'outre-mer entretenant des relations particulières avec le Royaume-Uni¹ et aux territoires européens dont le Royaume-Uni assume les relations extérieures, auxquels les traités s'appliquent en vertu de l'article 355 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Le Conseil européen a adopté des orientations le 29 avril 2017. À la lumière de ces orientations, la présente recommandation propose que le Conseil autorise la Commission à ouvrir des négociations en vue de la conclusion avec le Royaume-Uni d'un accord fixant les modalités du retrait de celui-ci de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique, désigne la Commission en tant que négociateur de l'Union, et adresse à la Commission des directives de négociation.

Les négociations seront menées à la lumière des orientations du Conseil européen, conformément aux directives de négociation et en tenant dûment compte de la résolution du Parlement européen du 5 avril 2017. Les négociations se dérouleront selon une approche par étapes, comme indiqué dans les orientations du Conseil européen. Les directives de négociation recommandées figurant en annexe couvrent la première étape des négociations, qui donnera la priorité aux questions qui, à ce stade, ont été reconnues comme strictement nécessaires à un retrait ordonné du Royaume-Uni. Les directives de négociation pourront être modifiées et complétées, si nécessaire, tout au long des négociations, en particulier afin de tenir compte de l'évolution des orientations du Conseil européen et de couvrir l'étape ultérieure des négociations.

¹ Énumérés aux douze derniers tirets de l'annexe II du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Lire la suite :
Français
<http://bit.ly/2r9sDwt>
English
<http://bit.ly/2rPTCij>

LE BUDGET DE L'UE & LA SORTIE DU ROYAUME-UNI DE L'UE

Si — et lorsque — il prendra effet, le Brexit aura notamment d'importantes conséquences sur le budget de l'UE.

PAR JEAN-GUY GIRAUD 08 - 04 - 2017

Entre l'UE et le Ru

La première question à régler — **entre l'UE et le Ru** — sera celle du « solde des comptes » c'est-à-dire de la différence entre les actifs et passifs des deux parties au jour de leur séparation.

S'il est généralement estimé que le solde sera positif pour l'UE (qui avance un montant de l'ordre de 50 milliards d'Euros), il convient toutefois de rester prudent, car ce chiffrage n'est pas un simple exercice comptable : il est en effet basé sur des concepts budgétaires et juridiques aléatoires et discutables. Autant dire que cette affaire donnera lieu à d'âpres discussions¹ qui pourraient mettre à l'épreuve l'unité entre les 27 États membres.

Entre les 27

La deuxième question est plus importante encore et concerne **l'UE 27 seule** : le départ du Ru va modifier significativement l'équilibre actuel du budget de l'UE — notamment pour le calcul du **prochain cadre financier pluriannuel** (CFP 2021/2027). Une difficile négociation devra donc avoir lieu entre les États membres qui portera à la fois sur les recettes et les dépenses de l'UE. Le débat opposera principalement les contributeurs et bénéficiaires nets du budget dont les situations risquent d'être sensiblement affectées par l'effet budgétaire du Brexit.

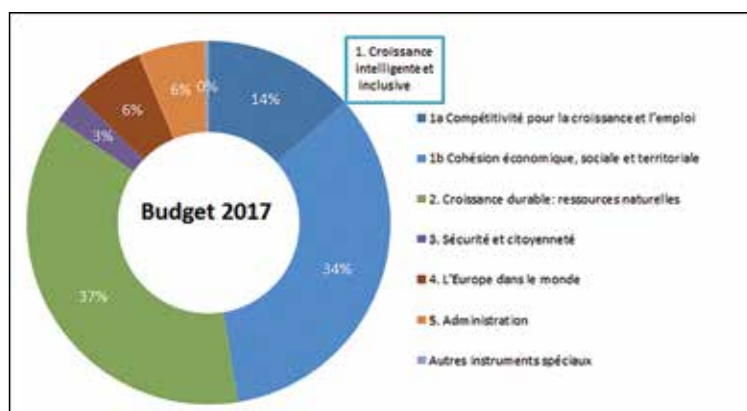
Une remarquable étude de « Notre Eu-

¹ On se souvient de l'épisode thatchérien de 1979. Ce pourrait d'ailleurs être le tour de l'UE d'adresser à Mme May la fameuse injonction « We want our money back » ...

rope » tente de démêler — par avance — les fils de cette négociation² après avoir clarifié les bases chiffrées du problème (recettes/dépenses) - et établi notamment que le départ du Ru provoquerait une perte budgétaire nette de l'ordre de 10 milliards d'Euros/an - l'étude envisage 3 scénarios prévisibles :

CFP/Brexit pourrait être l'occasion d'une révision/réforme plus ou moins approfondie de la **structure même du budget européen** :

- ❑ modification de l'équilibre actuel entre les « anciennes » dépenses (agricoles, régionales, sociales) et les « nouvelles » (compétitivité, croissance, sécurité),



- ❑ soit une réduction des dépenses — et donc de la taille globale — du budget européen,
- ❑ soit une augmentation des recettes et un maintien du volume général des dépenses,
- ❑ soit une combinaison des deux éléments.

- ❑ refonte attendue du système des ressources propres sur la base de prochaines propositions de la Commission.

En conclusion, dans le domaine budgétaire comme dans d'autres secteurs (UEM, PESC), le Brexit pourrait être l'occasion d'un **aggiornamento des objectifs, méthodes et moyens de l'UE**.

On pourrait penser que l'absence même du Ru de la table des négociations sera susceptible de faciliter les débats et les accords entre les 27. Il faudra toutefois tenir compte d'impondérables, le principal étant l'orientation européenne des différents **gouvernements en place** dans l'UE au moment de la négociation, c.a.d à partir de 2018.

C'est d'ailleurs en raison de cette grande incertitude que la **Commission et le Parlement européen** (qui seront eux-mêmes renouvelés en 2019) doivent s'attacher à préparer cette négociation, à y jouer un **rôle actif et à défendre l'intérêt général** de l'UE et le renforcement du projet européen.

L'occasion de réformes

L'étude note par ailleurs que cet exercice

² <http://www.institutdelors.eu/media/brexituebudget-haasrubio-jdi-jan17.pdf?pdf=ok>



BREXIT

L'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes a toujours été une « condition sine qua non » pour certains de nos partenaires de la CEE, pour accepter de continuer à aller de l'avant dans le projet d'intégration européenne vers un objectif jamais atteint, même si le succès a été indéniable ; une condition et conviction partagées par d'autres Pays qui ont toujours évité d'atteindre un point de non-retour.

PAR FRANCESCO FRESI DIRECTEUR HONORAIRE DE LA COMMISSION EUROPEENNE

Les motivations de leurs réticences n'ont jamais été avouées, car elles n'étaient jamais les mêmes ni les mêmes pays à les invoquer ; suivant les circonstances, elles constituaient un ensemble qui permettait d'en attribuer toujours la faute aux autres. Le Royaume-Uni étant devenu Membre de la CEE, le progrès du processus d'intégration en a été affecté, car Londres a toujours considéré le processus d'intégration tel que défini dans les Traités, contraire à ses propres intérêts.

Lorsque des motivations plus convaincantes ont manqué, on a poussé les Institutions à engager la Communauté vers un élargissement aux pays du Nord et de l'est de la CEE, dans un processus sans fin qui a conduit la CEE, au début des années 2000, à une stérilisation de ses capacités d'interventions autres que dans la gestion des affaires courantes. La monnaie et le marché uniques avaient été créés à l'époque de Jacques Delors, profitant d'un courant favorable ; il n'aurait pas été possible autrement, car chaque fois que l'un ou l'autre des membres de l'Union ou des Institutions soulevait la question d'une relance du projet d'intégration, la réponse était toute prête : **on ne peut pas charger trop le bateau**. La faute n'est pas celle du Royaume-Uni seul, mais de tous les Pays membres de l'U. E.

La tendance du Gouvernement britannique de pousser l'Union vers plus d'engagements en Europe, tout en freinant tout transfert de souveraineté, a servi à merveille leur politique traditionnelle « moitié dedans — moitié dehors ». Il n'est pas dit qu'il n'y ait pas d'autres Pays de l'Union sur la même longueur d'onde. L'alibi britannique sert à merveille à cacher leurs réticences. L'Union européenne aurait donc tout intérêt, à l'occasion du Brexit, à sortir de l'équivoque, à relancer son projet d'intégration et pro-



mouvoir autant que possible **l'unification du rôle et des prérogatives de certaines de ses propres Institutions**.

La situation semble claire sur un plan juridique et institutionnel. La demande de Brexit étant déposée, les Institutions de l'Union doivent réfléchir de manière approfondie **vers où nous voulons mener l'Union à 27 membres et qu'elle pourrait être la contribution et l'apport du Royaume-Uni en faveur de toute initiative de l'Union concernant les politiques économiques, étrangères, scientifiques, énergétiques, environnementales et de sécurité commune**. N'oublions pas qu'il s'agit de politiques indispensables à la survie du Continent européen, qui représente dans le monde d'aujourd'hui une entité minoritaire ! L'Europe a en outre le fardeau du Continent africain, dont l'avenir dépend en très grandes mesures de ce que nous pouvons faire en sa faveur, pour lui garantir un développement à la mesure de ses espoirs.

Quid donc d'une politique de « développement » qui aide à mettre fin aux migrations incontrôlables que nous connaissons actuellement ?

Enfin, le Brexit sera-t-il **«soft ou hard»** ? Quel que soit son caractère, nous ne pouvons pas oublier l'antinomie de nos positions respectives qu'il convient d'évoquer pour mieux comprendre où est la frontière invisible entre ce qui nous unit et ce qui nous sépare : nos économies sont devenues, depuis l'adhésion de la Grande-Bretagne en 1973, tout à fait complémentaires. S'il y a dépendance plus ou moins importante des marchés, le marché unique pour le Royaume-Uni semble bien plus important que le marché britannique pour l'Union européenne.

Nous ignorons encore l'attitude du Royaume-Uni en matière de libre circulation des personnes, nous ignorons encore l'attitude du Royaume-Uni s'il devait y avoir un contenu en matière de libre circulation des marchandises ou de services et capitaux ; pour l'Union européenne la libre circulation de biens et services est indissociable de la discipline juridique qui les accompagne. Il en sera de même à propos de la reconnaissance de la juridiction de la Cour de Justice Européenne au Royaume-Uni qui semble contesté par les Autorités de Londres, notamment à l'House of Common,

dont les membres semblent avoir moins l'habitude de se confronter avec les problématiques et les Institutions de l'Union.

Tout contenu de caractère commercial d'un Accord post-Brexit, soulève immédiatement le problème de la compatibilité avec les règles de l'Union mondiale du Commerce, aussi bien que des compensations paiements éventuels aux Parties contractantes qui en seraient lésées. Qui paierait ces compensations éventuelles ?

Restons-en pour l'instant à ces brèves considérations, car d'autres problèmes, non moins importants, viendront se poser, et non des moindres.

II

L'ordre juridique communautaire est constitué par les Traités de base qui régissent les activités et la vie communautaire, complétés parfois d'une manière substantielle par les sentences de la Cour de Justice (en contestation de la part des Autorités de Londres), les Règlements, les Directives, Recommandations et décisions (le caractère juridique diffère de l'un à l'autre) aussi bien que les Traités et Accords conclus au plan international.

L'ensemble de cet arsenal est actuellement d'application au Royaume-Uni et ses territoires. Les Autorités de Londres ont la charge de voir comment les remplacer. Elles devront le faire rapidement par un système de règles nationales, dans un temps qui sera convenu avec l'Union, car l'Union aussi devra procéder à l'actualisation de textes qui seront d'application dans l'Union à vingt-sept membres. Pour ce faire, nous avons besoin, le Royaume-Uni comme l'Union, d'une période transitoire ; elle servira, d'une manière ordonnée, à assurer l'application de la nouvelle législation après le Brexit. Le divorce du Royaume-Uni doit comprendre :

□ la garantie du respect des droits acquis pour les citoyens européens résidant au Royaume-Uni aussi bien que pour les citoyens britanniques résidant sur le Continent est une exigence à laquelle on ne doit pas pouvoir y déroger. Son caractère et ses modalités devront être équivalents de part et d'autre de la Manche ;

□ les modalités de répartition du patrimoine en fonction des critères à établir. Il s'agit en général du patrimoine et des réserves accumulées dans le temps et qui n'ont pas été engagées. Quid des fonds déjà engagés et non encore versés ? La Commission semble avoir fait un inventaire précis à ce sujet.

C'est à propos de ce genre de ressources que l'on connaîtra les problèmes les plus difficiles à résoudre notamment en matière financière ! Il n'y a que les fonds qui seront sujets à problèmes.

L'Union a une série de Pays associés sous le régime des EAMA, depuis plus de quarante ans, francophones et anglophones, que nous avons tout intérêt à garder comme Associés, car il n'est pas dans l'intérêt de l'Union de les laisser tomber. Le financement des interventions dans les EAMA (États associés malgaches et africains) est inscrit dans le 'Fonds européen de Développement', comptabilisé hors budget de

sortir pour bénéficier des conditions qui lui conviennent ; notamment si celles faites au Royaume-Uni devaient être pour eux très intéressantes. Mais aussi à l'intérieur des frontières de nos Pays membres, qui appartiennent à des nations autochtones, différentes de la nationalité du pays dont ils sont Membres, tels la Catalogne, le Pays basque, les Flandres, le Haut-Adige/Sud Tyrol ; mais également à l'intérieur du Royaume-Uni, l'Écosse, le Pays de Galles, l'Irlande du Nord qui voudraient rester dans l'Union. L'Union européenne doit combattre à tout prix cette tendance, car l'adhésion à l'Union est réservée aux Pays souverains.

Les motivations concernant l'appartenance à l'Union européenne ne sont pas très différentes à l'intérieur de l'Union et sont le fruit d'un manque d'information correcte sur la vie de l'Union, ses projets, son parcours, ses décisions et un manque absolu de dialogue entre les Institutions et les citoyens. Si les résultats ne sont pas en ligne avec



l'Union. Le Gouvernement britannique devra y contribuer ce n'est pas la manière de distribuer l'argent qui serait en cause, mais bien celle de l'alimentation du Fond. Le montant de la contribution et les conditions devront être inscrits dans l'Accord sur le Brexit.

III

Le Brexit pourrait provoquer également un mouvement centrifuge de deux catégories de Pays, capables de déstabiliser l'ensemble de l'Union aussi bien que le Royaume-Uni lui-même parce que : L'un ou l'autre pays de l'Union, qui trouverait profitable de

les souhaits des populations, il se produira l'inverse. La faute, majeure, est imputable à la 'responsabilité des eurocrates de Bruxelles'. Auraient-ils oublié toutefois de préciser qu'à la table du Conseil européen ou du Conseil ils y étaient et ont pris eux-mêmes les décisions qu'ils contestent, devant une opinion publique déstabilisée et mal informée ?

Il n'est pas exclu, par ailleurs, que quelques membres de l'Union soient décidés à soutenir, d'une manière détournée, l'approche britannique aux problèmes du Brexit, et contribuent ainsi à affaiblir la position de l'Union, d'une manière tout à fait

irrationnelle, contribuant ainsi à rendre inconciliables les positions de l'Union et du Royaume uni.

IV

En ce qui concerne le contenu d'un Accord éventuel concernant les relations futures Union européenne - Royaume-Uni après le Brexit, il paraît évident, compte tenu de l'expérience, que l'Union ne pourrait concevoir et bâtir sa propre politique étrangère que si l'Union et le Royaume-Uni ont défini en commun un certain nombre d'objectifs, une stratégie et les moyens, y compris militaires, à mettre en œuvre, qui devraient intervenir d'une manière autonome, mais concomitante, **pour que la politique étrangère de l'Union soit à la fois crédible et efficace**. C'est à ces conditions que l'Union peut rejoindre sa propre 'majorité'.

Nous avons par ailleurs un intérêt commun de régler à l'amiable certains différends dans la forme aussi bien que dans son contenu, pour l'après-Brexit, pour autant que les concessions éventuelles, de part et d'autre, soient conjuguées avec la discipline juridique qui leur est applicable.

Mais n'oublions pas les eurosceptiques qui pourraient faire front commun, en

Grande-Bretagne, avec les ailes extrêmes des deux partis politiques aussi bien qu'avec les milieux syndicaux, contre toute forme de concession au profit de l'Union européenne en matière sociale, des lois du travail et du système de prévoyance. Au surplus, il ne peut pas y avoir un contenu qui ait une signification dans tout accord post-Brexit, qu'à la condition de ne pas refuser l'application de la même discipline juridique qu'appliquent déjà les autres pays membres de l'Union ; sans exception

Nous ignorons tout sur la manière de réagir du gouvernement britannique à la demande du Premier ministre de l'Écosse d'organiser un 'référendum' sur l'indépendance de l'Écosse. Le risque semble toutefois d'une implosion du Royaume-Uni si le Brexit devait s'avérer très 'hard' à cause des demandes ou de refus injustifiés du Gouvernement de Londres. L'expérience du passé ne sert pas toujours à prédire l'avenir. La prudence est de règle. Nous espérons toutefois que le Brexit ne soit ni hard, ni soft, mais **'simplement raisonnable'**, car il y va de l'intérêt des deux parties.

Nous avons tout intérêt à tenir la négociation dans les limites du raisonnable, l'Union

comme les Pays membres, à envisager un 'Accord' destiné à régler les futures relations 'Union européenne - Royaume-Uni' avec un **'Traité d'Amitié et Coopération'** dans lequel pouvoir inscrire les ententes pour nos relations futures, avec l'indication d'objectifs communs, d'instruments et moyens à mettre en œuvre, y compris les instruments militaires, ainsi qu'une stratégie commune qui permettent leur mise en œuvre distincte, mais concertée, pour y faire face.

À ces conditions le Brexit pourrait devenir **en même temps, un moment de vérité et le point de départ d'une nouvelle coopération**, essentielle des deux côtés de la Manche, pour relever ensemble les défis qui nous seraient posés dans un Monde où nous sommes minoritaires. Il nous faudra être en même temps prudents et courageux suivant notre longue tradition européenne. Car le problème de notre sécurité commune est en jeu !

La défense de nos valeurs, de notre mode de vie, de nos foyers, exige un Accord pour emprunter les mêmes chemins sans jamais oublier la nécessité de prendre en compte, ensemble, notre destinée.

The screenshot shows the Cigna website interface for AIACE members. At the top, there is a navigation bar with links for 'Accueil', 'Qui sommes-nous?', 'Contact', and a language selector set to 'França'. Below the navigation bar is a search bar and a 'CONNEXION' button. The main content area features a header for 'Cigna Eurprivileges' with sub-sections for 'Fonctionnaires en activité - Affiliats', 'Fonctionnaires à la retraite - AIACE', 'Demandes de remboursement', and 'Des questions?'. The central focus is a promotional banner for 'Assurance accidents' and 'Hospitalisation' with the headline 'Prolongez la couverture statutaire en cas d'accident après le départ à la retraite'. The banner includes a sub-headline: 'Identique en tous points aux garanties offertes aux fonctionnaires en activité, l'assurance accidents collective vous garantit la même tranquillité d'esprit. Jetez un coup d'œil au tableau ci-dessous pour comparer cette assurance accidents spécifique à la couverture proposée par l'option 'Gros risques avec couverture accidents' de l'assurance hospitalisation.' Below the banner are two buttons: 'Assurance accidents' and 'Gros risques avec couverture accidents'. To the right, there is a 'DES QUESTIONS?' section with a list of questions: 'Suis-je couvert à l'étranger? Puis-je payer par domiciliation? Y a-t-il un délai d'attente? Nous avons la réponse à vos questions' and a 'Lisez nos questions' button.

UNE EUROPE PLUS SOCIALE : UN RÊVE EUROPÉEN ?

LES PRINCIPES ET LES OUTILS DE L'EUROPE SOCIALE

Dès le départ de la construction européenne, le modèle social européen a été ancré dans des textes fondamentaux : citons la Charte sociale européenne, une convention du Conseil de l'Europe signée en 1961 à Turin et révisée en 1996 à Strasbourg ainsi que la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs voulue par Jacques Delors et adoptée en 1989 lors du Conseil européen de Strasbourg, sans parler des dispositions sociales de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

PAR ROGER VANCAMPENHOUT

Il s'agit toutefois davantage de balises que d'outils de politique sociale, dont la mise à jour allait être rendue nécessaire par la mutation économique et les élargissements successifs de l'Union. Le plein emploi, le progrès social, la justice, la protection et la cohésion sociales figurent en bonne place parmi les objectifs énoncés dans le traité sur l'Union européenne. L'emploi, la politique sociale, le rôle des partenaires sociaux, l'action du Fonds social européen sont explicités dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne¹, qui met en exergue, dans la définition et la mise en œuvre des politiques et actions de l'Union « *les exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale (...)* »². D'une manière générale, la politique sociale relève des compétences partagées entre l'Union et les États membres³. À cet effet, la Commission encourage la coopération et facilite la coordination entre les États membres : recommandations aux EM, d'une part, propositions législatives (directives, etc.), d'autre part, soumises à la procédure législative ordinaire entre le Conseil et le Parlement, voire à une procédure législative spéciale, voire même à une décision du Conseil prise à l'unanimité... **Nul ne s'étonnera que, dans plusieurs matières, les intérêts se soient mis à diverger entre les États membres.** Un exemple parmi tant d'autres : certains (pour ne citer que la Suède) ne veulent pas d'une harmonisation des standards de protection sociale vers le bas, alors que d'autres (Pologne, par exemple) ne veulent pas d'une harmonisation vers le haut qui pénaliserait ses travailleurs à bas salaires (« low-cost »), ceux-ci devenant moins attractifs dans les pays à salaires plus élevés...

Le retour de l'Europe sociale ?

C'est dans ce contexte que la Commission a présenté fin avril 2017 — dans le sillage du Livre blanc — un « socle des droits sociaux » ne visant à rien moins qu'à doter l'UE d'un « Triple A social » par une « convergence vers le haut » ! Le socle énonce une vingtaine

de grands principes organisés autour de trois thèmes : mêmes opportunités d'accès pour tous au marché du travail, des conditions de travail équitables, une protection sociale plus « inclusive », notamment par l'instauration d'un salaire minimum dans chaque E.M. Il s'agit donc d'aiguillonner les EM à renforcer les droits et les protections sociales de leurs citoyens.

Sur le plan législatif, la Commission veut réécrire la directive sur le temps de travail, qui comporte notamment la règle d'une durée maximale hebdomadaire du travail, la règle des 48 heures ayant donné lieu à des interprétations divergentes et compliquées. La Commission annonce également le lancement de consultations avec les partenaires sociaux européens en vue de la révision de la directive sur les contrats de travail, et ce dans le contexte de nouvelles formes de relations de travail liées notamment à l'économie numérique (« ubérisation », etc.). Par ailleurs, la Commission veut également revoir les règles en matière de congés parentaux.

La question des travailleurs détachés

Un autre dossier qui divise les EM est celui des travailleurs détachés. Datant de 1996, la directive 96/71/CE « s'applique aux entreprises qui, dans le contexte de la prestation de services transnationale, détachent des travailleurs sur le territoire d'un pays de l'UE, à condition qu'il y ait une relation de travail entre l'entreprise d'envoi et le travailleur pendant la période du détachement. Un travailleur détaché est un travailleur qui, pendant une période limitée, exécute son travail sur le territoire d'un EM autre que l'État sur lequel il travaille habituellement.⁴ »

Datant d'une époque où les niveaux de salaires, les droits sociaux et les conditions de travail en vigueur dans les EM concernés étaient globalement comparables et contrôlables, la directive a vu son champ d'application géographique considérablement étendu à la suite de l'élargissement à 25, 27 et 28 E. M. Les contrôles aux fraudes éventuelles ne s'en sont évidemment pas trouvés facilités. Il n'en fallait pas plus pour que la directive ne devienne l'objet d'âpres controverses autour d'accusations de « dumping social » : la campagne électorale en France en a fourni une ample illustration. L'on regrettera que les Commissions précédentes aient laissé traîner, certains diront pourrir, ce dossier, sans doute

1 *Traité de Lisbonne (TUE) : article 3. Traité de Lisbonne (TFUE) : article 9 et titres IX-X-XI*

2 *Traité de Lisbonne (TFUE) : article 9 (dite « clause horizontale »)*

3 *Traité de Lisbonne (TFUE) : article 4*

4 *Sources : EUR-Lex*

parce que le « social » ne relevait pas de leurs priorités ou qu'elles préféreraient s'en remettre au libre jeu du marché du travail (interprétation perverse de la « concurrence libre et non faussée »). En 2016, la Commission Juncker avait déjà proposé une « révision ciblée » de la directive de 1996 ; plusieurs États membres, en tête desquels la Pologne et la Roumanie avaient tenté « de la bloquer en invoquant la procédure dite du « carton jaune », c'est à dire en transmettant à la Commission des « avis motivés » sur un projet d'acte législatif qu'ils considèrent comme n'étant pas conforme au principe de subsidiarité. Ils y étaient parvenus dans le cadre d'une large coalition de parlements nationaux (polonais, roumain, bulgare, tchèque, danois, croate, letton, lituanien...). Au terme de ce parcours de combattant, la Commission est revenue à la charge. La Commission a (re) lancé la réforme de la directive, sous la houlette de la **Commissaire pour l'emploi et les affaires sociales, Marianne Thyssen**. L'on ne s'étonnera pas que la réforme oppose les États membres entre eux sur certains points clés de la révision, tels que le niveau de la rémunération, l'encadrement des pratiques de sous-traitance, la durée maximale du statut des « détachés », etc. : d'une part, des pays comme la Belgique, la France ou l'Allemagne, lieux de prédilection de nombreux travailleurs détachés, et, d'autre part, des pays d'Europe centrale et orientale, comme la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie, pourvoyeurs de main d'œuvre, pour lesquels, à titre d'exemple, l'augmentation du salaire des « détachés » au niveau de celui des travailleurs locaux des pays d'accueil (« à travail égal, salaire égal ») serait susceptible de rendre le recours au détachement moins attractif... Un des points sensibles du statut des « détachés » porte sur les difficultés de la lutte contre les fraudes au détachement (nature des entreprises — quelquefois de simples « boîtes aux lettres » — qui détachent les travailleurs dans d'autres pays, etc.). Et voilà que la CJUE entre dans le jeu : la Cour de justice de l'Union (dont les juges sont nommés d'un commun accord par leurs États membres respectifs) vient de rendre un arrêt⁵ qui, selon plusieurs experts, porte un coup contre la fraude au travail détaché. . . L'arrêt porte sur les « certificats » remis à des salariés « détachés » auprès de la succursale d'une firme dans le pays d'accueil, alors que celle-ci exerce en réalité une activité permanente et exclusive dans ledit pays d'accueil. . . Autre exemple récent largement commenté par la presse belge: la justice belge s'en prend aux responsables d'une entreprise de transport routier, soupçonnés d'imposer des conditions de travail indignes à de faux « travailleurs détachés ». Selon un responsable syndical, si le contrôle du respect des règles est très difficile. « Ce qu'il manque c'est l'existence d'un droit collectif et non pas seulement individuel pour dénoncer ces situations auprès

5 Arrêt de la CJUE en date du 27 avril 2017. En substance : saisie d'une « question préjudicielle » par la Cour de cassation française dans une affaire qui oppose un employeur français à l'URSSAF (organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale), la CJUE a estimé que le « pays d'accueil » doit se conformer aux « certificats » émis par le « pays d'envoi », même si le (les) travailleur(s) concerné(s) exerce(nt) auprès d'une succursale une activité permanente dans le pays d'accueil. Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2r9RVKF>

de la Justice ». **Traduisez : une action mieux coordonnée au niveau européen est indispensable.** Un chroniqueur du MONDE⁷ met le doigt sur la plaie : s'il existe bien un bureau de liaison européen pour échanger entre inspections du travail, « une des pistes à envisager consisterait à créer un parquet européen avec des pouvoirs d'investigation transfrontaliers ».

En guise de conclusion

Le mérite des propositions de la Commission dans les domaines de l'emploi et des droits sociaux — déjà annoncées par le président J-C Juncker lors de son entrée en fonction — est qu'elles restent sur la table et devront inciter les États à faire converger, à plus ou moins long terme, leurs standards sociaux.



Marianne Thyssen

Mais attention : il devra s'agir d'une convergence « vers le haut » ! Chaque partie devra faire les concessions qui s'imposent. Il y va de la cohésion sociale et territoriale de l'UE. La Commission et les États membres devront trouver le point d'équilibre entre les intérêts de chacun et les valeurs communes.

Décidément, si rien n'est simple dans ce dossier, une chose est sûre : dans ce domaine comme dans d'autres, il faut plus et non pas moins d'Europe...

À défaut, la relance de l'Europe sociale — en particulier la lutte contre la concurrence déloyale et le « dumping social » — ne restera qu'un vœu pieux.

Post-scriptum

Dans plusieurs dépêches datées du 8 mai dernier, l'Agence Europe

revient sur la base juridique de la directive « travailleurs détachés ». Une extension de ladite base juridique (à certaines dispositions des articles 151 et 153), proposée par les co-rapporteurs du texte au Parlement européen en vue de renforcer l'amélioration des conditions de travail, aurait été balayée d'un revers de la main par les services juridiques du PE, au motif que la proposition de la Commission allant dans ce sens, faite en 2016, ne vise que de manière secondaire la protection des travailleurs détachés, mais en premier lieu la liberté de prester des services au niveau transfrontalier. Je m'abstiendrai d'entraîner les lecteurs de VOX dans les arguments développés par les experts juristes. L'objectif visant à l'adoption de prescriptions légales, fussent-elles minimales, en vue d'améliorer les conditions de travail, paraît buter sur « la liberté de prester des services ». Cette intuition du non-expert que je suis me paraît encore confortée par le contenu d'une autre dépêche de l'Agence Europe faisant référence à un document publié par l'Institut syndical européen « European Trade Union Institute » (ETUI) et pointant le fait que les écarts salariaux entre les pays de l'est et de l'ouest de l'Union se creusent... Selon l'expert de l'ETUI, il conviendrait de s'interroger sur les causes de la tendance actuelle vers la compression des salaires, qui risque de toucher moins les pays d'accueil que ceux d'où partent les « travailleurs détachés » en raison d'une pénurie progressive de main-d'œuvre. . .

Affaire(s) à suivre, en particulier par les parlementaires et les syndicats européens.

vancampenhout.roger@skynet.be

Social Europe

Pour les lecteurs qui souhaitent approfondir le sujet:

We would like to draw your attention to a new publication by our partners from the European Trade Union Institute (ETUI).

This working paper looks at wage developments in central and eastern Europe (CEE) over the past twenty years and shows that wages are not only low compared to western Europe tend to be lower than what the economic potential of these countries but, as demonstrated by a number of variables, also would allow for. It demonstrates that from the mid-90s until the crisis in 2008, wages in these countries caught up with wages in western Europe, but then came to a halt or even slowed down substantially. Why central and eastern Europe needs a pay rise

Béla Galgóczi (ETUI)

Publication date: 2017

Social Europe Ltd., 31-33 High Holborn, London, London WC1V 6AX, UNITED KINGDOM



EU LOGIN - Système d'authentification

Code d'authentification

C'est le processus par lequel un système informatique s'assure de l'identité d'un utilisateur.

Il s'agit d'un accès sécurisé vous permettant de bénéficier de différents services informatiques.

Les services

Le code d'authentification permet, entre autres, de :

- consulter toutes les informations et les actualités disponibles sur My Intracomm, notamment sur le portail des anciens ;
- accéder au RCAM en ligne pour gérer les demandes de remboursement à la Caisse maladie et toutes les autres procédures réglementaires ;
- accéder à PMO-CONTACT pour poser vos questions concernant la caisse maladie ou les pensions.

Obtenir le code

Il faut d'abord :

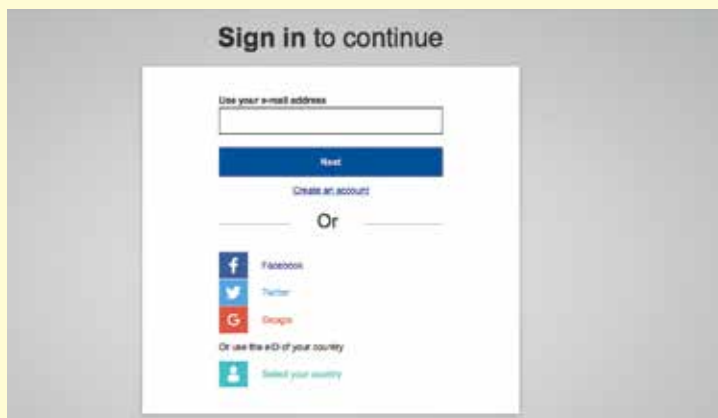
- un téléphone portable ou un Smartphone recevant les SMS ;
- un PC ou une tablette ;
- une boîte fonctionnelle électronique (boîte et adresse mail, réception-envoi)

Ensuite il faut suivre le manuel d'utilisation que l'on peut demander, notamment auprès des sections nationales de l'AIACE qui pourront aussi vous aider.

lien vers Manuel EU Login FR

<http://bit.ly/2mCvRcJ>

<http://bit.ly/2mRofnf>



30TH ANNIVERSARY OF THE ERASMUS PROGRAMME

SOME INTERESTING 'MEMORIES' OF AN OFFICIAL RESPONSIBLE FOR THE FIRST DECADE OF THE PROGRAMME IMPLEMENTATION

This year, the Erasmus programme has its 30th anniversary and many celebrations take place all over Europe. Erasmus is considered a successful action of the European Union as it has achieved to be very well known not only between the university circles involved in the programme but also in the European societies in general. Almost 1.5 million students have been given the possibility to participate in the programme and the great majority of universities and other higher education institutions do take part.

BY MS ANGELIKI VERLI¹

Some interesting memories from the inception period of Erasmus come to my mind these days, which I would like to share with ex-colleagues. It is worth to recall that the term 'education' did not exist in the Treaty of Rome establishing the European Economic Community in 1957 and for this reason there was no Community competence as such to allow any Community support for European co-operation in the education field².

However, in 1985, the European Court of Justice took a very important decision which changed the whole picture. In fact, in the legal case 'Gravier', where a Belgian University requested a French student to pay higher tuition fees than those paid by Belgian students, the Court confirmed that the higher education can be considered as professional training already provided in the Treaty of Rome (article 128) and consequently the student mobility can benefit from the Treaty of Rome provisions. Thus, immediately after this historical and revolutionary Court decision, the Commission proposed the **Erasmus** and **Comett programmes**, which



were adopted in 1987 by the Council with relatively important budgets for the time (85 mio ECU for Erasmus and 45 mio ECU for Comett for a period of 3 years).

It should also be recalled that some Member States, for sovereignty reasons, were against any expansion of community competence in the education field and consequently against the programme adoptions (Germany, France, United Kingdom, Denmark, Holland) despite the strong interest of their universities. These Member States even tried twice with legal recourse to the European Court to cancel the Council decisions adopting the programmes. The 'legal fight' lasted two years and ended by confirmation of the favourable Court interpretation which enabled the universities to plan longer co-operation between them with increasing numbers of student and teacher mobility, thanks to generous budgets adopted.

The Commission applied Erasmus in a very challenged way and often applied positive discrimination through the project selection policy in favour of the co-operation between universities of big and small member states, south and west directions, university and non-university higher education institutions, all study areas, etc.

Thus, from 3,000 students, who took part in the programme in 1987, more than 300,000 students now undertake a study period abroad on a yearly basis!! The role of the European Parliament was also very supportive at the launching period of the programmes by providing additional budgets to those adopted by the Council and by requesting proposals for Community rules aiming to facilitate problematic areas, such as the academic recognition of study periods spent abroad, introduction of European credits (ECTS), linguistic preparation of students, introduction of courses in

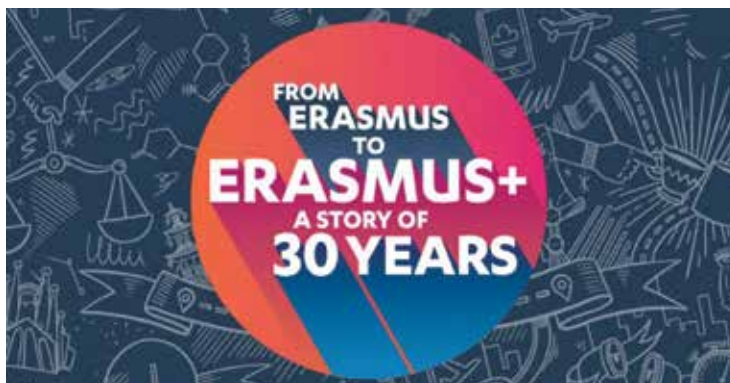
1 Angeliki Verli is greek national and she is retired official since 2009. She is the secretary general of the greek AIACE and she has been Head of the Units of the European Commission, responsible for Higher Education and programmes such as Erasmus, Erasmus Mundus, Tempus and other Cooperation Programmes.

2 See «The History of european cooperation in education and training », European Commission 2006 http://www.grundtvig.org.pl/sites/grundtvig.org.pl/files/the_history_of_european_cooperation_in_education_and_training.pdf

English, etc. Many member states had to change their legislation in order to facilitate and encourage interuniversity co-operation and student mobility.

Thanks to the Erasmus programme and the mature climate created, in the meantime, in favour of co-operation, the Maastricht Treaty, adopted in 1992, introduced a whole article on education (126) which finally became legitimate! The Bologna Declaration, adopted later in 1999, confirmed the importance of student mobility and related aspects and all Member States undertook on their own initiative a number of changes in their education systems in order to facilitate the co-operation between them.

The Erasmus programme patterns were also very appreciated by other parts of the world and similar programmes were introduced with geographic areas of interest for the EU (Tempus – with Eastern European countries and ex-Soviet Union parts, Erasmus Mundus, ALFA, co-operation with the USA, Canada, Australia, etc. —.



Moreover, the new programme Erasmus+, adopted in 2014, brought together all big and small EU actions in education, training and youth, and particularly the new phase of the Erasmus programme which gave its brand name on this new programme!!

Conclusion

It can be said with confidence that Erasmus and the other programmes in the field of education and training played an important

catalytic role for the expansion of EU competence allowing the education and training to be at the heart of the EU's strategy for growth and jobs and for the development of a knowledge-based economy and society.

And all this happened with very small budgets, as it has been repeatedly said by Jacques Delors, who had the fight with the resisting Member States and which, by the way, are the most active parts in these programmes!

60ÈME ANNIVERSAIRE DES TRAITÉS DE ROME



Il y a soixante ans à Rome étaient jetées les bases de l'Europe telle que nous la connaissons aujourd'hui, marquant le début de la plus longue période de paix dans l'histoire de l'Europe.

Les traités de Rome ont mis en place un marché commun dans lequel les personnes, les biens, les services et les capitaux peuvent circuler librement, et ont créé des conditions propices à la stabilité et à la prospérité des citoyens européens.

À l'occasion de cet anniversaire, l'Europe se remémore son passé avec fierté et se tourne vers l'avenir avec espoir. Pendant 60 ans, nous avons forgé une



Union qui encourage la coopération pacifique, le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité et la solidarité entre les nations et les peuples européens.

Aujourd'hui, c'est à nous qu'il appartient de concevoir un avenir commun et meilleur pour l'Europe.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des événements organisés dans toute l'Europe pour célébrer le 60e anniversaire de la signature des traités de Rome et se remémorer quelques-unes des grandes étapes qui ont façonné l'Europe d'aujourd'hui :

<http://bit.ly/2II40ca>

LE PROGRAMME DE GOUVERNEMENT DE LA COMMISSION : LA « MAÎTRISE DE LA GLOBALISATION »

Alors que des échéances électorales quasi simultanées jalonnent l'année 2017 — et 2018 — dans plusieurs États membres (France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie...), la Commission présente son propre « programme politique à moyen terme pour l'UE ».

Le 1er mars 2017 — à l'occasion du 60e anniversaire de la CEE — la Commission a d'abord soumis au Parlement européen et au Conseil un « Livre blanc » présentant « les cinq scénarios pour relancer l'Europe ».

PAR JEAN GUY GIRAUD

Fractures sociales et mondialisation

Ce livre blanc doit être suivi de cinq documents thématiques dont les deux premiers ont déjà été publiés :

- ❑ le « socle européen des **droits sociaux** »,
- ❑ la « maîtrise de la **mondialisation** ».

Le choix de ces deux premiers thèmes ne doit rien au hasard : les statistiques, les sondages et les résultats électoraux les plus récents montrent clairement un accroissement des **disparités de revenus** entre les différentes classes sociales et les liens — au moins ressentis — entre ce phénomène et celui de la **mondialisation** économique.

L'UE elle-même est perçue, par une partie importante de l'opinion, comme un « facteur proche » (et particulièrement actif) de cette mondialisation — et donc comme potentiellement responsable des déséquilibres sociaux persistants qui en résulteraient.

« La maîtrise commence à l'intérieur de l'Union »

Le « document de réflexion sur la maîtrise de la mondialisation » a donc pour objet de clarifier ce lien supposé de causalité et de présenter les grandes lignes des stratégies permettant de « maîtriser » les deux phénomènes.

Le texte commence par présenter un état des lieux énumérant les **avantages** (« un moteur positif de changement ») et les **inconvenients** (« les défis ») de la mondialisation.

Il explique ensuite que ce phénomène est non seulement **irréversible** — mais qu'il devrait encore **s'accélérer** dans les toutes prochaines années et prendre des formes nouvelles, notamment du fait de l'évolution de plus en plus rapide des technologies.



En conséquence, il serait tout aussi dangereux de **s'y opposer** (par voie d'isolationnisme) que de lui laisser **libre cours** (en s'en remettant aux seules forces du marché). Plus concrètement, la Commission estime que cette maîtrise « commence à l'intérieur de l'Union » et elle propose un **tableau détaillé** des mesures recommandées.

À chacun sa tâche et ses responsabilités

Tout l'intérêt de ce tableau¹ réside dans une proposition de **répartition des tâches** aux différents niveaux décisionnels que comporte l'UE :

- ❑ l'UE elle-même (c.a.d ses Institutions),
- ❑ les États membres,
- ❑ les régions,
- ❑ les collectivités locales.

Cette répartition illustre fort à propos comment peut s'appliquer et s'articuler le principe européen de **subsidiarité** dans une série d'actions visant toutes au même objectif.

¹ Voir p. 20 du document

L'Union a aussi son « **programme de gouvernement** »

L'ensemble de ces documents ont été — ou seront — soumis au Parlement et au Conseil européens pour un large débat qui se poursuivra jusqu'à l'échéance de 2019 (renouvellement des mandats du PE et de la Commission).

Cet ensemble constitue une sorte de « programme de gouvernement » dont il faut féliciter la Commission Juncker d'avoir pris l'initiative et la responsabilité. Elle y fait preuve à la fois de vision et de volontarisme, de réalisme et de cohérence.

Comme il est normal, ce programme fera l'objet d'objections et de critiques sous des angles divers : certains l'estimeront trop « fédéraliste » — d'autres trop « libéral », beaucoup trop « théorique », etc.... Son mérite restera d'essayer de montrer que l'UE n'est pas « un bateau frêle comme un papillon de mai », livré aux turbulences de la mondialisation, mais un corps politique organisé capable d'assumer et de contrôler son propre destin.

En pratique toutefois, « **the proof of the pudding** » résidera dans le sort qui sera fait aux propositions concrètes que la Commission a présentées — ou présentera — le moment venu dans les différents secteurs concernés. À ce stade, la balle sera largement dans le camp des États — ou plutôt des gouvernements en place. Souhaitons qu'ils parviennent de concert à prendre en compte et à concilier à la fois leurs légitimes intérêts nationaux et celui de la communauté à laquelle ils appartiennent — car ce sont, en définitive, largement les mêmes.

Résumé du document :

<http://bit.ly/2s80TwY>

Texte complet :

<http://bit.ly/2s8tC4G>

LA MAISON EUROPÉENNE (EN CONSTRUCTION)

25 mars 2017

Déclaration de Rome des Chefs d'État ou de Gouvernement des 27 États membres et des Présidents du Conseil européen, du Parlement européen et de la Commission européenne (60e anniversaire des Traités de Rome)

1. La déclaration de Rome du 25 mars 2017 (qui donne un nouvel « élan » à la construction de la **MAISON COMMUNE EUROPEENNE**) a été solennellement signée par les Chefs d'État ou de Gouvernement des 27 États (le Royaume uni n'était pas représenté) et par les Présidents du Conseil européen, du Parlement européen et de la Commission européenne.

Les 27 États et les Présidents des institutions européennes ont trouvé un accord pour faire des progrès dans la construction européenne. Dans les prochains mois –après les élections en France, Allemagne et Italie- on verra si la Déclaration de relance sera effectivement appliquée.

- ❑ L'adoption des nouvelles politiques européennes est difficile, car elle requiert l'accord unanime de tous les États membres.
- ❑ Les citoyens européens devraient exercer les pressions appropriées auprès de leurs Gouvernements et Parlements nationaux pour faire adopter, au niveau européen, les nouvelles politiques.

2. La MAISON EUROPEENNE est construite partiellement : il faut la compléter en réglant les politiques communes indiquées ci-contre.

3. Les **États membres** sont les « **architectes** » de la Maison européenne, sur la base de Traités démocratiquement ratifiés par les Parlements nationaux. **Les responsables du retard** de l'achèvement de la Maison européenne **sont donc les États membres** (et non pas les institutions européennes).

4. Principaux traités :

- 1951** : Traité instituant la CECA
- 1957** : Traité de Rome instituant la CEE et l'Euratom
- 1986** : Acte Unique Européen
- 1992** : Traité de Maastricht instituant l'Union économique et monétaire (UEM)
- 2009** : Traité de Lisbonne

5. Institutions européennes :

Conseil européen et Conseil UE (qui représentent les États) ; Parlement européen ; Commission européenne ; Cour de justice ; Banque Centrale européenne ; Comité éco-

nomique et social ; Comité des Régions et Cour des comptes.

La **Commission européenne** joue un **rôle central** étant donné qu'elle a différentes compétences :

- ❑ présente les propositions de « loi » au Parlement européen et au Conseil UE,
- ❑ adopte les actes normatifs des « lois » établies par le Parlement européen et le Conseil UE,
- ❑ vérifie que les règles communautaires soient effectivement appliquées par (et dans) les États membres

6. Principes fondamentaux de la construction européenne :

- ❑ respect des règles communes (pacta sunt servanda)
- ❑ dialogue (relation non conflictuelle) autant que possible entre les États membres et la Commission européenne qui est « gardienne » de l'application des règles communes (sous le contrôle final de la Cour de justice)
- ❑ rapport de collaboration entre institutions européennes et États membres
- ❑ confiance et solidarité entre les États.

1951-1957

SIX ÉTATS FONDATEURS :

France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg

ADHÉSIONS :

1973 : Irlande, Royaume-Uni, Danemark
9 États membres

1981 : Grèce
10 États membres

1986 : Espagne, Portugal
12 États membres

1995 : Autriche, Finlande, Suède
15 États membres

2004 : Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Hongrie, République Tchèque, Slovaquie, Slovaquie, Malte, Chypre
25 États membres

2007 : Bulgarie, Roumanie
27 États membres

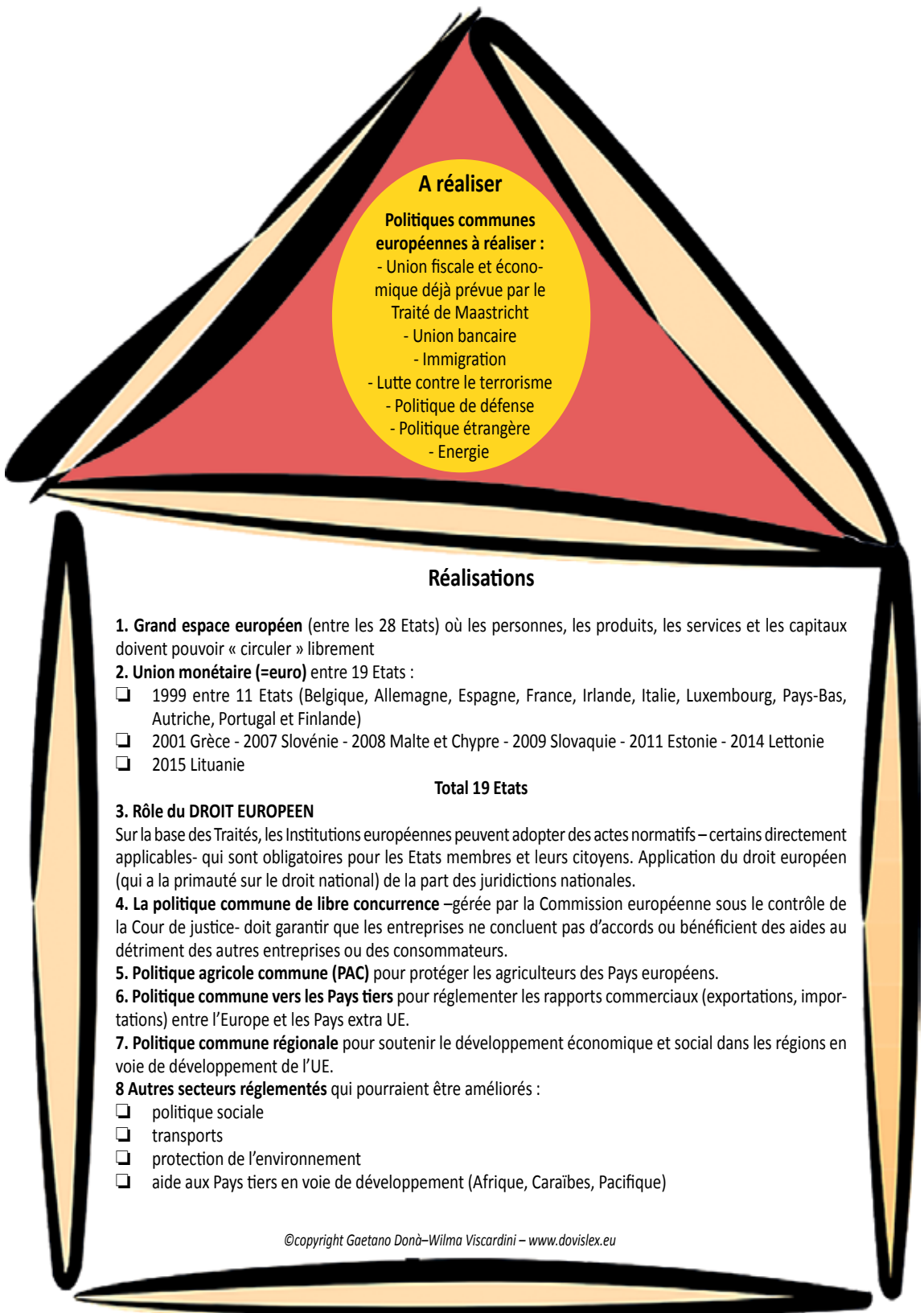
2013 : Croatie
28 États membres

©copyright Gaetano Donà-Wilma Viscardini - www.dovislex.eu

Auteurs et concept:

M. Gaetano Donà, Membre de l'AIACE-Belgique, Professeur chargé du Cours « Intégration européenne » (Action Jean Monnet) à l'Université de Ferrara (1995-2014) (ancien Chef de la Division « Réunions des Chefs de Cabinet et des Groupes de Membres de la Commission européenne » à Bruxelles). MME WILMA VISCARDINI, Membre de l'AIACE-Italia (ancienne Professeur de droit communautaire et du commerce international à l'Université de Padoue) (ancienne Conseiller juridique à la Commission européenne à Bruxelles).

À l'occasion du 60e anniversaire des traités de Rome et de la déclaration de ROME de 27 États membres [voir pages 5 à 9], le poster présente clairement la situation complexe de la construction de l'UE et résume l'organisation des Institutions et leurs rôles respectifs. Ces deux anciens collègues et membres de l'AIACE contribuent dans une période difficile à une meilleure connaissance de la construction de l'UE.



©copyright Gaetano Donà–Wilma Viscardini – www.dovislex.eu

BREF TOUR D'HORIZON

TOILE DE FOND DES ARTICLES DE CE VOX

États unis

Entré en fonction le 20 janvier 2017, le Président des États unis, Donald Trump, après 100 jours a mis à l'épreuve de la réalité son slogan « America first ». Depuis il défraye la chronique quotidienne des EU, mais aussi du reste du monde, notamment par le biais de ses innombrables « tweets » ! Fin avril, D. Trump a célébré son bilan provisoire de Président des EU qualifié de « très productif » en promettant de livrer les « grandes batailles à venir ».

Certes, il a finalement tenu sa promesse de démolir les acquis sociaux d'Obama et des Démocrates à coup de décrets, mais il



faudra beaucoup de temps pour qu'ils soient votés au Congrès et ensuite appliqués même avec une majorité républicaine. La suppression et l'hypothétique remplacement de l'Obamacare... constituent, selon Trump, la décision la plus emblématique du changement qu'il entend instaurer.

L'Europe se perd en conjectures sur la ligne du Président des EU : privilégier le repli des EU comme il l'avait annoncé, ou au contraire, rester le gendarme du monde comme en Syrie ou en Corée du Nord.

A Washington, « l'affaire russe » des possibles contacts du candidat Trump avec la Russie au cours de la campagne électorale affaiblit un peu plus la crédibilité de la Maison Blanche. Elle pourrait devenir le « Russiagate » du Président qui a été contraint de nier tout lien avec les responsables présumés de piratages imputés à la Russie. Mais face à une avalanche de révélations par la presse, « l'Attorney General adjoint », Rod Rosenstein, a décidé de confier l'enquête à un procureur spécial : Robert Mueller, un ancien directeur du FBI très apprécié par les démocrates comme par les républicains. Ensuite sous la pression des Démocrates, l'ex-directeur du FBI James Comey, limogé dix jours avant par Donald Trump, a accepté d'être entendu lors d'une audition publique au Sénat américain en juin. Le Président assure que « toute cette histoire est une chasse aux sorcières ».

Le 20 mai le Président accompagné de la « first lady » et de son inséparable fille, oubliant ses malheurs nationaux est parti pour une tournée de huit jours au Moyen-Orient et en Europe (Arabie saoudite, Israël, Palestine, Italie, Bruxelles, Italie à nouveau)

Il ressort de ce voyage, la vente d'armes aux Saoudiens, l'Iran désigné comme le nouvel ennemi dans cette région, l'engagement réaffirmé des EU pour une solution au conflit Israël/Palestine, une détermination annoncée pour lutter contre le terrorisme, un sermon du pape François sur l'immigration et le climat, un étonnant déjeuner avec le nouveau Président français E. Macron, une brève rencontre avec les dirigeants de l'UE que Trump n'apprécie pas, le rappel aux Européens de l'OTAN d'accroître leur part de financement de l'organisation, l'OTAN engagée dans l'Alliance dans le conflit Libye/Syrie, au G7 en Italie à Taormina (Sicile), le consensus impossible sur le respect des accords de Paris ainsi que sur le Commerce international et la disponibilité des EU à coopérer pour lutter contre le terrorisme international.

Début juin, coup de théâtre, à son retour au EU, Trump tient à nouveau une promesse de campagne et annonce la sortie des EU des accords de Paris sur le Climat¹ au grand désarroi du signataire Barack Obama. Trump a justifié sa décision en se basant sur de nombreuses analyses scientifiquement et économiquement contestées. Les 194 signataires sont concernés et les conséquences intérieures et internationales de cette décision seront importantes, notamment sur le signal d'isolement des EU. Toutefois, compte tenu des procédures, la sortie ne sera effective qu'en 2020... au moment des nouvelles élections du Président des EU. Ainsi depuis cette annonce « America first » est devenu « America alone »².

Royaume uni

Quelques semaines après le lancement de la demande de divorce du Royaume-Uni par Theresa May, le « Prime Minister », nous surprend avec l'annonce d'élections anticipées le 8 juin.

La campagne électorale est lancée par Mrs Theresa May qui recentre la ligne politique des torys. La Première ministre britannique plaide pour le retour de l'État !

Elle place le Brexit au centre du débat électoral, assurant qu'il offre l'opportunité de construire « une Grande-Bretagne plus forte, plus juste et plus prospère » profitant de la faiblesse du Labour Party.

1 COP 21 à Paris le 4 novembre 2016 suivie de la COP 22 à Marrakech au Maroc le 17 novembre 2016.

2 En savoir plus sur l'actualité aux Etats-Unis et les liens avec l'Europe : <http://www.politico.com>



Tous les partis, majorité et opposition, mènent leur campagne dans le cadre des négociations de la sortie du Royaume-Uni de l'UE, déplacées à la mi-juin 2017, après les résultats des élections.

Le 23 mai et le 4 juin deux horribles attentats ont lieu à Manchester et ensuite au cœur de Londres. Ils ont été revendiqués par l'ISIS, le 3e en quelques semaines au Royaume-Uni avec son cortège de morts et de blessés — surtout des jeunes gens à Manchester. La campagne électorale a été suspendue deux fois dans la douleur de tout un peuple solidaire, mais les élections se tiendront bien à la date prévue.

France

Le 8 mai, le seul candidat pro-européen **Emmanuel Macron** a été élu président de la République française avec 66,10 % des suffrages exprimés.

Ce résultat a été obtenu au deuxième tour contre la candidate de l'extrême droite qui a obtenu 33,90 % des suffrages exprimés³.

C'est une incroyable épopée, après l'annonce de F. Hollande de ne pas briguer un second mandat à la présidence de la République, d'un candidat sans parti politique, avec seulement 3 ans d'expérience et publiquement europhile.

Tout aussi incroyable, l'élimination de tous les « barons » des grands partis politiques français y compris ceux qui avaient franchi la sélection des « primaires ».

Désormais élu pour cinq ans, Emanuel Macron — 8e président de la 5^e République — fait le pari de prôner le renouvellement politique sur la base d'un programme inspiré de manière éclectique par la droite et par la gauche, tout en refusant l'étiquette centriste.

Il a immédiatement nommé un Premier ministre — de droite — et un gouvernement restreint : « gauche — centre — droit ». Le nouveau gouvernement respecte la parité des genres avec de multiples recrues de la société civile et doit affronter dans la foulée le « 3^e tour » des élections législatives. « La République en Marche », nom du nouveau parti présidentiel a présenté de nombreux —

³ Plus de 10 mios d'électeurs n'ont pas hésité à accorder leur voix à la candidate représentante d'un parti de l'extrême droite populiste, nationaliste, raciste xénophobe et europhobe.

nouveaux — candidats dans la plupart des circonscriptions pour tenter de former une majorité présidentielle... dans la plus pure tradition de la 5^e république.

Les « réformes » promises par le nouveau Président s'annoncent épineuses comme celle du fameux et pléthorique « code du travail » français. Dans ce cadre il a déjà commencé à consulter les syndicats dont les plus virulents lui ont annoncé une opposition farouche aux changements allant contre tout détricotage des conditions d'emploi.

Les élections législatives à l'Assemblée nationale ont lieu début juin. Les partis traditionnels ainsi que celui de la candidate éliminée le 8 mai dernier se mobilisent, d'abord pour exister et ensuite obliger Macron à gouverner... avec eux.

Le Président Macron gagnera-t-il le pari d'obtenir sa majorité présidentielle stable, sans laquelle son programme sera difficilement applicable ?

Sur le plan international, respectant la tradition, E. Macron a immédiatement rendu visite à la chancelière Merkel à Berlin. Selon les observateurs aucun Président français n'a jamais reçu un accueil



aussi chaleureux.

Macron a également reçu le Président du Conseil italien et rendu visite — en tant que chef des armées — aux troupes françaises au Mali. Il a aussi rencontré le Président Trump qui venait à Bruxelles le 25 mai et participé à la réunion de l'OTAN et du G7 à Taormina en Italie.

Profitant d'une exposition « Pierre Legrand, un Tsar en France » il a accueilli Vladimir Poutine à Versailles. Les deux chefs d'État ont plaidé pour une collaboration accrue, tandis que Macron s'est montré ferme sur l'Ukraine et a promis d'être vigilant sur les droits de l'homme. Macron a également reçu le Premier ministre indien.

Italie

Le gouvernement de **Paolo Gentiloni** qui était en sursis semble durer et rester probablement en place jusqu'aux prochaines élections de 2018.

Malgré les péripéties internes du « Partito Democratico (PD) » et ses dissidents, la majorité gouvernementale de centre gauche résiste toujours, soutenue par un autre petit parti de « centre droit ». M. Renzi, Premier ministre démissionnaire sortant, a été obligé de refaire tout le parcours démocratique interne au PD pour



être réélu au même poste de « Segretario generale » laissé il y a quelques mois avant... en démissionnant.

Outre les graves questions économiques, le grand sujet politique reste celui de la loi électorale qui doit être modifiée avant les prochaines élections... Dans une confusion typique du climat actuel italien, les tractations entre grands partis vont bon train et pour le moment la préférence semble porter sur un système électoral allemand adapté.

Nombreux sont ceux qui redoutent des élections avant la fin de l'année, mais des élections avec l'ancienne loi électorale conduiraient inévitablement à l'instabilité gouvernementale. Dans les deux cas, les « marchés », la BCE et « Bruxelles », donc Berlin, redoutent une crise politique italienne !

À ce sujet, « Bruxelles » continue de presser Rome d'agir pour réduire le déficit public, considéré par la Commission (le Commissaire Pierre Moscovici) toujours trop élevé pour commencer à réduire la dette. Une dette publique parmi les plus hautes de la zone euro qui atteint environ 133 % du PIB. L'état de plusieurs banques régionales qui sont au bord de la cessation d'activité constitue un autre sujet de tensions avec « Bruxelles, ce qui alimente un climat peu propice à la compréhension mutuelle voire à l'acceptation de l'UE.

L'Italie supporte le déferlement continu de centaines de milliers migrants (plus de 180 000 en 2016 et 50 000 depuis janvier 2017) sur ses côtes. La marine militaire les sauve, quand ils ne se noient pas avant, mais ensuite il faut gérer la situation sur le sol italien. Le gouvernement et les Italiens reprochent à l'UE de les laisser bien seuls pour affronter ce drame humain et sociétal. La corruption reste toujours présente dès qu'il s'agit d'affaires publiques et l'activité criminelle organisée de la Mafia sévit encore, même au nord de l'Italie. Plus difficile pour l'image du pays et l'emploi : l'avenir de la compagnie aérienne Alitalia au bord de la faillite et celui d'une grande aciérie à Taranto au sud.

Allemagne

L'Allemagne reste politiquement stable en contraste avec ce qui se passe dans la plupart des EM. L'élection de l'ancien ministre des Affaires étrangères SPD — Frank-Walter Steinmeier — comme Président de la République et un remaniement ministériel se sont

déroulés sans problème et dans le calme, sous la houlette de la Chancelière A. Merkel. M. Schulz est passé de la présidence du PE à celle du SPD également sans heurt.

Les élections de septembre se préparent également dans un climat paisible. M. Schulz, considéré au début du printemps comme un véritable concurrent capable de détrôner la Chancelière inoxydable, connaît pourtant quelques déboires avec son parti dans des élections régionales importantes. Il s'agit notamment de celle du 14 mai de la Rhénanie-du-Nord — Westphalie. Cette 3^e défaite est de très mauvais augure pour M. Schulz, cette région étant traditionnellement un bastion du SPD.

Les sondages défavorables redeviennent favorables à la chancelière



alors que le SPD présente un programme que la presse considère comme « flou ».

Sur le plan économique, le pays reste le premier de la classe européenne avec les voyants au vert fort d'exportations⁴ facilitées par un euro faible. Le président Trump s'est permis de qualifier la politique économique allemande de « très injuste ».

Toutefois, en dépit du quasi-plein emploi, plusieurs observateurs relèvent un taux de pauvreté⁵ dépassant celui de la France (en 2016 : 17 % contre 14 %).

Grèce

Ce n'est pas moins de 7 milliards d'euros de prêts supplémentaires que le gouvernement Tsipras espérait obtenir de l'Eurogroupe pour faire face, dès juillet, aux échéances de remboursement auprès de la Banque Centrale européenne (BCE), un de ses trois principaux créanciers. De plus, Alexis Tsipras depuis son élection demande, comme il l'a promis, un allègement de la dette publique du pays qui s'élève aujourd'hui à 180 % de son produit intérieur brut.

Le 25 mai 2017, il n'y a eu ni accord ni réponse à l'allègement de la dette. Pourtant le Premier ministre prépare le pays depuis plusieurs mois dans l'espoir d'obtenir d'autres prêts. Les Grecs ont accepté pas moins de 140 mesures de rigueur. Ces derniers jours,

⁴ En 2016, excédent commercial record de 253 milliards d'euros qui est presque embarrassant pour le gouvernement.

⁵ Sous les 950 € mensuels.



le Parlement a adopté près de cinq milliards d'euros de mesures d'économies supplémentaires qui entreront en vigueur en 2019. Toujours pas suffisant pour convaincre "Bruxelles" et les créanciers.

Les raisons du blocage sont complexes, mais Athènes n'est pas seule responsable. Pour tenir une promesse faite en 2015 aux élus du Bundestag, le ministre des finances allemand réclame une participation du FMI au troisième plan d'aide à la Grèce. Cependant ce dernier subordonne sa décision à un allègement supplémentaire de la dette grecque que l'Eurogroupe refuse d'accorder... en dépit de sa promesse d'accorder le nouveau prêt de 7 milliards.

La confusion règne et, en attendant, la situation sociale, économique et humaine se détériore gravement, jusque dans le secteur de la santé où de nombreux pays tentent d'organiser une aide notamment avec des médicaments et du matériel médical.

Pays bas

Les libéraux du Premier ministre sortant **Mark Rutte** ont gagné les élections.

Lors des législatives du 15 mars, le VVD de Mark Rutte est devenu la plus grande formation politique du pays en remportant 33 sièges sur les 150 de la chambre basse du parlement. Les partis CDA et D66 avaient chacun remporté 19 sièges alors que le score du GroenLinks



est passé de 4 à 14 sièges.

Ensemble, les 4 partis ont une majorité de 85 sièges, mais les différences qui les séparent sont nombreuses et complexes pour gouverner ensemble.

Le scrutin, considéré comme un baromètre du poids de l'extrême droite en Europe avant les scrutins en Allemagne et en France, a donc vu la formation de Geert Wilders finir en seconde place avec 20 sièges, contre 15 obtenus aux dernières élections en 2012. Le député anti-islam et anti-immigration, avec qui Mark Rutte avait promis de ne pas collaborer, reste pour l'instant exclu d'un éventuel gouvernement.

Les quatre partis politiques néerlandais négocient pour former une nouvelle coalition gouvernementale et espèrent parvenir à un accord "avant l'été" ... en dépit de leurs différends, a indiqué Edith Schippers, ministre sortante de la Santé et chargée de mener à bien ces discussions. Après plus de 70 jours, les tractations sont dans l'impasse. Faute de majorité, les trois grands partis pourraient former un gouvernement minoritaire.

Portugal

Trois ans après avoir scellé la fin de son plan d'aide international, le pays dirigé par le 1er ministre **António Luis Santos da Costa** s'apprête à sortir de la procédure de déficit excessif. Il avait frôlé la faillite en 2011. Certains parlent de miracle économique. Désormais, le Portugal figure parmi les pays vertueux de la zone euro en matière budgétaire, contrairement à son voisin espagnol, qui a dû se contenter d'un déficit de 4,5 % du PIB en 2016. Et la France reste à 3,4 %.



Cependant, "le ratio de la dette publique du Portugal reste l'un des plus élevés de l'Union européenne". En outre, les banques continuent d'être fragiles, même si l'État a volé au secours de plusieurs d'entre elles. La décision doit être confirmée par le Conseil européen en juin. "C'est une très bonne nouvelle pour le Portugal", a commenté le commissaire européen chargé des affaires économiques, Pierre Moscovici.

Soucieux de rassurer les commissaires sur sa rigueur budgétaire, l'exécutif s'est engagé à ramener son déficit à 1,5 % du PIB cette année, puis 1 % en 2018, avant de viser l'équilibre budgétaire en 2020. Le gouvernement portugais a appliqué un programme ambitieux qui a fait taire les chantages de l'orthodoxie budgétaire, tel le ministre des finances allemand.

L'arrivée au pouvoir, en novembre 2015, d'un gouvernement socialiste appuyé par des partis de gauche anti austérité avait suscité l'inquiétude des marchés financiers. Pour juguler les déficits, il a dû tailler dans l'investissement public, en chute de 30 % en 2016. Mais l'alliance de la gauche a également augmenté les prestations sociales et diminué la charge fiscale pesant sur les salaires.

LET'S STOP ORBAN

Le Gouvernement hongrois vient de prendre l'initiative d'un questionnaire public dont la nature remet en cause le devoir de coopération loyale de tout État membre envers l'UE¹.

PAR JEAN-GUY GIRAUD 07 - 04 - 2017

Un gouvernement « déloyal »

« En vertu du principe de coopération loyale, l'Union et les États membres se respectent et s'assistent mutuellement dans l'accomplissement des missions découlant des traités...

Les États membres facilitent l'accomplissement par l'Union de sa mission et s'abstiennent de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union » (article 4 § 3 TUE).

Le moins que l'on puisse dire du « questionnaire » — adressé par le **Gouvernement Orban** à l'ensemble des électeurs hongrois — est qu'il ne respecte guère le principe de base de « coopération loyale » entre les États et les Institutions de l'UE.

D'une part, il prête aux Institutions de prétendues intentions/positions/décisions inexistantes et, en fait, hors de leur champ de compétence. D'autre part, il incite clairement les électeurs à s'opposer aux Institutions en rejetant leurs soi-disant propositions.

Quatre de ces questions mettent directement en cause « Bruxelles » qui voudrait « forcer » ou « attaquer » la Hongrie. Le titre même du questionnaire « **Let's stop Brussels** » sonne comme un appel, une mo-

bilisation contre l'Union européenne, désignée comme une entité extérieure, nuisible et menaçante.

Une réaction de l'UE nécessaire...

On est donc en présence d'une **initiative publique d'un gouvernement d'un État membre, non seulement hostile, mais fallacieuse**. Le caractère « déloyal » de cette initiative — au sens de l'article 4 § 3 TUE — est clairement établi.

Le traité ne prévoit pas de sanctions ni de procédure formelle d'avertissement à l'égard d'un État coupable — **même répétitivement** — de « conduite déloyale » vis-à-vis de l'Union et/ou de ses Institutions².

La seule réaction ou défense possible de l'UE est donc d'ordre politique et déclaratoire : la Commission, le Parlement ou même le Conseil peuvent officiellement et publiquement regretter — voire même **condamner** — ces **manifestations de déloyauté**.

... même si délicate

Il serait même sans doute de leur *devoir* de

2 Contrairement aux cas de violations des autres principes relatifs aux «valeurs» de l'Union (art. 2 TUE) qui peuvent donner lieu à sanctions (art 7 TUE). Le gouvernement Orban est d'ailleurs parallèlement accusé de telles violations.



le faire, afin de ne pas sembler accepter — ou même cautionner par leur silence — ce type de conduite. **La dignité des Institutions** doit être protégée si elles veulent être « respectées ».

Certes, l'affaire est délicate. Dans ce type de situation, il y a une souvent une part de provocation dans l'attitude du gouvernement concerné — et parfois même un calcul : qu'une protestation de l'UE renforce en fait l'eurohostilité d'une partie de l'opinion et, par ricochet, la popularité des dirigeants. Dans la durée toutefois, **l'intégrité de l'image et de la réputation de l'UE** et de ses Institutions vis-à-vis de l'ensemble de l'Union pèse plus que le risque d'envenimer un conflit passager avec le leader en place d'un État membre — par ailleurs contesté pour d'autres raisons.

On attend donc avec intérêt la réaction — ou tout au moins la sèche mise au point — de « Bruxelles ».

1 Voir le texte des 6 questions : <http://budapestbeacon.com/featured-articles/lets-stop-brussels-new-national-consultation/45493>

Facebook

ACCORDS ET CONVENTIONS

Le régime commun d'assurance maladie (RCAM) a établi des accords et conventions avec plusieurs cliniques et hôpitaux afin de fixer le prix de certaines prestations médicales.

Le régime commun d'assurance maladie (RCAM) a établi des conventions avec des cliniques et hôpitaux pour fixer les honoraires maximums des praticiens ainsi que les frais de séjour dans ces établissements ; il vous permet également de bénéficier de tarifs préférentiels auprès des prestataires médicaux et paramédicaux qui ont répondu à une sollicitation de marché à mettre leurs prestations à disposition du RCAM à des prix applicables à ses affiliés/bénéficiaires

Pour bénéficier de ces accords, vous êtes tenus de prouver votre **affiliation au RCAM** (à titre primaire ou complémentaire) au moyen de votre carte d'assurance maladie, carte de service, attestation d'affiliation, permis de séjour spécial ou de la prise en charge (en cas d'hospitalisation).

Note : ces accords ne modifient ni les procédures (autorisation préalable, prise en charge, etc.) ni les taux de remboursement prévus par la réglementation (les plafonds restent identiques). Il se peut donc que le taux de remboursement obtenu soit inférieur à 80 ou 85 % malgré l'existence d'un accord. Vous gardez le libre choix de l'un des centres ou praticiens conventionnés ou non.

Pour tout renseignement en matière d'accords et convention, contactez :

Bureau liquidateur de Bruxelles

Prises en charge
Bureau SC 27 03/04
Tél. : (+32) 2 295 98 56

Bureau liquidateur du Luxembourg

Mme Palgen et M. Friederes
Bureau DRB B1/073
Tél. : (+352) 43 013 610 (ou 36 406)
Fax : (+352) 43 013 601

Bureau liquidateur d'Ispra

PMO/06
Ufficio liquidatore
Blv. 48c TP843
Tél. : (+39) 0332 78 57 57
Fax : (+39) 0332 78 94 23

Allemagne

Un accord a été conclu avec :

- Gesundheits-Zentrum Saarschleife (Mettlach-Orschholz, Saarland)
- Fachklinik Johannesbad (Bad-Füssing, Bayern)
- Rehaklinik Raupennest (Altenberg, Sachsen)
<http://bit.ly/2sJGBad>

Belgique

Un accord a été conclu avec :

- Saint-Luc
- Cliniques de l'Europe (Sainte-Elisabeth et Saint-Michel)
- CHU Érasme
- Institut Jules Bordet
- UZ Brussel

Espagne

PMO a signé des accords avec 4 régions autonomes d'Espagne :

- Galice – SERGAS (signé le 01/02/2012)
- Madrid – SERMAS (signé le 12/07/2013)
- Andalousie – SAS (signé le 07/11/2014 avec implémentation en 2015)
- Catalogne – CATALUT (signé le 23/01/2015)

L'objectif de ces accords est de permettre aux affiliés actifs et retraités du RCAM qui résident dans ces régions d'accéder aux services de santé autonomes. Pour les affiliés du RCAM, la possibilité de recourir aux services de santé autonomes reste une option et non une obligation, la liberté de choix est maintenue.

Italie

Un accord a été conclu avec :

- dentistes (it) dans la région de Varèse (honoraires maximums (it)
<http://bit.ly/2sJDA9U>
<http://bit.ly/2s2VZkf>
- certains centres médicaux et cliniques (it)
<http://bit.ly/2rc2z3l>
- certains centres de physiothérapie (it)
<http://bit.ly/2skWXbl>

Luxembourg

Un accord a été conclu avec :

- la Fédération des Hôpitaux luxembourgeois (FHL)
- Note d'information et tarifs 2017
<http://bit.ly/2r20l7L>
<http://bit.ly/2rSLtJZ>
- le Centre Hospitalier
<http://bit.ly/2rcg8A5>
- l'Association des Médecins et Médecins Dentistes du Grand-Duché de Luxembourg (AAMD), la Fondation François Élisabeth (Hôpital du Kirchberg) et certains médecins (voir la note d'information | en | de)
<http://bit.ly/2rcnSC8>
<http://bit.ly/2t0K9UO>
<http://bit.ly/2slmMst>

*NB : extraits de MyIntracomm : Accès avec EU Login seulement.
<http://bit.ly/2rSwyzq>*

MÉTHODE & PENSIONS

PAR PIERRE BLANCHARD

Méthode

La 6^e Méthode prévue au statut du 1^{er} janvier 2014 s'appliquera pour la 3^e fois le 1^{er} juillet 2017. La décision sera prise vers la fin de l'année 2017 avec effet rétroactif au 1^{er} juillet, sous réserve de l'application éventuelle de la clause de modération et d'exception.

Pour mémoire, l'actualisation des rémunérations et pensions de la grille résulte de la combinaison du pourcentage du pouvoir d'achat, et de celui également combiné de l'inflation en Belgique et au Luxembourg. Des coefficients correcteurs s'appliquent avec les mêmes dates d'effet dans certains E. M. pour les pensions acquises avant 2004.

Pour plus de détails, voir VOX 105 page 21, ou le site de l'AIACE Be¹.

Prévisions de l'actualisation

Au moment de boucler l'édition de ce VOX, le taux de l'inflation en Belgique entre avril 2016 et avril 2017 a dépassé 2 % et atteint un peu moins de 2 % au Luxembourg. Le taux du pouvoir d'achat en 2017 devrait

être positif. On peut donc prévoir un pourcentage d'actualisation des rémunérations et pensions dans la grille dépassant les 2%. En novembre/décembre 2017, le dernier VOX 108 de l'année vous informera en détail de l'application 2017 de la Méthode.

Recours

L'application contestée de la Méthode en 2011 et 2012 fait l'objet d'un recours² toujours pendant devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). L'enjeu est un pourcentage de 1,7 % pour 2011 et 0,9 % pour 2012. Depuis l'information donnée dans le VOX 106, la CJUE n'a pas encore répondu à la demande de réplique écrite de nos avocats. Ce retard reporte un éventuel arrêt à une date difficile à prévoir.

² *Le recours en Justice du 12 janvier 2015 (Affaire F-4/15) contre la non-application de la Méthode en 2011 (0 % au lieu de 1,7 %) et en 2012 (0,8 % au lieu de 1,7 % également) – recours dit « L. SCHUBERT », pour l'AIACE avec P. BLANCHARD. Entre-temps, le Tribunal de la fonction publique de l'UE a été fusionné avec le Tribunal de l'UE (de 1^{re} instance) et « notre recours » est transféré comme affaire T-530/16 au Tribunal de l'UE. <http://www.aiace-be.eu/dossiers/methode>*

1 <http://www.aiace-be.eu/dossiers/methode>

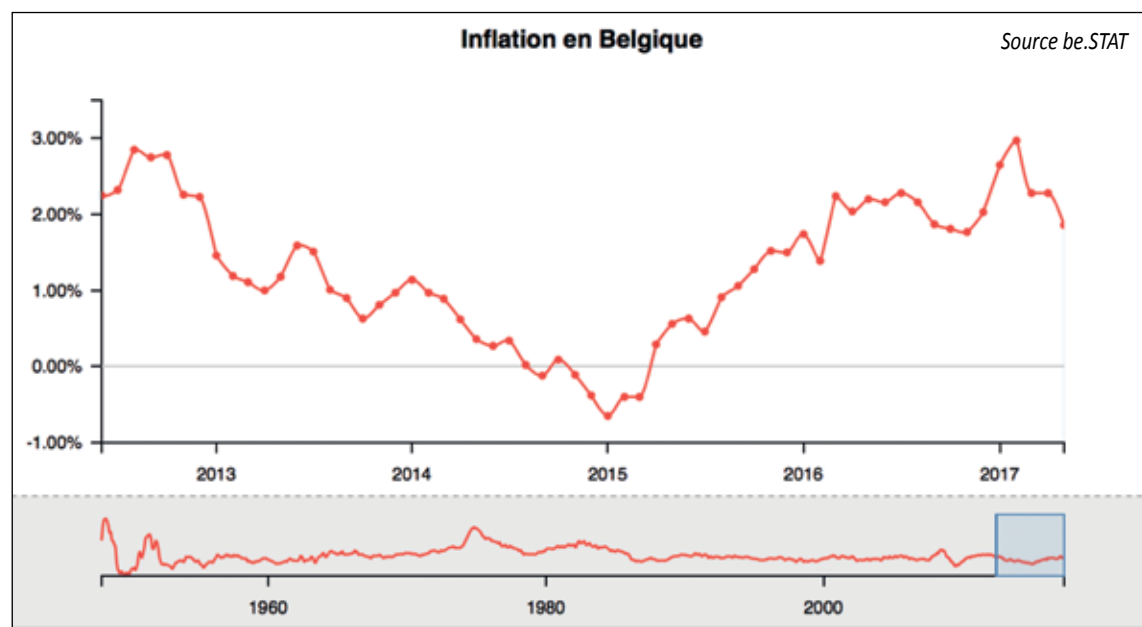
Pensions

Il n'y a pas de nouveautés sur ce dossier à l'exception des éventuelles conséquences du retrait du Royaume-Uni de l'UE sur les droits des pensionnés résidents dans ce pays à la date de la décision, ainsi que dans une moindre mesure, aux citoyens britanniques résidents dans l'UE. La situation des actifs est différente, sauf en ce qui concerne les droits acquis de pensions qui sont identiques à ceux des pensionnés.

Brexit

Lors des Assises de Maastricht, tant à l'Assemblée générale qu'au Conseil d'administration, l'AIACE a rappelé qu'elle est totalement solidaire et prête à assurer la défense des intérêts de ces anciens de l'UE.

L'AIACE a également rappelé qu'il est hors de question de proposer ou d'accepter des solutions basées sur des changements des traités (Protocole nr 7 sur les privilèges et immunités de l'Union) du Statut ou des règlements. Il s'agit avant tout d'éviter que la sortie du Royaume-Uni de l'UE ne donne l'occasion de détériorer les acquis des pensionnés actuels et futurs, y inclus des Britanniques. Toutefois, des modifications



statutaires ou réglementaires mineures pourront être nécessaires, notamment pour sauvegarder les droits de nos collègues britanniques.³

Pensions

L'AIACE demande que la situation des pensionnés au Royaume-Uni et celle des pensionnés britanniques dans l'UE ne soient aucunement affectées par la sortie du Pays de l'UE.

Il faut donc obtenir des accords bilatéraux avec le Royaume-Uni dans certains domaines⁴ et des mesures statutaires dérogatoires⁵ décidées par les institutions ou par les « co-décideurs » de l'UE.

3 *Références techniques et/ou juridiques au pays en question (RU) dans le cadre de la Méthode, ou la citation du nom du Royaume-Uni dans certains articles des traités, protocole, statut et règlements.*

4 *Par exemple la double imposition et la prise en charge de la part britannique au fond comptable virtuel.*

5 *Par exemple les coefficients correcteurs et les diverses allocations.*

Les solutions pour les pensionnés concernés seront d'autant plus simples qu'ils ont **complètement constitué leurs propres pensions** (fonds comptable) au moment de leur départ à la retraite et, que **le budget et les États membres garantissent collectivement de les payer à leur échéance** (art83 du Statut).

Autres dossiers

L'effet Brexit dépasse la question de la Méthode et des pensions et concerne le RCAM, voire d'autres droits statutaires et l'assistance sociale (allocations, déménagements, etc.).

Le principe de privilégier les accords bilatéraux et les règles dérogatoires spécifiques pour les cas relevant des autorités de l'UE doit également être appliqué.

Dialogue social

Des contacts ont déjà été pris avec la Commission qui sera chargée des négociations. Un document élaboré par l'AIACE avec la section du Royaume-Uni a été transmis. Ces contacts se poursuivront ultérieurement en fonction de l'avancement des

négociations.

Les éventuelles concertations interinstitutionnelles se dérouleront entre les autorités administratives, techniques ou politiques et les Organisations Syndicales et professionnelles (OSP), y inclus les représentants de l'AIACE (conformément aux Accords AIACE/Commission et autres institutions).

Les concertations Brexit traiteront de l'ensemble des problèmes généraux et des situations plus spécifiques et complexes pouvant affecter le personnel en service et pensionné.

Les articles de fond de Ludwig Schubert sur les pensions, la Méthode et le RCAM et se trouvent dans les VOX précédents, notamment le 102 page 11⁶ ainsi que sur le site de l'AIACE Be.⁷

6 <http://aiace-europa.eu/wp-content/uploads/2017/05/vox1021-1.pdf>

7 <http://www.aiace-be.eu/dossiers>

Breaking news (complément aux pages 26-29)

CE 8 JUIN 2017...

États unis

James Comey (ex Directeur du FBI licencié) — répondant aux questions des sénateurs, n'a eu — entre autres — de cesse de répéter : « Je crois le président sur parole, j'ai été renvoyé à cause de l'enquête russe ». « Le président ressentait dans ma manière de la conduire quelque chose qui exerçait sur lui une pression qu'il voulait atténuer. »

Donald Trump a répondu devant la presse puis a quitté, vendredi 9 juin, Washington pour son club de golf dans le New Jersey, où il passera le week-end. L'affaire Comey commence.

Royaume-Uni

La Première ministre britannique Theresa May a perdu son pari. Le parti Conservateur de Theresa May avec 318 sièges sur 650 perd la majorité absolue.

Le résultat fragilise la position de Theresa May, qui misait sur ce scrutin anticipé pour obtenir un large soutien dans ses négociations pour le Brexit qui doivent commencer le 19 juin. Elle doit composer avec un petit parti nord-irlandais unioniste (DUP) et ses 10 sièges pour atteindre la majorité absolue.

Italie

L'accord a sauté entre les quatre grands partis (PD, FI, M5s, Lega) pour une nouvelle loi électorale inspirée par le système



allemand. Sauf coup de théâtre, le gouvernement Gentiloni restera aux commandes du pays jusqu'en 2018.



AIACE

International Association of Former Staff of the European Union

11.500 members – open to former employees of the EU institutions and bodies



The International President

43/17

Brussels, April 12, 2017

**To the Attention of Ms. I. Souka,
Director General of DG HR**

Re: UK Withdrawal from the EU

Dear Mrs Souka,

I wrote to you last year about the questions that UK withdrawal would raise for pensioners and serving staff, and enclosed a briefing paper AIACE had prepared. Since then, we have continued to analyze the situation. Now that – against our hopes – the UK has presented its request under Article 50 and negotiations between the UK and the EU are about to begin, we enclose a revised version of the briefing paper. This confirms the major points identified in the earlier paper, but deepens the analysis and develops the arguments we presented earlier. In particular, we draw your attention to:

- the need to find a way to ensure that the terms and their effects of their effect of the existing Protocol on Privileges and Immunities (PPI) are continued. In our first paper, we drew attention to the problem of taxation. This remains a major issue. However, we now explain that:
 - such protocols are common when dealing with staff of international organisations;
 - the present PPI not only deals with taxation; it also provides protection for serving and retired staff against prosecution for acts taken in their professional capacity; this is a protection that in any case should be continued for retired staff;
 - on taxation, respect for acquired rights and legitimate expectations is essential because existing pensioners, and those officials serving officials who already have earned significant pension rights, have no alternative they could seek;
 - a PPI is needed on grounds of equity for UK and other former staff living in the UK compared to their colleagues elsewhere who have paid identical contributions, and therefore to avoid discrimination;
 - there may be a place for transitional arrangements for those who do not yet have pension rights
- we will send you shortly a suggested draft that could be included in the agreement between the UK and the EU on these matters.
- the argument that the high medical costs in the UK need to continue to be reflected by equality coefficients based (as now) on the reality of costs actually paid after the UK has ceased to be a member state, because those covered by the JSIS could not have anticipated the UK’s withdrawal, now have little choice as to where to live, and in practice are unable to take out alternative medical insurance.
- equity is an important argument in favour of continuation of the correction coefficients used to calculate pensions at present within the EU, for pension rights earned before May 2004 (this is of course a matter which will disappear through time).

We continue to stress that the issues are not based on nationality but on place of residence; we are as concerned for non-UK as for UK nationals living in the UK. (Nationality is only relevant to the situation of UK pensioners living elsewhere in the EU, for whom we are also concerned.)

We look forward to discussing these issues with you in the near future.

Best regards,

Appendix: 1

B. Zepfer [Signé]

15 Sections: Belgique/België – Danmark - Deutschland – Éire/Ireland - España - France – Ελλάς/Grèce - Italia – Luxembourg - Nederland – Österreich – Portugal – Suomi/Finland – Sverige - United Kingdom
 Office address: European Commission, N 105 00/036, B-1049 Brussels, Belgium - Telephone: direct line (+32-2)295.29.60 exchange (+32-2) 299.11.11

Les informations publiées sur ces pages n'engagent que l'Office de gestion et liquidation des droits individuels (PMO) .
The Pay Master Office (PMO) alone is responsible for the information set out on these pages.

PMO NEWS

PÉDICURE MÉDICALE

Le RCAM rembourse le traitement de pédicure médicale¹ sous certaines conditions:

Le traitement doit être médicalement justifié, raison pour laquelle une prescription médicale doit être jointe à la demande de remboursement et il doit démarrer au plus tard 6 mois après la date de la prescription qui **doit mentionner**:

- Le nom **complet** du patient
- La date d'émission
- Le type de traitement concerné (pédicure médicale)
- La **motivation médicale** (contexte pathologique)
- Le nombre de séances prescrites
- Le nom complet et les références officielles du prescripteur
- Le traitement doit être effectué par un prestataire **légalement reconnu par les autorités nationales de santé** du pays où la prestation est exécutée. Retenez que dans la plupart des pays, les prestataires reconnus portent le titre de **podologue** (e.g. Belgique, Luxembourg, Allemagne, Espagne, Italie ...) ou **pédicure-podologue** (e.g. France)
- La facture doit être **conforme à la législation du pays**

(e.g. attestation de soins, feuille de soins (cerfa), reçu fiscal, rechnung, mémoire d'honoraire, documents émis par les mutuelles/Sécu) dans lequel elle a été émise et doit mentionner les informations suivantes :

- Le nom complet du patient
- La date, le détail et le prix pour chaque acte médical effectué par le podologue
- Le nom et les références officielles du podologue



Pour rappel, toute facture établie par un centre non médicalement reconnu (centre esthétique, hôtel, centre de remise en forme,...) n'est **pas** remboursable par le RCAM.

Pour les pensionnés qui ont accès à My Intracomm via EU-Login, une nouvelle page thématique est disponible:
https://myintracomm.ec.europa.eu/hr_admin/fr/sickness_insurance/treatments-AZ/Pages/medical-pedicure.aspx

¹ Maximum 12 séances par année civile du 01 janvier au 31 décembre inclus

ALLOCATION POUR ENFANT À CHARGE, SCOLAIRE ET PENSION D'ORPHELIN

L'année scolaire touche à sa fin...

Ce que vous devez savoir

Vous n'allez pas tarder à recevoir les formulaires de demande de prolongation de l'allocation pour enfant à charge, l'allocation scolaire et la pension d'orphelin.

Ces formulaires sont également disponibles sur :

<http://ec.europa.eu/pmo/education-allowances.htm>

Ils sont à retourner

De préférence par courrier électronique à :
PMO-PENSIONS-EDUCATION-DECLARATION@EC.EUROPA.EU
Ou à l'adresse postale :

Commission européenne

PMO.4 – Pensions

MERO 07/011

B- 1049 Bruxelles

Si vous êtes orphelin majeur:

Les formulaires vous seront envoyés dans le courant du mois de juin 2017.



Afin d'éviter une interruption de paiement trop importante, il convient de renvoyer ces documents dûment complétés, datés et signés **dès que possible**.

Si vous êtes bénéficiaire des allocations au titre de votre enfant majeur:

Les formulaires vous seront envoyés dans le courant du mois d'août 2017.

Ces documents dûment complétés, datés et signés doivent être renvoyés avant le **31 octobre 2017**.



AIACE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF FORMER OFFICIALS OF THE EUROPEAN UNION

DEMANDE D'ADHESION / MEMBERSHIP APPLICATION

*(à ne compléter que si vous n'êtes pas encore membre
to be filled in only if you are not yet a member)*

**Nom et Prénom (+ Nom de jeune fille pour les femmes mariées) :
Name and Forename (+ maiden name where applicable) :**

.....

N° de pension/Pension Nr :

Nationalité/Nationality :

Date de naissance/Date of birth :

Sexe/Sex : M F

Domicile (adresse complète/Full home address)

Rue/Street.....**n°/Nr**

Bte/Box.....

Code postal/Postcode : **Localité/Town :**

Pays/Country :

Téléphone/Telephone: **GSM/Mobile:**

Courriel/Email:

**Demande à adhérer à l'AIACE par l'intermédiaire de la Section (*) (normalement
le pays de résidence) / I hereby apply for membership of AIACE through the
national Branch (normally country of residence) :**

**J'autorise / Je n'autorise pas l'AIACE à utiliser mon adresse de courriel pour l'envoi
d'informations / I hereby give permission / I do not give permission to AIACE to use
this email address to send me information**

Dernière fonction exercée au sein des Institutions/Last post held with the Institution:

.....

**Dernière Institution dans laquelle vous avez travaillé/Institution where this post was
held:**

Période de service/Period of service : Du/From **au/to**

**Est-ce que vous avez une expérience/expertise particulière que vous souhaitez
mettre à la disposition de l'AIACE si le besoin se présente?/Do you have any
particular experience or skill that you would like to offer to AIACE if the need
arises?**

Fait à/Place **Date**

SIGNATURE :

A RENVOYER A / PLEASE SEND TO:
Secrétariat de l'AIACE Internationale
N105 00/036
105 Av. des Nerviens
1040 Bruxelles

LES ASSISES DE MAASTRICHT DU 28 AU 31 MAI CÉLÈBRENT LE 25E ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ

Les 48emes assises de l'AIACE viennent de se terminer ; le temps d'un bilan.

PAR DIDIER HESPEL SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'AIACE INTERNATIONALE

Depuis un certain temps, des membres demandent de choisir un lieu central en Europe, facilement accessible en voiture pour beaucoup, d'où l'idée de Maastricht, combinée au 25e anniversaire du Traité du même nom (sur lequel des membres ont travaillé, voire étaient présents lors de l'adoption ou de la signature). En fin de compte, ni l'un ni l'autre n'ont attiré les foules : force est de constater que la participation a été fort faible et ce fut une déception. Néanmoins, celles et ceux qui sont venus (et surtout lorsqu'ils ne connaissaient pas Maastricht) ont été émerveillés par la ville et ses alentours. Une fois de plus, ils feront des jaloux parmi les absents en racontant leurs souvenirs.

Le tout a commencé par un apéritif dans le jardin (planté de vignes) du plus ancien magasin de vins des Pays-Bas, suivi d'une croisière sur la Meuse au cours de laquelle fut servi un repas composé de spécialités locales. Cette promenade sur le fleuve a permis de constater que le Limbourg

méridional n'a vraiment rien à voir avec le reste des Pays-Bas : c'est vert, vallonné et paisible. Un bon début !

La visite du centre historique de la ville a révélé ses curiosités, ses ruelles pittoresques, ses bâtiments anciens, ses deux basiliques romanes, ses vestiges romains, mais aussi une église transformée en librairie et enfin la typique tarte aux fruits limbourgeoise ; tout cela par une température tropicale, pas nécessairement propice à la promenade.

Après l'ouverture solennelle par le Président en présence de l'une des adjointes au maire de la ville Mme M. Damsma, Carlo Trojan, ancien Secrétaire général de la Commission et membre de l'AIACE, a fait un exposé éblouissant sur les 25 dernières années et celles qui nous attendent ; un vrai discours sur l'état de l'Union ! Où il n'a pas mâché ses mots¹ ... Et qui a suscité

une intense discussion avec les présents...

L'après-midi s'est terminée par une visite au Château Neercanne, où les chefs d'état et de gouvernement ont dîné à l'époque et signé une plaque symbolique dans la grotte voisine servant de cave à vin. Ce fut l'occasion de goûter l'excellent vin blanc local (mais oui, ça existe !!) Apostelhoeve, accompagné de quelques (succulents) canapés, tout en jouissant depuis la terrasse de la vue sur la campagne environnante à la frontière entre les Pays-Bas et la Belgique, autre symbole.

L'Assemblée générale, après avoir écouté le rapport d'activité du Président et discuté les questions internes, a accueilli les représentants des différentes administrations, qui ont évoqué les dernières nouvelles. Ce fut aussi l'occasion de distribuer un recueil des poèmes annuels de Monique Saxel².

¹ Le texte intégral est disponible sur le site de l'AIACE internationale www.aiace-europe.eu

² Des exemplaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'AIACE internationale



À la fin de l'Assemblée générale, les participants se sont rendus à La Butte aux Bois à Lanaken (en Belgique) pour le dîner de gala. Les dieux du ciel étaient avec nous, car nous avons pu profiter de l'apéritif dans le jardin à côté d'un étang bordé d'impressionnants massifs de rhododendrons. La soirée fut superbe, à tel point que pour la toute première fois absolument personne ne s'est plaint de quoi que ce soit ; je n'en reviens toujours pas...

Les 3 ateliers habituels ont eu une bonne participation, particulièrement ceux sur la caisse maladie et les services sociaux, qui ont rempli toute la matinée.

Parallèlement au Conseil d'administration (qui, entre autres choses, a nommé Richard Hay Président d'honneur sur proposition de l'AG et décidé de tenir les prochaines Assises à Valence en Espagne), les autres participants sont partis à la découverte des paysages du Limbourg méridional, du « Tri-point » (où se rencontrent les frontières de l'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas),



Les photos:

<http://bit.ly/2rpvdmN>

de l'impressionnant cimetière militaire américain de Margraten et finalement du très beau panorama sur la ville depuis le Sint-Pietersberg.

La fête de clôture, un peu inhabituelle en raison de la participation limitée, a permis de découvrir la « ville blanche » de Thorn, longtemps un petit état indépendant au sein du Saint Empire romain germanique, dirigé par des princesses-abbesses, qui a gardé un charme imprévu, ce qui n'a pas manqué de susciter l'étonnement des participants. Après une courte halte dans le village belge de Oud-Rekem, le déjeuner s'est déroulé dans le cadre majestueux d'un ancien château transformé en hôtel et restaurant (Sint-Gerlach) entouré de vastes jardins. La journée s'est terminée

par une visite, certes trop courte, au musée Bonnefanten, qui abrite entre autres une collection impressionnante de peintures et sculptures médiévales.

Comme chaque année, il a été décidé de soutenir une œuvre caritative : cette fois il s'agissait de la fondation Ronald McDonald qui offre à très petit prix du logement aux parents et familles d'enfants hospitalisés dans la clinique universitaire voisine et qui ne perçoit aucune subvention des pouvoirs publics. A part la contribution au nom des Assises, les participants ont pu faire un don personnel.

Nos damos cita en Valencia alrededor del 20 al 25 de mayo 2018 !³

³ Rendez-vous à Valencia autour du 20 au 25 mai 2018



vie de l'aiace assises maastricht



vie de l'aiace assises maastricht



Assises 2017 - 28 mai – 1er juin - MAASTRICHT - PAR MONIQUE SAXEL

Notre monde est débousolé ...
Notre Europe est bien bousculée ...
Malgré une ambiance aussi « crasse »
Nous nous retrouvons en AIACE,
Suivant les pas de d'Artagnan,
De Louis de France, Pierre le Grand,
Napoléon ... célébrités
Qui précéderent notre Traité.
Déposons ici nos valises
Pour participer aux Assises.

Sous le pont Saint-Servais coule la Meuse,
Et Maastricht, pour nous, se fait chaleureuse.

La corde au cou, dûment fichés,
Un super apéro est donné
Chez un ancien « marchand de vin ».
Cela commence plutôt bien !
Que dire du dîner-croisière ?
Maatjes, deux soupes sur la rivièr,
Conversations gaies et ouvertes
Entre rives boisées et vertes.

Maastricht nous offre son passé
Au long de vieilles rues pavées :
Notre-Dame Étoile de la mer,
Saint-Servais, remparts et le Geer,
La librairie dominicaine,
La Cupola, les ponts, fontaine.

Soyons sérieux, qu'on se le dise :
C'est l'ouverture des Assises !

Et comme ceux qui ont signé
Voici 25 ans, le Traité,
Magnifique – que nul ne chicane –
Réception au Château Neercanne.

Ayant épuisé les questions,
Les problèmes, les suggestions,
RCAM et PMO,
Et autres points plus ou moins chauds,
En détente, le moment est là
Pour notre dîner de gala
À la superbe Butte-aux-Bois.
Décor, repas, soirée de rois.

Dans le vert Limbourg bien boisé
Promenons-nous sans nous presser
Jusqu'au « Tripoint » où trois frontières
Se rejoignent par-delà les guerres.
Au Cimetière Américain,
Les Morts pour la Paix de demain.

Thorn, village blanc, on se presse
Sur les pas des nobles Abbesses.
Oud Rekem avec son château.
Saint Gerlach, c'était bon et beau.
La fin du séjour nous amène
Vers le musée Bonnefanten.
L'Escalier ouvre le chemin :
Ancien, moderne, contemporain.

Merci d'avoir organisé,
Participé, bien écouté
Entre détente et sujets graves
Ces Assises en pays batave.
Et si les jours et les mois passent,
Rendez-vous, l'an prochain, en AIACE.



LA SECTION BELGIQUE ENTRE VITESSE DE CROISIÈRE ET NOUVELLES PERSPECTIVES À L'HORIZON 2017 – 2018

La section Belgique a maintenant bien pris ses marques, du point de vue logistique à la rue de Genève, et du point de vue « professionnel et humain » avec de nouveaux membres du CA qui apprennent à se connaître, à collaborer et, dans toute la mesure du possible, à innover et élargir nos activités.

PAR RAFFAELLA LONGONI PRÉSIDENTE AIACE Be

En effet, le CA a fait peau neuve en grande partie. Avec 6 nouveaux membres sur 14, le renouvellement est flagrant et prometteur, avec un nouveau Vice-Président, Erik Halskov, une nouvelle Secrétaire générale, Nadine Wraith, une nouvelle représentante de la section à la délégation de l'AIACE Interna-



Le CA BE au travail

tionale, Sylvie Jacobs, un nouveau trésorier, Christian Waeterloos et 2 autres membres qui s'engagent au CA pour la première fois : Guy Marchand et Hélène Chelmis. Le point fort reste celui des enjeux et des difficultés liées à l'indispensable action des 38 bénévoles sociaux. Je n'insisterai jamais assez sur cette pierre angulaire de notre section.

Parmi les activités sociales et culturelles programmées après la rentrée de 2017 citons un très beau voyage à Varsovie et le pays des mille lacs, une excursion dans la ville de Chimay où la princesse nous accueillera dans son château, une visite à l'exposition « Magritte et l'Atomium », et pour clôturer l'année la traditionnelle visite « CroisiEurope » à Paris afin d'admirer la féerie des Champs Élysées illuminés... dans l'espoir que rien ne vienne troubler ce bref voyage dans la capitale française comme cela a été le cas en novembre 2015..

Deux thés littéraires sont au programme d'ici fin 2017. Sont à l'étude pour 2018 des voyages au Sénégal, au Danemark, en Bulgarie, au Québec et une croisière sur le Douro, avec comme destination finale la fabuleuse ville de Salamanca.

Je tiens à rendre hommage à Sir Julian Priestley qui a laissé un souvenir impérissable après sa brillante conférence sur le Brexit le 16 mars dernier.

Certaines nouveautés de taille méritent d'être signalées : tout d'abord un nouveau site Web. Riche, articulé et exhaustif, il a l'ambition d'offrir aux lecteurs une information complète et à jour, tout en sollicitant l'envie et, on espère, le réflexe de consulter systématiquement ce que j'oserais appeler la « pointe d'un iceberg de travail » qui a duré presque un an¹. L'AIACE Be affrontera un nouveau défi pour le maintien opérationnel et l'ajourner².

Ensuite, nous organiserons un système de support informatique pour nos membres qui le souhaiteraient afin de les guider de la manière la plus conviviale

1 <https://www.aiace-be.eu>

Début du projet : mai/juin 2016

Conception et documentation : Pierre Blanchard

Construction et réalisation : Keyble – David Frédéric

2 Merci à Gilbert Lybaert, Web Master de l'ancien site Web qui amènera son expérience dans l'aventure du nouveau site.



Le site WEB

<https://www.aiace-be.eu>

possible à travers les méandres des outils d'information en ligne et toutes les autres applications dont il devient de plus en plus difficile de se passer. C'est un chantier ambitieux, mais les volontaires ne manquent pas. La mise en œuvre sera ardue, mais elle donnera certainement des fruits.

Je voudrais clôturer ce texte en citant les dernières Assises qui se sont déroulées à Maastricht du 28 au 31 mai. Si la participation était inférieure à celle des années précédentes, il faut néanmoins saluer la bonne



Carlo Trojan

organisation et la présence prestigieuse de Carlo Trojan, ancien Secrétaire général de la Commission qui nous a livré un excellent discours. Je voudrais épingler un concept de son discours (parmi tant d'autres) qui devrait nous interpeller tous par ces temps difficiles : celui des clivages.

Carlo Trojan nous dit « Il y a déjà assez de divisions au sein de l'UE, entre le nord et le sud en matière d'économie, et entre est et ouest en matière de migration et état de droit ». Hélas, force est de constater que le retrait des États-Unis de l'accord de Paris sur le climat risque d'ajouter un autre clivage entre les pays du monde en matière d'environnement, ce qui pourrait bien s'avérer un jour « une catastrophe annoncée »... mais devient d'ores et déjà un défi de plus pour l'Europe.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AIACE-FRANCE

MONTPELLIER, LE 27 MARS 2017

L'assemblée générale de l'AIACE-France, qui s'est tenue à Montpellier le 27 mars dernier, a connu un franc succès avec une centaine de participants.

Deux jours avant, le 25 mars, à Rome, étaient célébrés les 60 ans des Traités fondateurs de l'Union européenne. Bon nombre d'invités à l'Assemblée générale ont participé, à leur façon, à la fête, en se joignant au mouvement « Pulse of Europe » sur la Place de la Comédie à Montpellier et en défilant dans une ambiance chaleureuse.

PAR ISABELLE KARDACZ

Notre Assemblée générale a été marquée par des moments forts avec l'**allocution de bienvenue de Madame Chantal Marion**, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Présidente déléguée de la commission « développement économique, enseignement supérieur et recherche, innovation, international, artisanat ». Dans son allocution de bienvenue, Madame Marion, s'exprimant au nom du

les flux migratoires ne concernent pas seulement les humains, mais aussi les œuvres d'art et les animaux.

Entre 2000 et 2015, il y a eu 240 millions de migrants ou personnes déplacées, dont 60 millions hors de leur pays d'origine. Il y a actuellement plus de 35 camps qui sont devenus de véritables villes, illustrant l'incapacité des gouvernants à gérer ces questions. Globalement les flux migratoires représentent 3 % de la population mondiale, chiffre qui reste relativement stable.

Les migrations ont un double coût : pour le migrant, il représente 10 ans de salaire. Ce pécule est détourné de l'économie locale et c'est une perte de substance dynamique. Elles ont aussi un coût pour le pays d'accueil. Globalement, ce coût est évalué à 15 milliards d'euros.

Les nationalités varient avec les années : Il y a un an, il s'agissait de Syriens ; actuellement, ce sont surtout des Africains, à plus de 90 %, provenant d'Éthiopie, d'Erythrée et du Soudan. Les migrants économiques proviennent du Nigéria et de la Côte d'Ivoire, mais aussi du Bangladesh. La différence entre réfugié politique et réfugié économique n'est pas toujours claire : un migrant ayant eu sa maison détruite en Syrie, est-il un réfugié politique ou un migrant économique ?

Notre Assemblée générale s'est poursuivie avec plusieurs orateurs qui ont présenté des **initiatives intéressantes pour mieux communiquer sur l'Europe** : Jacques Babot, Armel Prieur, Isabelle Kardacz et Marie-Claude Blin se sont exprimés.

Puis, Mme **Anna Silvano, chef du bureau liquidateur d'Ispra**, a rappelé l'importance du travail des bénévoles et l'excellente collaboration avec l'AIACE-France. Elle a répondu à de nombreuses questions et a été unanimement félicitée par l'auditoire pour la qualité du travail de ses équipes.

L'Assemblée générale a ensuite entendu les discours de Mickael Hocken et Maruja Gutierrez qui représentaient l'AIACE-Internationale. Le sujet du Brexit a été largement évoqué.



maire, Monsieur Philippe Saurel, s'est réjoui de nous accueillir à Montpellier. Elle a indiqué que Montpellier est une ville ouverte, dynamique, qu'elle est le 4ème « incubateur » de France. Montpellier est jumelée avec beaucoup de villes européennes, fondée sur le principe de l'altérité, c'est une ville plus cosmopolite que Marseille. Elle est à la fois tournée vers l'Europe et la Méditerranée et fonde son action sur la recherche du consensus, pratique qui fonde également l'action des fonctionnaires européens.

Autre moment fort : l'**exposé de M. Yves Gazzo**, Président de l'académie des sciences d'outre-mer, ambassadeur de l'ordre de Malte auprès de l'Union européenne, ancien ambassadeur et chef de délégation de l'UE en Jordanie, au Yémen, aux Philippines, en Éthiopie et auprès du Saint-Siège.

Yves Gazzo a rappelé que la migration est un sujet très actuel, que



vie de l'aiace section france

Mme Anne Harris, Présidente de la section France de l'AIACE, a enfin présenté le rapport d'activité 2016-2017 et, après avoir obtenu son adoption par l'Assemblée générale, elle a entériné les décisions donnant quitus au trésorier, François Janvier, et approuvant le projet de budget 2017.

Activités des régions

Nouvelle Aquitaine : Une nouvelle équipe s'est mise en place en 2016, couvrant les 12 départements et les 84 061 km2 de la nouvelle région avec une centaine d'adhérents. Plusieurs rencontres ont été organisées : Un déjeuner pour fêter la fin de l'année 2016 au milieu des vignes de la Gironde, une table ronde à Lacanau fin février 2017 où les adhérents ont pu continuer leurs discussions, échanger des idées d'activités et apprécier l'environnement superbe de Lacanau.

Auvergne/Bourgogne/Rhône-Alpes : La région proposera une rencontre les vendredis 22 et samedi 23 septembre 2017 dans la belle ville de LYON. Un projet de programme est à l'étude.

Ile-de-France : Des rencontres littéraires mensuelles ont été lancées et remportent un beau succès. Livres, lectures, rires, débats passionnés, culture, intelligence, modestie, beaux esprits, bonheurs des langues, incertitudes des traducteurs, thé, café, petits gâteaux ou tour de l'Europe culinaire... Tout cela dans le cadre de deux groupes de lecture initiés, à Paris en octobre 2016, à l'initiative de quelques anciennes de l'AIACE Ile-de-France.

Par ailleurs, une très belle visite du collège des Bernardins à Paris a été organisée par François et Thérèse Sand, suivie d'un dîner très convivial...

Bretagne : Le 7 avril 2017, les deux nouveaux délégués régionaux pour la Bretagne, Marthe Boulvais et Jean Guéguan, ont organisé une sortie pour leurs adhérents et quelques membres de l'AIACE Ile-de-France et Pays de Loire.

Faire connaissance, tout en découvrant la capitale de la Bretagne, étaient les objectifs de cette première rencontre.



Visite à Rennes

Hauts de France et Ile-de-France : Le 23 janvier 2017, trente-neuf adhérents de l'Ile-de-France et des Hauts de France se sont retrouvés à Lens (Pas-de-Calais) pour visiter le Louvre Lens et l'exposition temporaire « L'histoire commence en Mésopotamie : De Sumer à Babylone. »

Il s'agissait d'une visite organisée conjointement par deux régions françaises.



Visite du Louvre à Lens



Secrétariat de l'AIACE internationale:
Anne-Pascale Descamps et Florentino Sotomayor
De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
N105 00/036
(avenue des Nerviens 105 – 1040 Bruxelles)

Tél. : + 32(0)2-295.29.60
Email: aiace-int@ec.europa.eu



HEARING THE MUSIC OF EUROPE, FOR THOSE WHO WAIT TO LEAVE

On 9th May, several of the AIACE UK committee were able to attend a reception offered by the High Commissioner for Malta in the UK, the European Parliament and the European Commission. This was followed by a concert of music on the theme of 'islands'.

BY RICHARD HAY CHAIRMAN

Performers included an excellent young Maltese opera singer, and others from the Royal Opera House in London. There was also an excellent orchestra from the North of England. Behind the woodwind and the polished timpani of the orchestra were ranged the flags of 28 member states. I am sure that I was not the only one to hold back tears as we stood at the end of the concert to hear 'The Ode to Joy'.

The concert – the players and the music – reminded us all that the EU is about so much more than trade flows and budget costs. In the UK, daily comment now calculates the pluses and minuses of membership, each day revealing a further problem. It also likes to invent stories of conflicts between the personalities involved in leading the discussions. Both approaches side-step the essence of the European vision. This is surely that – like the notes, rhythms, instruments, and tones of music – beauty and fulfilment is only achieved by growing together, by sharing without dominating, by respect and by co-operation. We and our EU friends also need to live in the knowledge that our music reaches beyond all our borders, and is part of the varied orchestrations, some harsh, some softer, some more melodious, to be found more widely in the world.

Of course, UK withdrawal does not end the great music of the European venture. But for a while at least it introduces some discordant notes, alongside other jarring tones already heard from elsewhere. And while this music continues, we in AIACE have to play our modest tune in serving the interests of pensioners who continue to live in the EU and those – of many nationalities – who will find themselves living in a former member state. AIACE International has sent to the administration guidance for the negotiations the EU will need to have



with the UK on our matters (a very small part of the whole). With our encouragement, the essential need to protect the interests of serving staff and pensioners was included in the Commission's negotiating brief. We have also drawn the attention of the administration to other issues that will need to be resolved within the framework of the Staff Regulations. We have now also had meetings with the administration, and our AIACE International chair has had contact with the Task Force.

While these discussions develop in the coming months, AIACE has insisted on two essential points:

- ❑ our pensions are a legal liability of the EU and do not depend on the outcome of negotiations with the UK
- ❑ pensioners continue to be covered by the JSIS to which we still contribute.

These principles, while essential, are not the entire story. AIACE consider that the situation of EU present and future pensioners should not be made worse (or better)

as a result of the UK's decision to withdraw. To make sure of this, a few issues need to be settled, either in the EU's discussion with the UK or by AIACE's contact with the EU administrations. We will try to make sure that these issues are correctly resolved in the coming months. We are doing also what we can to keep in touch with all EU pensioners living in the UK, and with serving staff in Brussels and elsewhere (including agencies) who are concerned about the prospects for their pensions and sickness cover.

Meanwhile we hope and pray that in time the great music of Europe will find a new harmony and strength, perhaps exploring new themes. The UK may no longer be in the orchestra, but we will hear the music and may still rejoice.



HAPPY BIRTHDAY, EU!

Die Veranstaltung am 26. April unter diesem Titel im Haus der EU in Wien – mit uns als Mitorganisator! – war ein voller Erfolg! Der große Saal war mit etwa 200 Teilnehmern randvoll, das Podium prominent besetzt und die Diskussion unter den Podiumsteilnehmern und mit dem Publikum sehr interessant und reg!

VON KARL G. DOUHLIK

Einige besonders markante Aussagen gebe ich gerne weiter: Der sehr bemerkenswerte Vorsitzende der österreichischen Gewerkschaftsjugend, Sascha Ernstz, stellte völlig richtig und wertfrei fest, dass wie jedes politische Projekt auch die Europäische Union naturgemäß nie „fertig sein wird“, sondern sich völlig logisch den neuen Herausforderungen und Gegebenheiten auch über viele Jahrzehnte anpassen wird und muss. Die prominente ehemalige österreichische Botschafterin, Eva Nowotny, gab auf die Frage des Moderators nach dem größten Nachteil der EU zur Antwort: Unser Hang zur Selbstverzerrung! In eine ähnliche Richtung ging die Bemerkung des ehemaligen EU-Kommissars, Franz Fischler, der auf eine Statistik verwies, nach der weltweit die Mehrheit der glücklichsten Menschen in der EU leben und leicht resignativ feststellte, dass uns leider das notwendige Selbstbewusstsein fehlt. Nach der Veranstaltung konnten wir un-



Franz Fischler mit seiner Ehrenurkunde

überreichen! Mit dieser wollten wir sein Wirken als Kommissar und seinen Einsatz für unsere Sektion würdigen. Er hat sich darüber offensichtlich sehr gefreut und uns Einblicke in sein großes politisches Talent gewährt, als er einige Anekdoten aus der Zeit der Agrarreform 2000 und der berühmten „Mid-term review“ zum besten gab.

Rückblickend war dieses erste offizielle Auftreten unserer Sektion als „Botschafter der europäischen Integration“ (wie in unseren Statuten festgehalten) ein gelungener Auftakt für weitere ähnliche Initiativen. In letzter Zeit wird von namhaften Persönlichkeiten immer wieder ein verstärktes Engagement der Zivilgesellschaft für das

Projekt Europa eingemahnt und dieser Aufgabe sollten wir, die wir uns mehr oder minder ein ganzes Berufsleben lang für die EU eingesetzt haben, nicht entziehen. Kürzlich zitierte der ehemalige tschechische Außenminister, Karel Schwarzenberg, bei einer Veranstaltung in Klagenfurt Präsident und General de Gaulle mit der Aussage: Der Krieg ist eine zu ernste Sache, um ihn den Generälen zu überlassen und schloss daran: Die EU ist eine viel zu wichtige Sache, um sie den Politikern zu überlassen! Als sichtbares Zeichen des Willens, unseren Beitrag zu leisten, ist eine enge Zusammenarbeit oder Mitgliedschaft in der neu organisierten „Europäische Bewegung Österreich“, der nationalen Unterorganisation der „Internationale europäischen Bewegung“ angedacht.

Mit dem ersten Pensionistenehepaar, den Kollegen Elisabeth und Walter Schwarzenbrunner, haben wir im April die magische Zahl von 70 Mitgliedern überschritten! Herzlich willkommen im Club! Unsere Kulturveranstaltungen haben wir

bereits Anfang April mit einer Sagenwanderung rund um den Wiener Staphansdom fortgesetzt.

Das höchst unwirtliche Wetter hielt die Schar der Wissensdurstigen nicht ab, unserer versierten Kulturexpertin, Regine Berger, zu diversen – selbst eingeborenen Wienern unbekannt – Zeugen für vergangene Ereignisse und tief verwurzelte Erzählungen rund um unseren „Steffl“ zu folgen.

Erfrischung und Erwärmung gab es danach im ehrwürdigen Café Frauenhuber, in dem sogar Beethoven und Mozart einst für die Gäste aufgespielt hatten! Unsere nächste



Manfred Grasserbauer, Heidi Fischler, Franz Fischler, Jörg Doulik (v.l.n.r.)

Veranstaltung wird uns am 28. Juni in die Wagenburg von Schloss Schönbrunn führen, wo wir auch die Ausstellung zum 300. Geburtstag von Maria Theresia besuchen werden.

Einladung und Fotos zur Veranstaltung am 26. April:
<http://bit.ly/2s30X0g>
<http://bit.ly/2s3aapk>



Voller Saal im Haus der EU



Podiumsteilnehmer (Isabell Hoffmann/Bertelsmann-Stiftung, Sascha Ernstz/ÖGB-Bundesjugendvorsitzender, Christian Cummins/Moderator, Eva Nowotny/ehem. Botschafterin, Franz Fischler/AIACE; v.l.n.r.)

serem Mitglied Franz Fischler im Kreis der anwesenden etwa 20 AIACE-Mitglieder die Urkunde über seine Ehrenmitgliedschaft

DÉBAT SUR LE FUTUR DE L'EUROPE À LLEIDA (CATALOGNE)

Professor Giménez Piernas and the Universidad de Alcalá de Henares have organised a series of seminars on the current state of the European Union. The Spanish branch of the European Movement is a key co-sponsor of these seminars, and the University's Vice-President, Professor Aldecoa, is also directly involved

PAR JOSE LUIS MARBAN GARCIA, DELEGUE TERRITORIAL AIACE-ES EN CATALOGNE

Le 7 mai dernier a eu lieu à Lleida la traditionnelle « réunion de printemps à Catalogne » des adhérents résidents en Catalogne. Cette activité a été organisée en partenariat avec la Mairie (Paeria) de Lleida dans le Programme de la semaine européenne.

Dans ce cadre, un débat-colloque sur « Le futur de l'Europe avec un regard au passé, 60 ans depuis Rome » s'est tenu avec la participation du Dr. Antoni Blanc, professeur de Droit international public, Directeur du Centre d'excellence Jean Monnet de l'Université de Lleida, M. Jordi Carbonell, Directeur du Centre de Documentation européenne de l'Université de Lleida, M. Joaquín Díaz Pardo, président de l'AIACE-Espagne et M. Josep Molsosa, ancien

fonctionnaire de la Commission européenne et agissant comme modérateur, M. Ferrán Tarradellas, Directeur de la Représentation de la Commission européenne à Barcelone.

Les questions évoquées dans le Livre blanc de la Commission européenne sur l'avenir de l'Europe présentée le 1er mars par la Commission européenne ont été examinées. Un public composé en majorité par de jeunes étudiants s'est montré très motivé et lors du colloque des questions ont été soulevées notamment sur la désaffection européenne, l'agenda social, les chances offertes par le Brexit, la défense commune, et la sauvegarde de la paix comme la valeur suprême.



Courrier des lecteurs

Un lecteur cypriot nous fait remarquer que la carte publiée à la page 50 du VOX 106 comporte une erreur, car l'île de Chypre mentionnée en jaune en bas de page correspond exactement à l'île de Crète. L'île de Chypre — la vraie — est située en bas à droite de la carte en dessous de la Turquie.

Une lectrice ancienne traductrice EN a relevé des fautes d'orthographe en EN et en FR dans certains articles du VOX

106. Nous prions les lecteurs qui trouvent ces erreurs de bien vouloir nous excuser.

VOX est conçu et réalisé sur la base du bénévolat ce qui laisse un certain nombre de lacunes, dont celles d'une relecture « professionnelle » multilingue. L'AIACE est toujours intéressée d'accueillir de nouveaux volontaires, notamment dans le secteur linguistique.

ΑΓΑΠΗΤΕΣ ΦΙΛΕΣ ΚΑΙ ΦΙΛΟΙ

Ένα τρίμηνο ακόμη πέρασε. Ένα τρίμηνο που το παράρτημα μας πάλι κατάφερε να «υπερβεί εαυτόν». Λίγο πριν το Πάσχα είχαμε την επίσκεψη της Ιατρικής Υπηρεσίας – Bureau liquidateur - για 5 ημέρες στην Αθήνα.

ΔΕΣΠΟΙΝΑ ΒΑΜΒΑΚΙΔΟΥ

Την πρώτη ημέρα της επίσκεψης της Ιατρικής Υπηρεσίας στις 4.4.2017 έγινε η ετήσια Γενική Συνέλευση το πρωί, όπου παρουσιάστηκαν τα πεπραγμένα του παραρτήματος και τα οικονομικά μας και αφού έγινε ένα διάλειμμα με ελαφρύ φαγητό και καφέ συνεχίσαμε με το Bureau Liquidateur που μας έλυσε πολλές απορίες.

Η συνάντηση έκλεισε με τον καλύτερα δυνατά αποτελέσματα.

Η όλη επίσκεψη υπήρξε άλλη μία μεγάλη επιτυχία του Ελληνικού Τμήματος. Μετά από κατάλληλη προετοιμασία και προεργασία, περιμένουμε πλέον τις νομικές διατυπώσεις για να κλείσουν συμφωνίες με το ΙΑΤΡΙΚΟ ΚΕΝΤΡΟ, ΥΓΕΙΑ, ΕΥΡΩΚΛΙΝΙΚΗ, ΙΑΣΣΩ ΚΑΙ ΜΕΝΤΙΤΕΡΑΝΕΟ. Οι συμφωνίες αυτές δεν αφορούν μόνον στην προληπτική ιατρική (check up), αλλά και στην νοσηλεία, όσον ανήκουν στο δικό μας ασφαλιστικό σύστημα, αλλά και των προστατευομένων μελών καθώς επίσης και των συζύγων, οι οποίοι καλύπτονται από την συμπληρωματική ασφάλιση (complémentarité). Προσπάθεια έχει γίνει ώστε και μέλη της οικογένειας που δεν καλύπτονται από τα προαναφερθέντα σχήματα να τυγχάνουν καλύτερης και ευνοϊκότερης μεταχείρισης. Είναι θέμα χρόνου να οριστικοποιηθούν όλα και τότε θα έχετε λεπτομερέστατη ενημέρωση. Επί πλέον σε όλο αυτό το σχήμα ανήκουν και οι εν ενεργεία συνάδελφοι. Η ΙΣΧΥΣ ΕΝ ΤΗ ΕΝΩΣΕΙ!!!

Αυτές τις ημέρες τελειώνει και η διόρθωση του «Οδηγού». Ένα κείμενο αρκετών σελίδων, το οποίο θα τυπωθεί από την ΟΙΒ και θα μοιραστεί σε όλους τους συνταξιούχους, προκειμένου, τόσο αυτοί, όσο και οι οικογένειές τους να μπορούν απρόσκοπτα να χρησιμοποιούν τις κεντρικές υπηρεσίες. Η ιστοσελίδα μας υπάρχει πλέον στο διαδίκτυο, αλλά όχι στην τελική της μορφή. Καθυστέρησε λόγω πολλών προσωπικών προβλημάτων, των διαφόρων που την «έστησαν», αλλά ελπίζουμε να είναι έτοιμη πριν τις διακοπές μας. Η ιστοσελίδα μας θα έχει τμήματα με ελεύθερη πρόσβαση, αλλά και «προστατευμένα» στα οποία πρόσβαση θα έχετε με τον αριθμό της σύνταξής σας και μόνον τα μέλη!

Στην Γενική μας Συνέλευση μιλήσαμε ακόμα και για ένα σεμινάριο επιμόρφωσης για την RCAM-on line. Δυστυχώς δεν θα μπορούσαμε να το πραγματοποιήσουμε πριν το φθινόπωρο αυτής της χρονιάς

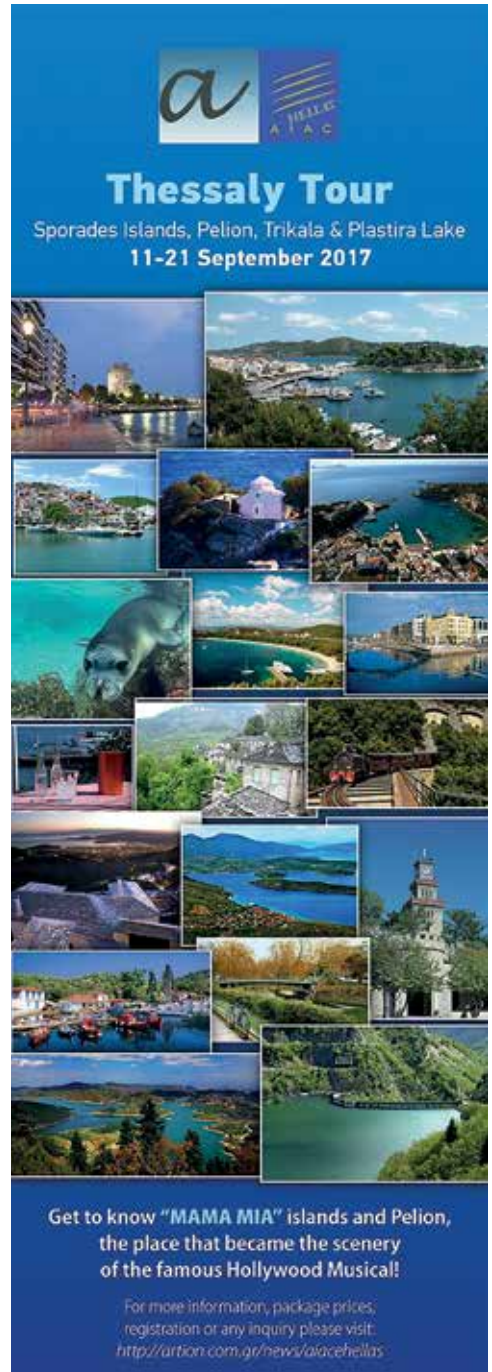
Σας υπενθυμίζουμε την εκδρομή που προγραμματίζουμε τον Σεπτέμβριο 2017 Θεσσαλονίκη – Σποράδες – Πήλιο – Λίμνη Πλαστήρα – Θεσσαλονίκη. Όπως και τις άλλες φορές, έχουμε

επιλέξει τα καλύτερα ξενοδοχεία και τις καλύτερες διαδρομές και ελπίζουμε ότι και αυτή την φορά θα στεφθεί από επιτυχία. Για αυτό σας καλούμε να εγγραφείτε και εσείς!

ΚΑΛΟ ΚΑΛΟΚΑΙΡΙ ΣΕ ΟΛΟΥΣ

Remember

Get to know “MAMA MIA” islands and Pelion, the place that became the scenery of the famous Hollywood Musical!



a HELLO A I A C

Thessaly Tour

Sporades Islands, Pelion, Trikala & Plastira Lake
11-21 September 2017

Get to know “MAMA MIA” islands and Pelion, the place that became the scenery of the famous Hollywood Musical!

For more information, package prices, registration or any inquiry please visit:
<http://artion.com.gr/news/aiacehellas>

AIACE IN SWEDEN SINCE 2007

AIACE Section Sweden celebrated its ten years by gathering some 70 members for an anniversary lunch in Stockholm on May 8.

BY MARGARETA ROTH, LARS-ERIK LUNDIN GUDRUN WALDENSTROM

The President of AIACE International Bernhard Zepter and his spouse honoured the section with their presence. He also made a very appreciated intervention at the lunch. Present were also the head of the EU Representation in Stockholm, Mrs Katarina Areskough Mascarenhas, and the Vice President of AIACE Section Finland, Mrs Elisabeth Helander.



The event was inaugurated through a surprise appearance of one of the most celebrated artists supporting the European project and indeed freedom in Europe, the singer Arja Saijonmaa, who performed a number of much appreciated songs. Arja also expressed her deep appreciation of the outcome of the French election by the clear vote for Emmanuel Macron the day before.

On the occasion, the brilliant achievements over a full decade by the former President of section Sweden, Anja Ek, and the Vice President, Marianne Hildebrand, were saluted. They were both awarded honorary membership for life.



Bernhard Zepter with his wife at AIACE Section Sweden's 10th year celebration



Arja Saijonmaa performed at AIACE Sweden's 10 year celebration. Arja has been Goodwill Ambassador for UNHCR, member of the UN Committee for Culture Against Apartheid; In her world tours, i.a. with Mikis Teodorakis, she has taken a firm stand against dictatorship and oppression of human rights and freedom. She also performed at the memorial ceremonies for Olof Palme and Willy Brandt and at the peace concert led by Gorbatojov in Moscow 1985.



Among other occasions Bernhard Zepter visited Sweden in 1993 together with Jacques Delors during negotiations for Swedish EU membership.

JAHRESTAGUNG DER DEUTSCHEN SEKTION 2017

VON HENDRIK FEHR, PRÄSIDENT DER AIACE-DE E.V.

Die diesjährige Jahrestagung mit Mitgliederversammlung und einem zweitägigen Rahmenprogramm findet vom 27. Bis 31. August in Heidelberg statt. Der Oberbürgermeister der Stadt übernimmt die Schirmherrschaft und lädt die Teilnehmer nach der Stadtbesichtigung und Führung durch das Schloss zu einem Umtrunk ins Rathaus ein. Auf der Mitgliederversammlung am 29. August finden auch Neuwahlen des Vorstandes statt. Der Nachmittag wird mit einem Vortrag von Prof. Dr. Zur Hausen, Nobelpreisträger für Medizin eröffnet, gefolgt von einer Podiumsdiskussion dreier Abgeordneter des Europäischen Parlaments aus der Region. Zum Abschluss erhält die Bewegung „Pulse of Europe – Heidelberg“ eine Spende in Anerkennung ihres Engagements für Europa. Gäste aus anderen Sektionen der A.I.A.C.E. sind natürlich auch willkommen (Kontakte bitte an unsere Vizepräsidentin Gisa Elfert: gisa.elfert@aiace-de.eu). Am 30. August wird vor dem festlichen Abendessen im Hotel ein Tagesausflug mit Schlossgartenführung nach Schwetzingen angeboten.

„Pulse of Europe“

In vielen Städten Deutschlands haben junge Menschen, vor allem Studenten, jeden Sonntag eine einstündige Demonstration



Abschluss der „Pulse of Europe“ Veranstaltung auf dem Heidelberger Universitätsplatz am Tag der Präsidentschaftswahlen in Frankreich
Foto: Pulse of Europe Heidelberg

für Europa organisiert. Mitglieder unserer Sektion waren unter anderem in den

Veranstaltungen in München, Berlin und Heidelberg. Für mich als „Alt 68er“ war es ermutigend und eindrucksvoll zu sehen, dass sich die junge Generation nicht nur wie wir damals gegen sondern für eine Idee engagiert. An den Sonntagen vor den Wahlen in den Niederlanden und Frankreich waren diese Länder Schwerpunkt der Demonstrationen. Viele Teilnehmer aller Generationen konnten das Mikrofon für kurze Erklärungen benutzen. Die Veranstaltungen in Heidelberg endeten mit einer „la Ola Welle“ und der Europahymne. Diese sich inzwischen auch auf andere Länder der Europäischen Union ausgebreitete Bewegung soll in monatlichen Abständen fortgesetzt werden.

.... immer Flagge zeigen

Es gibt zahlreiche Gelegenheiten, sich auf völlig unpolitischer Art und Weise zu der Europäischen Union zu bekennen. Bei meiner Teilnahme am Internationalen Triathlon 2016 in Hamburg, trat ich mit zwei aktiven Mitarbeitern des EU Parlaments und der EU-Kommission in Luxemburg beim Sprint-Team-Wettbewerb (750m Schwimmen - 20km Rad - 5km Laufen) an. Meine Mitstreiter kamen aus der Slowakei (Schwimmen) und Spanien (Rad), womit unser Team „Speedy Gonzales“ schon den multi-nationalen Charakter darstellte.

Höhepunkt war der gemeinsame Zieleinlauf auf dem Rathausplatz unter der vom Hamburger Info-Point Europa geliehenen Europaflagge und tosendem Beifall vom Publikum.

Seit mehreren Jahren beteilige ich mich als Skipper an der viertägigen Segelregatta „Siggys Cup“. An dieser Regatta nehmen nur Mannschaften aus Luxemburg teil (u.a. vom Europäischen Parlament, dem Europäischen Rechnungshof und der Europäischen Investment Bank EIB) t. Meine 9 köpfige Crew („Triathlon Luxemburg Trilux“) in diesem Jahr aus



Deutschland, Luxemburg, Frankreich und Italien ersegelte in Kroatien den fünften von 26 Plätzen. Wie in jedem Jahr gehört die Europaflagge – neben der meines Hamburger Segelvereins SCRHE -unter die Saling des Segelschiffes.

Jahrestagung 2018

... findet in Berlin statt. Die genauen Daten werden im August bekannt gegeben.



Neue Mitglieder in der deutschen Sektion der AIACE können ihren Aufnahmeantrag jederzeit an Horst Scheurer (horst.scheurer@aiace-de.eu) richten. Informationen über unsere Vereinigung finden Sie im Internet unter www.aiace-de.eu

DANMARK – 70 MIO. ÅR TILBAGE

Den årlige generalforsamling den 24.-26. april blev afholdt i den gamle købstad Stege på Møn. Bestyrelsen havde valgt Frederik den 4.'s stilrene navigationsskole fra 1703 – nu det moderne hotel Residens Møen – som basis for arrangementet. Flere medlemmer tog allerede mandag eftermiddag på en tur i det gamle centrum. Købstaden havde sin storhedstid under middelalderens sildeeventyr, hvor den dominerede Østersøens silde-markeder. Nu er byen om sommeren et yndet sted for turister og sejlsportsentusiaster.

AF MARINA WIJNGAARD

Det sociokulturelle arrangement i forbindelse med GF gav anledning til et par filosofiske overvejelser. På turen over Møn fik vi set flere sider af øens historie. GeoCentret Møns Klint var første stop. Der blev individets betydning reduceret til et lille 'hik' i klodens eksistens. Det blev en rejse tilbage til den tid, hvor det område, som senere skulle blive Danmark, lå hen som et subtropisk hav, som mildrede med liv. Klinternes 70 mio. år gamle kalkaflejringer indeholder utrolige mængder fossiler, som gradvist kommer frem ved klintskred. Det seneste opsigtsvækkende fund af 'danekræ' var tænderne af en mosasaur, en 3-17 m. lang glubsk havøgle, som første gang blev opdaget i starten af 1800-tallet i lignende

mantiske have efter engelsk forbillede med maleriske hytter til gæsterne og lysthuse til meditation og naturoplevelse.

Sidste stop var Elmelunde kirke, som ligger klos op ad en bronzealderhøj. Kirken har formodentlig afløst et ældre kultsted. Elmelundemesteren malede i 1400-tallet kalkmalerier, der skulle belære menigheden om den rette tro og livets forfængelighed. Memento mori! Hans værk er berømt, men hans navn er glemt. Man ved intet om ham, men han har efterladt et varigt minde i flere kirker i området. Hans stil kan genkendes på de stærke farver og personernes 'søv-nige' øjne.

Selve generalforsamlingen blev afviklet i god orden. Der blev valgt en ny formand, Marina Wijngaard, og en ny næstformand, Eva Dudzinska. Arrangementet sluttede med en hyggelig festmiddag, hvor den nye formand benyttede lejligheden til at takke den afgåede formand, Thomas Garrigues, for hans mangeårige indsats i bestyrelsen.

Næste arrangement bliver en Sort Sol Safari ved Vadehavet i begyndelsen af oktober.

In brief

The Danish general assembly took place April the 24th-26th in the old town of Stege on the island Møn.

Residens Møen built in 1703 as a training institution for navigators and now a modern hotel, proved to be an excellent choice for the arrangement.



A picture of the interior of the church of Elmelunde on Møn. The church is known for its extraordinary frescoes.

During the second part of the Middle Ages Stege was a blooming town dominating the herring marked in the Baltic. Nowadays it's a quieter place but in the summer the harbour is teeming with tourists' boats and yachts.

On Tuesday the guided tour at GeoCenter Møns Klint was an excursion to Denmark's most ancient history. The cliffs of Møn are lime sediments deposited about 70 million years ago in a subtropical sea and they are extremely rich in fossils. Cliff slides give access to spectacular new finds, amongst the latest the teeth of a mosasaurus. Inside the GeoCenter there are interactive exhibitions and a 3D cinema.

After lunch at the GeoCenter the next stop was at Liselund, a beautiful and unique summer residence from the late 18th century when gentry and the middle classes developed a passion for romantic parks with cottages and small retreats for contemplation of nature and the meaning of life.

Last pearl on the string was the stop at the mediaeval church of Elmelunde, famous for its frescoes. The anonymous craftsman is only known as 'the master of Elmelunde', but his craftsmanship has survived the ages in several churches in the region.



The participants at the GA in front of the 'GEOCENTER' at Møn's Klint, which offers visitors a magnificent exhibition of the evolution of Denmark for 70 million years

aflerjinger ved floden Maas.

Efter frokosten var der afsat tid til en spadseretur for at se selve klinten efterfulgt af et kort besøg ved Liselund. Allerede i slutningen af 1700-tallet blev Møns Klint og dens særlige natur dyrket af aristokratiet og det bedre borgerskab. Antoine Bosc de la Calmette, amtmand for Møn, byggede den enestående lille sommerresidens og opkaldte det efter sin hustru, Elisabeth (Lisa) Iselin. Ægteparret anlagde den ro-

NOUVELLES DE LA SECTION LUXEMBOURG

Pour l'essentiel, notre section mène ses activités traditionnelles par les actions sociales avec un nombre toujours croissant d'Anciens qui nécessitent une assistance, l'organisation de voyages et d'activités culturelles (très demandées et courues), la publication trimestrielle de notre Bulletin, etc...

PAR LAURA BARENTS PRÉSIDENTE AIACE LUXEMBOURG

Durant ce premier semestre qui s'achève, nos membres ont participé à plusieurs activités culturelles : en février il y a eu la deuxième conférence de Me Christine Doerner sur « Les droits successoraux suite au règlement UE n° 650/2012 du 4/7/2017 à laquelle ont participé 165 personnes ; le 8 mars : visite de l'exposition "L'armée Terracotta et l'héritage de l'Empereur chinois éternel" à Liège ; en avril : conférence sur "le rôle et compétences des communes au Grand-duché de Luxembourg", par Mr Franco Avena ; le 17 mai : voyage d'un jour en Gaume.

Voyages en programmation :

le 22 juin prochain le nouveau spectacle cabaret à Kirrwiller ; du 1er juillet au samedi, 8 juillet voyage sur l'île de Guernesey et Sercq ; du 1er au 8 octobre et du 8 octobre au 15 octobre : 2 fois une semaine sur le golfe de Naples.

Je voudrais également rappeler notre **Repas de Nouvel An** qui a eu lieu le 18 janvier 2017 qui obtient un succès toujours croissant, et auquel ont participé 225 personnes. Celui-ci a de nouveau été animé par le "Duo Rosa" composé de la chanteuse Stephany Ortega et de la pianiste Lena Kollmeier ; ce duo a enchanté l'assistance par des mélodies internationalement connues.

Je terminerai par notre **Assemblée générale** du 26 avril 2017 au cours de laquelle ont eu lieu les élections pour un nouveau Comité (Conseil d'Administration), le mandat de deux ans étant arrivé à échéance. L'AG a été suivie du dîner traditionnel auquel ont participé un cinquantaine de personnes.

Ont été élus :

Chantal Anstett ; Laura Barents ; Stephane Hoogewijs ; Marc Meert ; Keith Robertson ; Marie-Catherine Sergent ; Rosella Testi ; Marion Wams.

La réunion constitutive du nouveau comité a eu

lieu le 11 mai 2017. Le nouveau Comité (Conseil d'Administration) pour un mandat de deux ans se compose comme suit :

Présidente : Laura Barents ; Vice-Présidente : Rosella Testi ; Trésorier : Marc Meert ; Trésorier adjoint : Keith Robertson ; Secrétaire : Stephane Hoogewijs ; Membres : Chantal Anstett ; Marie-Catherine Sergent ; Marion Wams.



ANNUAL GENERAL MEETING, SEMINAR AND SOCIAL EVENTS

The Ireland Section is continuing to build on its programme for members with the development of an ID card, a second seminar on JSIS Online and a full and well supported programme of social events.

BY WENDY O'CONGHAILE

Annual General Meeting

was held on 16 March, when the members were briefed on the work of the Executive Committee over the past year. This has been highly focussed on medical and health issues such as the identification of an approved health screening centre, regular updates to our Members' Handbook and support for individual members seeking assistance of various kinds. The two Committee members who have been undertaking this last task have now been appointed social action 'ambassadors'.

Taking the example of our colleagues in Austria and Italy it was decided to develop an **identity card** for members which would provide easy access to essential contact details in times of medical emergency. This has now been offered to any member (and spouse/partner) who wishes to have one. Members are still encountering some difficulties in signing up to and using JSIS Online and other online Commission services so a second **JSIS training session** is to be held this June with assistance from Ispra personnel. The AGM also saw the election of the Committee for another 3-year period. Most of us were re-elected, including our **President Peter Doyle**, but unfortunately **Rosemary Rowley**, our Hon. Secretary for many years, has had to step down through ill health and there were many expressions of thanks at the AGM from members and the Committee, who will miss her support.

Annual Spring Trip

The social programme for 2017 had a strong start with a trip to **Wexford**, the historic county town of County Wexford in what is widely known as the Sunny South East. Originally founded by the Vikings in around 800 AD, it also played a significant role in the 1798 rebellion against British rule. Today it is perhaps more famous for hosting the internationally recognised

Opera Festival held every October. So, on 28 February an intrepid band of members under the leadership of Frank Fahy set out by train to Wexford and fortunately they encountered a sunny window sandwiched between Storms Doris and Ewan. With the aid of a local guide the group visited a whole host of historic buildings and monuments ranging from the original town walls of the Viking settlement (see photo) to the modern National Opera House. They then



enjoyed a welcome meal in an old-style food emporium dating from the 1860s, Green Acres, which includes a restaurant, wine and food shop as well as a bakery. The tired day trippers glad that their misgivings about the weather had been in vain made their way back to Dublin.

Ireland-Finland Golf Tournament

The month of May saw a new event in our social calendar when AIACE Ireland Section played host to a visiting group of golfers from AIACE Finland. The visitors led by Timo Kauppinen, were in Ireland from 3–10 May for a week of golf. Timo, prior to his retirement, had worked at Eurofound, the EU agency for living and working conditions based in Dublin and had a good appreciation of the golfing and tourist attractions of the greater Dublin area.

AIACE Ireland was invited to field a team for a friendly golf match on 5 May at Donabate

Golf Club in North County Dublin. Fourteen players on each side (7 gentlemen and 7 ladies) progressively teed off in the sunshine to compete for the inaugural AIACE Ireland Perpetual Golf Trophy. Everything went very smoothly and 5 hours later they were all back in the clubhouse taking much needed sustenance and counting/checking score cards. There were fun prizes for the longest drive for both ladies and gents, for nearest the pin, for the best lady score and best gents score.

The whole party adjourned later to the National Yacht Club in Dun Laoghaire for evening dinner where the lively banter continued. The group retold stories of golf exploits and relived many great golf shots and tantalising near misses. The AIACE Ireland fun 'trophy' was retained by the host team by the narrowest of margins and its contents (a bottle of Irish Mist Liqueur) was passed to the gallant Finnish side who also came bearing gifts of premium Finnish vodka. Overall, the experiment was pronounced a resounding success by all the 'guinea pigs' who participated amid a general resolve for it to be repeated in future years.



NON SIAMO DISPERSI, ECCOCI ANCORA QUI!

Per un disguido tecnico non siamo stati presenti su VOX 106 e chiediamo scusa a tutti coloro che ci seguono e s'interessano all'attività della Sezione Italia. Riprendiamo quindi l'informazione che ci riguarda dando uno sguardo retrospettivo agli avvenimenti da dicembre 2016 a maggio 2017.

DI GIANFRANCO SOTTOCORNO

Nuovo Comitato Nazionale

Innanzitutto comunichiamo la sua composizione, eletto a fine novembre 2016 per 3 anni (12/2016 – 11 /2019) e che si è insediato ufficialmente il 15 dicembre presentandosi all'Assemblea Generale a Roma.



Gianfranco SOTTOCORNO (Presidente), Vittorio CIDONE (Vice-presidente), Graziella GUERRATO (Segretario), Rosa LOGUERCIO (Tesoriere); membri titolari: Maria Grazia MAGISTRI, Antonio MASCARELLO, Valerio PIZZINATO, Ambrogio COLOMBO; membri supplenti: Serenella PIROTTA, Angelo GEMELLI. Revisori dei Conti: Adriano ENDRIZZI, Franco SANTINI.

Delegati al Consiglio di Amministrazione Aiace Internazionale: G. SOTTOCORNO e S. PIROTTA (titolari), A. COLOMBO e A. MASCARELLO (supplenti).

L'anno 2017 si è purtroppo aperto con un lutto importante per la Sezione, con il decesso di ERIK van LAMSWEERDE, membro fondatore della Delegazione di Ispra e suo Presidente onorario; di lui diamo un breve ricordo a parte (In Memoriam). Ciò malgrado, pur con la tristezza del momento la vita della Sezione ha continuato a scorrere, come è giusto che sia, secondo i programmi e gli obiettivi che le sono propri. In questo contesto si sono svolte tre Assemblee Generali (In sede a Roma il 15/12/2016 e 05/04/2017; in Delegazione a Ispra il 26/01/2017) nel corso delle quali sono stati espletati gli obblighi statutari relativi ai consuntivi di bilancio 2016, sia per la Sezione che per la Delegazione, ricevendone l'approvazione e lo scarico di responsabilità dei rispettivi tesoreri, nonché le previsioni di spesa 2017. Inoltre, approfittando della partecipazione della Direttrice PMO Sig.ra V. GAFFEY in dicembre a Roma nonché della Sig.ra Silvano sempre presente alle nostre A.G. sono stati affrontati vari temi inerenti la Cassa Malattia. Si è preso atto di un notevole miglioramento dei tempi di rimborso, in particolare con RCAM on-line, e si è espressa soddisfazione per la comunicazione

telefonica giornaliera messa in atto dal PMO/6 di Ispra con tempi di risposta ormai del tutto confacenti ai bisogni degli utenti. Per contro si è fatta rilevare la notevole insoddisfazione per i continui problemi, ancora irrisolti, legati alla Medicina preventiva. Detto delle A.G. di cui va ricordata anche la presenza in gennaio a Ispra di Didier Hespel, Generale di Aiace Internazionale, i vari volontari presenti sia in Sede a Roma che in Delegazione a Ispra, hanno continuato ad offrire il supporto ai soci per i vari aspetti legati alla Cassa Malattia, l'assicurazione CIGNA, la Medicina preventiva in particolare per i coniugi in complementarietà, i ricoveri ospedalieri, procedure amministrative per la fiscalità dei coniugi di colleghi appena passati da attivi a pensionati (non più sufficiente, all'inizio, la dichiarazione sull'onore valida per legge in Italia), assistenza amministrativa nei casi di decesso, e quant'altro possa servire al pensionato o al coniuge. Aiace Italia ha poi contribuito in modo sostanziale, sia per l'organizzazione che nel merito, al successo dell'incontro PMO/6 (Cassa Malattia) a Ispra con le sezioni Aiace da esso gestite (FR-ES-IR-UK-PT-NL-IT) che si è tenuto ad Ispra il 2-3 maggio.

Cultura e svago.

Ma come ben sappiamo ci si occupa anche di tener desto l'interesse dei Soci nel campo della Per la cultura il programma annunciato su VOX 105 di dicembre sia per l'area della capitale che per la delegazione sta ottenendo vivo successo, a conferma che i soggetti individuati attraggono costantemente. Dicali altrettanto per lo svago dove cultura, piacere di nuove scoperte, mettendo in conto anche.... un po' di fatica, vanno a braccetto e danno luogo a grandi soddisfazioni. Dopo una visita giornaliera a **Brescia** (in età romana era una delle città più importanti dell'attuale settentrione d'Italia) ammirando la sua area archeologica al centro del tessuto urbano dove sono ancora visibili il Santuario di età repubblicana (I sec. a.C.), il Capitolium (73 d.C.), il Teatro (I-III sec. d.C.) e l'odierna Piazza del Foro che conserva vestigia della piazza di età romana (I sec. d.C.), ecco l'ardimentosa **avventura in IRAN** (10 giorni) nel mese di marzo. L'illustrazione di questo tour non può essere solo un breve riassunto; ecco quindi la testimonianza che ci ha dato uno dei partecipanti:

*" Il primo giorno visita della capitale Teheran con la scoperta del favoloso complesso del **Golestan**, residenza storica della dinastia **Qajar**. È questo un insieme di 17 edifici che al loro interno racchiudono veri "tesori" quali la "sala delle Udienze" e la "sala degli specchi". Oltre a questo complesso abbiamo visitato 3 musei della capitale: quello archeologico con reperti della grande storia persiana, quello dei Gioielli della Corona sistemato nel caveau della Banca Nazionale, e quello dei Tappeti.*

*Il giorno dopo il tour ci ha portato alla città santa di **Qom**, cuore della rivoluzione del 1979, per ammirare il santuario **Hazrate** -*



Masumeh, centro spirituale della città dove si trova la tomba di **Fateme**, sorella dell'imam Reza. Poi la cittadina di **Kashan**, per la visita del Giardino di Fin, considerato uno dei più bei giardini di tutto il paese, e di una casa tradizionale, un tempo residenza signorile.



Arrivo a **Isfahan** dove sostiamo per due giorni.

La prima giornata visita della città, una delle più belle d'Oriente, capitale della dinastia Safavide, che conobbe l'inizio del suo splendore durante il regno di Abbas il Grande. Visita panoramica alla bellissima piazza Meidun, con sosta al bazar. Si prosegue con la visita del quartiere Jolfa, oggi vivace centro della Chiesa Armena. Si ammirano i suoi famosi ponti tra cui lo stretto Khajou, che nel 1650 fungeva da diga. Nella seconda giornata abbiamo ammirato i magnifici edifici costruiti sulla grande piazza Meidun, la Moschea dell'Imam, la Moschea della Regina, il Palazzo Reale ed il bazar. Fantastica la Moschea del venerdì, vera summa dell'architettura islamica, e non meno favoloso il palazzo delle 40 colonne voluto da Sha Abbas I nel XII secolo, immerso in un meraviglioso parco.

Nella mattinata del giorno dopo partenza per **Yazd**, attraversando un paesaggio quasi desertico con sosta nella cittadina di **Nain**; arrivo a Yazd nel pomeriggio, una delle città più antiche del mondo, caratterizzata dalle sue case color ocra, famosa per ospitare la

comunità più numerosa di zoroastriani, l'antica religione precedente all'Islam. Grazie alla sua posizione isolata, la città si è mantenuta intatta nei secoli come esempio di architettura persiana e si fa ammirare per il fascino della città vecchia, con le sue vie strette, i suoi palazzi addossati l'uno all'altro ed il suo bazar. Da segnalare il centro della piccola comunità Zoroastriana con la Torre del Silenzio, del XVIII secolo, e il Tempio del Fuoco, che conserva un fuoco che arde ininterrottamente dall'anno 470. Nel pomeriggio partenza per **Shiraz** con sosta a **Pasagrade**, dove abbiamo visto l'imponente tomba di **Ciro il Grande**.

Poi via verso **Persepolis**, la maestosa città-palazzo dei re persiani, edificata nel VI sec. A.C. e distrutta da Alessandro Magno come vendetta del saccheggio di Atene durante le guerre persiane. Maestoso il Palazzo di Primavera, fatto costruire da Dario per celebrare le feste di inizio anno; l'enorme piattaforma è ricoperta di bassorilievi raffiguranti tutte le popolazioni che facevano parte dell'Impero Persiano. Prima Dario e poi Serse avevano fatto affluire in Persia i migliori artigiani del loro mondo, costruendo un palazzo che doveva essere la summa dell'architettura e della scultura del tempo. Altra visita altra meraviglia: **Naqsh e Rostam**, luogo delle tombe dei re achemenidi purtroppo ormai vuote, ma con fantastici bassorilievi sassanidi.

Malgrado la stanchezza (non si è più giovani anche se arzilli!) nell'ultimo giorno del tour, a chiusura di un percorso che non si dimenticherà per le tante meraviglie incontrate, ecco **Shiraz**, città, famosa per i suoi giardini e per essere considerata la culla della civiltà persiana. Visita della cittadella di Karim Khani, della graziosa ed elegante moschea Nasir Ol Molk, del giardino dove riposa il più famoso poeta persiano Hafez, e.... come grand finale uno sguardo, solo dall'esterno, al mausoleo di Shah-e-Cheragh costruito nel XIV secolo.

In conclusione un viaggio fantastico che ha fatto vivere emozioni non comuni e che ha fornito informazioni, curiosità, immagini, storia, più di quanto pensassi. Ogni viaggio ti arricchisce e questo più di molti altri."



ANNUAL MEETING

The main event of this year was our annual meeting in March. AIACE President Bernhard Zepter and the Governor of the Bank of Finland Erkki Liikanen discussed the current crises and the future of Europe in front of a record big AIACE audience after the meeting had been introduced by our band Rubato.

BY ELISABETH HELANDER, VICE-PRESIDENT AIACE FINLAND

ADVICE AND SUPPORT

AIACE Finland has continued its active approach since we last reported to the VOX magazine. Our main task is to give advice and practical help to our members as well as to non-members. We released a printed *Vademecum* a few years ago, which we also published on our web site. It describes different important matters to consider when returning to one's own country or for approaching the PMO-CONTACT, for requesting JSIS support for health screening and other types of services, or for using JSIS online, etc.

The web version of our *Vademecum* has been updated continuously in line with the new developments and new procedures of PMO and JSIS.

Our internal web site thus provides answers to most questions important to our members. Nevertheless, many additional questions are presented to and responded to individually by our board members, normally by e-mail. Particularly relevant questions are then included in the updated web version of the *Vademecum*.

The communication between members is working well. Our president sends out an information letter to all members by e-mail once or twice a month. This information letter includes relevant AIACE and EU news, including possible changes in the

EU rules for personnel and sickness insurance, related Finnish arrangements and the agenda of our forthcoming events. Evidently, this quick and informal way of working in addition to the fact that we provide advice and even concrete practical help in many situations challenging to former EU officials and their spouses is appreciated, as most former EU officials have wished to join our section when they move back to Finland after their retirement. Our member/retiree ratio continues to be one of the highest amongst the AIACE sections.

Policy Issues

European issues have become more and more visible in Finnish media. Even in a small country like Finland the press understands that major policy events like the Brexit negotiation or the French presidential election have a direct bearing on the life of citizens in Finland. Such issues are accordingly widely covered.

The highlight of the year was our well-attended annual meeting in March. In the meeting AIACE president **Bernhard Zepter** discussed the current crises and the future of Europe with the Governor of the Bank of Finland **Erkki Liikanen**. The two had been working together during Finland's EU access negotiations, as Bernhard Zepter was the



'Trio' AIACE International President Bernhard Zepter, Governor Erkki Liikanen and AIACE Finland President Heikki Salmi

Deputy Head of Jacques Delors's cabinet while Erkki Liikanen was the Ambassador of Finland during the EU negotiations and then became the first Finnish Member of the Commission.

As Bernhard Zepter pointed out, the main challenges facing Europe in our time are globalisation, the ever-widening income gaps and the refugee situation. Let us hope that the renewed EU leadership can deal with globalisation in a way that is fruitful for Europe; can contribute to diminishing income gaps; and can be able to handle the refugee situation in a responsible and humane way.

In the autumn we organised a discussion with our member **Ilkka Uusitalo** about Syria, Iraq and Daesh (Isis). Ilkka Uusitalo used to be ambassador on behalf of the EU in Pakistan and Iraq. Today he acts as a Senior Adviser for the Crisis Management Initiative (CMI), an independent Finnish organisation founded by the Nobel Peace laureate and former President of Finland Martti Ahtisaari.

Together with the Finnish branch of the European movement we regularly meet with the Ambassador of the EU presidency country to discuss its priorities of the presidency.



'Rubato spring 2017'
The AIACE Finland band Rubato in action.

vie de l'aiace finish section

Cultural, social and leisure activities

We organise joint visits to exhibitions, concerts and theatre performances several times a year.

This spring we also organised a walking visit to the Suomenlinna fortress island outside Helsinki, looking in particular at its beautiful architecture. The walk was followed by a joint luncheon in the old officers' club.

Last year our yearly journey went to the beautiful Basque Country, visiting both the Spanish and the French side. This autumn we are heading to the south of Italy. Our AIACE golf players have joined into an active club organising a yearly tournament. This spring our golf club was received by Irish AIACE golfing members for a most successful and agreeable golf competition in Ireland.

We have established a tradition of organising a Christmas dinner in December. Our very own band **Rubato**, consisting of former EU officials or spouses, has already successfully entertained us during three of these highly popular Christmas parties. The band has continually improved its performance, so this year it was also entrusted with the task to give our annual meeting a flying start.

EU4FACTS: Evidence for policy in a post-fact world

26 September 2017 - Charlemagne, Brussels

The interaction between science and policy has never been straightforward. But this relationship has been further complicated by the current post-fact debate. As the Commission's Vice-President, Frans Timmermans, noted recently, "a new crisis has come along ... the crisis of evidence and facts ... we cannot simply answer a demand for a politics of emotions with a strengthened politics of facts". This crisis is a challenge for the whole of society, not only scientists, experts, the media and policymakers, but also for politicians.

We need to learn from past success and failures in building policy on evidence, to understand the causes of this crisis and to chart a new course for organisations operating at the inter-section of facts, politics and the media.

Policy making needs to find the balance between facts and values. Linear thinking cannot be applied to the relationship between science, society and policy anymore. Scientists, politicians and citizens need new models and processes to connect, to develop new thinking and to communicate new narratives. The process needs to become more open, involving all stakeholders (scientists, policymakers and society) from the design and production to the delivery phase.

The conference aims to produce a set of clear recommendations for successful evidence-informed policy making institutions, processes and individuals. It will offer a frank encounter between leading experts from the fields of science, policy and media. Economists, psychologists, philosophers, sociologists and natural scientists will have an opportunity to have an honest, public discussion with practising politicians, policymakers and journalists. In addition to listening to speeches and discussions between leading scientists and politicians, the participants will have a possibility to interact with the speakers via live apps during sessions, as well as meet them in person during dedicated time



slots after each session.

We are pleased to invite you to attend the event: « EU4FACTS: Evidence for policy in a post-fact world » which will take place on 26 September 2017 - Charlemagne - Room de Gasperi

Event page on EU Science hub
Registration
European Commission
Joint Research Centre
DG JRC event team

<http://bit.ly/2rlaWL7>

DIESELGATE

Le Parlement européen a adopté le 4 avril deux textes visant à améliorer les tests d'homologation des véhicules dans l'UE et a confié à la Commission la surveillance de la qualité de l'air.

PAR PIERRE BLANCHARD

Les procédures de test et de contrôle permettront-elles d'éviter un nouveau Dieselgate ? C'est ce qu'espèrent une grande majorité d'eurodéputés qui ont amendé la proposition de la Commission (communiqué de presse ci-après).

Selon les études, Plus de 70 000 Européens par an meurent prématurément en raison des niveaux élevés de dioxyde d'azote (NOx) dans les villes. Il a fallu une enquête américaine pour découvrir le scandale pour un seul constructeur automobile... et les autres ?

Quoi qu'il en soit, l'UE accroît la pression sur Volkswagen après le dieselgate. Des autorités de protection des consommateurs de pays de l'UE, soutenues par l'exécutif européen, ont accentué la pression sur le constructeur automobile allemand, pour qu'il répare les préjudices subis par ses clients, dupés par ses moteurs truqués.

Le PE a cependant repoussé, sous la pression des eurodéputés conservateurs et libéraux, la création d'une Agence européenne de surveillance des véhicules pourtant recommandée par la commission ad hoc créée pour enquêter sur le Dieselgate.



Dieselgate : les recommandations du Parlement pour éviter de nouveaux scandales

[06-04-2017 - 16:36]

La plupart des États membres ainsi que la Commission européenne ont échoué à empêcher les constructeurs automobiles de frauder les tests anti-pollution, souligne le rapport final de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur l'affaire des moteurs truqués. L'ensemble des députés ont adopté ce mardi 4 avril leurs recommandations pour éviter de nouveaux scandales, demandant notamment une surveillance accrue du système par l'Union européenne.

Le « Dieselgate » a mis en lumière l'utilisation par certains constructeurs automobiles de dispositifs d'invalidation permettant de tromper les essais anti-pollution. Capables d'identifier quand le véhicule sera testé, ces programmes sont en mesure de limiter temporairement la quantité de gaz à effet de serre produite. En conditions de conduite réelle, une même voiture peut ainsi émettre jusqu'à 40 fois plus de polluants.

L'existence de différences entre les conditions réelles de conduite et les essais en laboratoire était déjà connue avant que n'éclate le scandale Volkswagen, mais les autorités aux niveaux national et européen n'ont pas pris de mesures suffisamment efficaces pour y mettre fin.

« Les États membres ont fait preuve d'une grande faiblesse dans la mise en œuvre du droit européen. Ils se sont concentrés davantage sur l'intérêt des industries automobiles au niveau national que sur l'intérêt des citoyens européens et la qualité de l'air », souligne Gerben-Jan Gerbrandy, député libéral néerlandais et co-rapporteur des recommandations du Parlement.

Dans le rapport final, les députés soulignent qu'une législation européenne sur les émissions en conditions de conduite réelles devrait rapidement être adoptée. Les conditions d'essai devraient également comporter un élément aléatoire pour éviter les fraudes. Le Parlement demande une surveillance européenne accrue de l'industrie automobile, avec des responsabilités clairement définies. Enfin, les consommateurs affectés par le scandale devraient recevoir des compensations financières de la part des constructeurs automobiles concernés.

L'objectif est d'avoir un jour... un système de tests en conditions réelles, notamment pour les NOx. Vaste programme qui prendra certainement du temps pour qu'une législation s'applique réellement dans tous les EM.

En France, en mai 2017, la direction des fraudes estime à 23 milliards d'euros le montant de la tromperie de VW. L'amende encourue pourrait atteindre 19,7 milliards... ! Le dieselgate ne semble pas concerner que VW, car en Allemagne le parquet, poursuivant une enquête de mars 2017, a procédé à une perquisition chez Daimler... d'autres marques comme Renault et Fiat-Chrysler font également l'objet d'enquêtes. Cette dernière marque est dans le collimateur de l'Agence américaine de protection de l'environnement concernant ses véhicules diesel¹.

En attendant, un peu partout les autorités prennent des mesures pour restreindre la circulation des véhicules les plus polluants quand les conditions atmosphériques les obligent à agir dans les grandes villes.

À suivre.

1 Cela pourrait changer avec l'arrivée des climatoseptiques à l'agence.

FIN DES FRAIS D'ITINÉRANCE

À partir du 15 juin 2017, nous ne paierons plus de suppléments pour utiliser notre GSM en Europe¹. Appeler, envoyer des SMS et surfer sur notre mobile coûtera le même prix, quelle que soit notre localisation dans l'Union européenne. L'usage de notre forfait national sera simplement étendu à l'étranger².

PAR PIERRE BLANCHARD

Cette évolution dans l'utilisation de nos smartphones, tablettes ou PC dans l'UE est positive et montre que l'UE est capable de contraindre des industriels à agir dans l'intérêt des citoyens.

Toutefois le système téléphonique européen est à l'image de l'Union : complexe.

Chaque pays membre a ses opérateurs, ses forfaits, et même lorsqu'un opérateur est présent dans plusieurs pays, il n'y propose pas les mêmes offres. Nous sommes encore loin de la situation de grands pays tels que les États unis ou la Russie où l'on peut surfer ou téléphoner partout sans aucune limite de zone ou de tarif. Il faudra sans doute plusieurs années avant d'arriver à ce niveau de liberté de circulation, dans l'intérêt de tous.

Si vous avez, dans votre pays, un forfait mensuel comprenant un certain nombre de minutes d'appel et de SMS et un certain volume de données, tous les appels émis, les SMS envoyés et les données consommées lorsque vous vous rendez dans un autre pays de l'UE sont déduits de ce forfait comme si vous étiez chez vous, « sans frais supplémentaires », précise encore la Commission. Il faudra cependant veiller aux limites de l'abonnement. Le Wifi a donc encore de beaux jours.

Le BEREC (Groupement européen des régulateurs) a publié ses lignes directrices, mais elles sont parfois assez vagues, laissant une

1 http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-17-885_en.htm

2 Attention le roaming n'a lieu qu'à partir de l'étranger. Si on appelle du pays de son opérateur on paiera encore les tarifs internationaux.



certaine marge de manœuvre aux groupes télécoms. De plus, il s'agit d'un service minimum à assurer, et rien n'empêche les opérateurs d'aller plus loin s'ils le désirent.

Réservé aux « déplacements ponctuels »

Attention toutefois, il ne s'agit pas de mettre en concurrence tous les opérateurs européens³ : impossible par exemple pour

les opérateurs peuvent demander à leurs clients de produire une preuve », ajoute encore la Commission.

La Commission européenne travaille sur ce dossier depuis plus d'une décennie, avec le soutien du Parlement européen et du Conseil européen (les chefs de gouvernement). Depuis l'entrée en vigueur



un Belge de souscrire un forfait particulièrement bon marché à l'étranger dans le seul but de profiter en Belgique de ce service moins cher. « Les opérateurs de réseau mobile doivent fournir les services d'itinérance au tarif national à leurs clients qui résident habituellement dans l'État membre où ces opérateurs sont établis, ou qui ont, avec cet État membre, des liens stables, lors des déplacements ponctuels de ces clients dans l'Union », précise Bruxelles. « Si nécessaire,

3 90 jours par an à l'étranger avec un maximum de 30 jours d'affilée

des premières restrictions de tarification pour les opérateurs, entre 2007 et 2012, le volume de données consommées par les Européens en déplacement dans l'UE a dans le même temps été multiplié par 100.

Pour rappel, les 28 pays membres de l'UE plus la Norvège sont concernés.

Attention : **La Suisse** ne fait pas partie de l'accord.

L'Europe est à vous
<http://bit.ly/2rd9xWb>

« LA RELANCE DE L'EUROPE » PASSE PAR LA MOBILISATION DES CITOYENS

Une majorité silencieuse enfin révélée! Nous avons souvent évoqué ici l'existence d'une « majorité silencieuse » pro-européenne dans l'opinion française. D'une certaine façon, le score obtenu par le seul candidat présidentiel pro-européen (E. Macron) en est la démonstration. Il importe à présent de capitaliser sur cette « révélation » électorale et démocratique — cad de mobiliser activement ce courant d'opinion avant qu'il ne se « rendorme », faute d'initiatives organisées et collectives de soutien.

PAR JEAN-GUY GIRAUD 25 - 05 - 2017

On sait aussi que, jusqu'à 7 mai dernier, le climat politique ambiant ne se prêtait guère à de telles initiatives et que, de fait, peu d'occasions étaient données aux europhiles de manifester publiquement leur attachement à la cause européenne¹.



Les choses ont à présent changé et le **courant pro-européen de l'opinion** — jusqu'ici cantonné à un silence défensif — **va pouvoir s'exprimer ouvertement et activement.**

La responsabilité des associations pro-européennes

Encore faut-il, pour cela, que ce courant soit entraîné et canalisé par un **collectif dynamique et inventif d'associations** (existantes) dont ce prosélytisme est d'ailleurs la raison d'être statutaire. Les principales difficultés seront :

- de convaincre ces associations d'**agir ensemble et de façon organisée et durable,**

¹ À noter toutefois - lors de la campagne électorale - l'action originale et exemplaire menée par l'association "Pulse of Europe" (d'origine allemande) qui va d'ailleurs poursuivre et étendre ses activités dans les grandes villes d'Europe. (Note de VOX : voir article ci-après)

- de mettre sur pied des **outils modernes et performants de communication et d'interactivité.**

Nous avons souvent aussi considéré que, parmi ces associations, la plus ancienne et la mieux implantée sur le territoire était la **branche française du Mouvement européen** — et que c'était donc à elle que devrait revenir la tâche et la responsabilité de déclencher une vaste campagne d'opinion pour soutenir la « relance européenne » en marche.

L'initiative du MEF

Il semble d'ailleurs que le **MEF** soit à présent convaincu du rôle qu'il doit jouer dans cette « relance » — si l'on en croit le message qu'il vient d'adresser à ses adhérents². En résumé, le MEF annonce :

- le lancement d'une nouvelle « **plateforme web** » de grande ampleur destinée à « diffuser l'envie d'Europe »,
- la réactivation de la plateforme existante des « **Eurocitoyens** » qui regroupe pas moins de... 55 organismes « *actifs dans le domaine de l'Europe des citoyens* »³.

Cette double initiative devrait être opérationnelle d'ici l'été 2017.

Tout ceci est assez prometteur et devrait encourager chacun à **prendre contact avec le MEF** pour participer à cette relance européenne par voie associative.

² <http://www.mouvement-europeen.eu/>

³ www.mouvement-europeen.eu/?p=28957



L'EUROPE DANS LA RUE : « PULSE OF EUROPE »

Ce tout jeune mouvement prend une ampleur remarquable pour accompagner la renaissance de l'espoir européen dans l'opinion.

BY NIELS JØRGEN THØGERSEN CHAIRMAN OF EUROPE'S PEOPLE'S FORUM

Pulse of Europe est un mouvement européen de citoyens, sans aucun lien avec un quelconque parti politique, dont le seul but est de manifester et promouvoir le projet d'une Union européenne forte et qui fonctionne. Pulse of Europe France est l'antenne française de ce mouvement.

Pourquoi agir ?

La radicalisation du débat politique dans les pays européens est une menace réelle. Après le vote du Brexit et l'élection de Donald Trump, il est clair que nous ne pouvons pas continuer à compter sur « les autres » pour défendre nos libertés et nos droits.

Le 23 April 2017 commence l'élection présidentielle française, qui sera suivie d'élections en Allemagne. Partout, les populistes sont à l'œuvre pour prôner le repli sur soi, jouant sur l'ignorance et la peur.



Donnons de la voix et manifestons notre attachement à l'Union européenne !

Nous sommes un mouvement citoyen, pas politisé et doté d'une structure légère. Notre arme : organiser des manifestations régulières pour clamer haut et fort notre attachement aux principes fondateurs de l'Union européenne.

Chaque dimanche, des rassemblements sont organisés dans plusieurs villes d'Europe. Voyez la page « participer » pour plus d'informations.

Venez nombreux, avec drapeaux, ballons européens, famille et amis, et surtout avec votre bonne humeur.

Faites suivre l'information, mobilisez-vous !

A tous ceux qui veulent organiser un rassemblement dans leur ville : contactez-nous !

Pendant plus de 2 mois maintenant, nous nous sommes réunis dans la rue tous les dimanches pour célébrer l'Europe et témoigner. Nous sommes maintenant plus de 40 000 à nous réunir ainsi dans plus d'une centaine de villes dans 14 États européens.

Aujourd'hui le mouvement doit se structurer pour continuer à vivre et porter l'espérance d'une Europe proche de ses citoyens. Forts de notre expérience de ces dernières semaines, nous avons décidé de passer à un rythme de rassemblements mensuels et d'organiser désormais des actions ciblées en faveur de l'unité européenne.

Let's be the Pulse of Europe!
<http://pulseofeurope.eu/?lang=fr>

Follow us on Facebook:
#pulseofeurope

Follow us on Twitter:
#pulseofeurope



Nous, fondateurs et membres de Pulse of Europe, voulons contribuer à préserver une Europe unie et démocratique dans laquelle la liberté, l'Etat de droit, la dignité humaine et les droits fondamentaux sont respectés, pour le bien de tous et la paix sur notre continent.

Que faisons-nous ?

Nous sommes persuadés que l'Union européenne doit être réformée. Mais dans l'immédiat, il faut se dresser pour dire haut et fort que nous ne souhaitons pas un retour en arrière ou la destruction de l'Union européenne. Cette Union, qui a instauré les conditions de la paix depuis plusieurs décennies, après des siècles de guerre et de destruction, nous voulons la préserver et l'améliorer.

WHAT IS IN THE WORD RESILIENCE?

Where is the EU on enlargement and neighbourhood policy? Sending clear signals on this is so important but at the same time so difficult. After the last major enlargement, there was an effort to look at the region to the East and to the South of the EU in one go. Signals were sent by the Juncker Commission that the EU and the partners all needed time to proceed with enlargement negotiations.

BY LARS-ERIK LUNDIN - AIACE SWEDEN

In the meantime, reality has intervened forcing ad hoc messaging to countries like Turkey. Migration, terrorism, Brexit, Ukraine together require the EU to apply not one single paradigm of accession but also one of crisis management linked to EU internal security. This is not least true for the Western Balkans.

In this extremely complicated situation, EU structures are faced with overwhelming difficulties to be clear and straightforward and at the same time to address each situation in context with a view also to how messages are perceived by EU citizens. Strategic communication has developed into a new speciality not least in the European External Action Service.

Concepts are being tried out that could help to focus attention. These concepts, in turn, are often developed having one or several cases in mind. This year there is one conceptual discussion underway in the form of a public consultation on a forthcoming joint communication. The topic, which might of interest the AIACE community relates to the concept of resilience.

Colleagues may remember that this term primarily has been used in the past in different contexts such as cyber security, critical infrastructure protection as well as in disaster management. **The standard definition is the capability to withstand shock and stress.**

And when associating to countries like Ukraine the notion seems to work well: Clearly, Europeans would like to make at least a limited contribution to Ukraine so that the country could survive the pressures from the inside and the outside, be it corruption or aggression.

The concept also seems to be applicable - but in a more limited way - to Turkey: most Europeans would like to see Turkey being able to prevent migrants from moving on to the Greek islands. But whether it is in the European interest to see the further consolidation of power in the hands of the President of Turkey is a far more controversial issue. This is true not least because the current Turkish leadership believes that such a consolidation requires the suppression of fundamental freedoms to an extent, which jeopardises Turkish membership of the Council of Europe.

And going further to the south, the discourse becomes even more complicated. The initial enthusiasm in Europe about the Arab Spring has turned into concern about further Arab uprisings. Renewed turmoil could threaten the few remaining positive results

from 2010-2012 in Tunisia etc. But is the answer at this point more resilience? In this region, Europe to a certain extent did welcome regime change, which is to say that the EU put the goal of resilience goal on the back burner for quite some time.

So, in the end resilience as it is frequently used throughout the EU Global Strategy from 2016, probably will have to mean resilience of the governments we like.



But then questions may be raised about what such an EU posture means whenever the EU tries to play a mediating role. Because no negotiated deal even in North Korea can be achieved without a fundamental resilience of the government in that country. And the same is true of course for Iran. And it holds true for Russia.

The additional answer from the High Representative to all of these problems seems to be yet another concept appearing in the Global Strategy: principled pragmatism. So it all depends on the situation, on how EU goals and policies will be operationalized, including as regards conditionality.

Some contributions to the public consultation highlight, however, the need to be clear on the overall EU support to the most vulnerable and the sovereignty of states.

It is, however, more important than ever to make clear that the EU must not be perceived as a Fortress Europe adapting its defences to its interests alone. And words do matter. The European power base remains closely linked to its values in support of freedom and globalisation.

HELP MOBILISE CITIZENS FOR EUROPE

Europe is in deep trouble. Also after the populists and the nationalists so far got what they deserved. But we are not at the end of the troubles. Not even at the beginning of the end. We might be at the end of the beginning – to rephrase what Winston Churchill said in another serious situation many years ago.

BY NIELS JØRGEN THØGERSEN CHAIRMAN OF EUROPE'S PEOPLE'S FORUM

We know that Europe was made for us citizens. For making our lives better, safer and for ensuring that our continent is an area of peace and not of war like before. We know that it is built on a number of key values, which we share and want to protect.

And our citizens know that. You can see it in the opinion polls all over Europe. This was in particular the case after the wake-up calls of the Brexit referendum and the election of Donald Trump. The support for Europe went significantly up in almost all countries.



But the large majority of citizens – though they are positive to Europe – are still very passive. So are most political parties when Europe is concerned. This is very worrying. And it leaves the public scene to those political and other forces, which for many different reasons want Europe to break down, to become irrelevant or at least have less importance.

We are a lot of like-minded people throughout Europe, who want to do something about this problem. We have taken an initiative called 'EUROPE'S PEOPLE'S FORUM'¹. Its purpose is to mobilize citizens all over Europe to become active on Europe, to discuss it, to make concrete proposals on what Europe should do next, to fight for these proposals – and to ensure that the main proposals get efficiently into the political process at national and at European level. Before they are introduced in the political process, we will have them validated when the facts are concerned by an independent 'Research Validation Panel', which we establish.

The goal of Europe's People's Forum is to strengthen European democracy and

engage Europe's people and media in a debate about proposals and initiatives to influence the development of the EU so that its future political strategies better reflect the needs of the people.

A Special Eurobarometer, commissioned by the European Parliament in April 2017² (shows that only 43% of the citizens find that their voice counts in the EU, while 63% find that it counts in national level. 54% are satisfied with the way democracy works in their country, while only 47% are satisfied with the way it works in the EU. A standard Eurobarometer survey – EB86 Autumn 2016 – shows that only 36% have trust in the European Institutions.

The lack of a belief that one's voice counts nationally and in the EU and the dissatisfaction with democracy nationally and in the EU is significantly higher in the Member States outside Northern Europe. In spite of the very weak trust in the EU's institutions and only 47% satisfaction with the EU's democracy, still 57% find that their country's membership of the EU is a good thing – a rise of 4% since last year.

In other words, the European Union is aware that it needs to improve its relationship with the 500 million citizens by offering them a voice and allow increased influence on its policies in the future.

We know that many initiatives have been taken to mobilize citizens in debates, but we are doing this systematically, offering every single citizen of the EU's current 500 million people a possibility to provide their visions and opinions to be discussed by representatives from all 27 countries, formulated and presented as a coherent proposal. This will happen online and scientifically include all parts of the society. Our partner in setting

up the technological platform is Danish Board of Technology. We want to be the hub, who knows about as many of these initiatives to mobilise citizens for Europe as possible – and ensure an efficient information flow about them. We want to create active networks in each member state of the EU, which – in dedicated on-line communities and in meetings – ensure that as many citizens as possible get actively involved in this process. We will do all we can to show people that it has an effect that they present and fight for proposals – that they get in the right political hands and are treated seriously. And we want the mobilizing initiative to be a permanent activity – not just a one-off project.

Occasionally we will also together with the Danish Board of Technology, run scientifically based 'Europe Wide Views' with participants selected according to the Gallup principles and therefore able to give views, which to a very large extent are close to public opinion at large on the issues selected.

Time is ripe for real involvement of citizens in what Europe should do and how it functions. Time is *ripe* for empowering citizens with all the modern means at our disposal today to not only be told that they have influence, but to show them that this can be done on an ongoing and permanent basis. This is the challenge we have taken up in EUROPE'S PEOPLE'S FORUM. And we and all our networks are determined that it must be a permanent success – and a new way to do politics in Europe.

We also have some suggestions to you – as former officials of the institutions of the EU and particularly as AIACE's members. With your background and your networks, you are very well placed to play a very significant role in mobilizing our citizens all over Europe:

1 www.europespeoplesforum.eu

2 <http://bit.ly/2r9hWf0>

JEAN DEGIMBE 24-10-1927 † 12-04-2017

Jean Degimbe nous a quittés le 12 avril 2017 à l'aube de ses 90 ans. Né à Namur, il étudie à l'université catholique de Louvain. Docteur en droit, il devient le secrétaire national de la Campagne européenne de la jeunesse (CEJ) à Bruxelles puis à Paris (1951-1957). C'est dans ce contexte qu'il prend contact avec la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) et s'intéresse de près aux questions sociales. En 1958, il est recruté par la Haute Autorité de la CECA comme chef de cabinet de Roger Reynaud. Ce dernier s'occupe des questions charbon et acier. Après la fusion des exécutifs, il devient, en 1967, conseiller principal au cabinet du vice-président de la Commission, Raymond Barre.

Il a en charge l'énergie, l'industrie et la concurrence, les questions sociales, le personnel, l'information, les relations avec les organisations patronales et syndicales ainsi qu'avec le Parlement. Il deviendra ensuite, de 1973 à 1976, conseiller au cabinet du président Ortoli. De janvier 1976 à octobre 1992, il est nommé directeur général de la DG V (Emploi et Affaires sociales) et participe notamment à ce titre à l'instauration du dialogue social communautaire sous la présidence de Jacques Delors. Parti à la retraite en 1992, il aura à cœur de continuer son action en faveur des droits sociaux. En 2011, il a participé à la création du Comité européen de coordination (CEC), think-tank ayant pour objectif le suivi des dossiers européens dans les domaines socioéconomique et de la santé. Jean Degimbe est

considéré comme une figure emblématique de l'Europe sociale, pour laquelle il se sera battu jusqu'à la fin.



Intervention pour Jean Degimbe - 24 avril 2017

De Jean Lapeyre - Ancien Secrétaire Général Adjoint de la CES

Il y a peu d'hommes qui, quel que soit le succès leur réussite et les plus hautes fonctions qu'ils occupent, restent fidèles à leurs convictions et à leur engagement social.

Jean était de ceux-là, comme Jacques Delors, il a toujours été fidèle à l'engagement européen de sa jeunesse, à la lutte pour la justice sociale, à une capacité d'indignation qui remue les montagnes et les inerties.

Peut-être ai-je un rapport particulier avec Jean compte tenu de sa proximité, en particulier lors de son séjour à Paris dans les années 50, avec mon organisation française, la CFDT. Cette proximité était renforcée par la coopération fraternelle entre la CFDT et son organisation de cœur, la CSC belge et le Mouvement Ouvrier Chrétien.

C'est donc naturellement qu'il m'a accueilli comme un frère à Bruxelles, en 1986. Il ne me connaissait pas, sinon que j'étais un syndicaliste français débarquant dans les instances européennes, et succédant à la CES à un homme exceptionnel, François Staedelin, avec lequel il avait travaillé de manière remarquable. Il ne me connaissait pas, mais mon engagement syndical et le passage de témoin entre François et moi lui suffisaient

comme carte de visite.

Jean était un haut fonctionnaire et pire, un haut fonctionnaire européen, de ceux qui sont tant honnie aujourd'hui tant il est facile de leur attribuer les fautes et les inconsciences de nos gouvernants nationaux. Jean était un haut fonctionnaire rigoureux et efficace, capable de motiver et de porter vers le haut les fonctionnaires qui constituaient son équipe. J'en reconnais ici qui ont poursuivi son travail, travail qui demande plus que des compétences, il demande une compréhension de rapports sociaux qui ne sont pas toujours rationnels et beaucoup d'humilité. Parfois, comme des syndicalistes impatients que nous sommes, nous le trouvons prudent, trop prudent. Mais Jean était toujours attentif et décisif dans les moments cruciaux. L'accord fondateur du dialogue social, le 31 octobre 1991, n'aurait pas pu être conclu sans lui.

Croire à l'Europe, c'est d'abord croire en la capacité des acteurs de la construction européenne. Bien sûr, il faut une volonté politique, des institutions, des instruments, mais cela ne serait guère suffisant sans l'engagement des forces sociales. L'Europe est avant tout une aventure humaine et cette conviction était au cœur de l'action de Jean.

Il était de ces fonctionnaires qui sont capables de donner aux acteurs sociaux les capacités de leur autonomie et les moyens de leurs actions tout en s'effaçant pour leur laisser le mérite de la réussite.

Jamais il n'a baissé les bras, jusqu'au bout il nous aura poussés à nous engager pour les plus faibles, les plus fragiles, les plus vulnérables.

Adieu cher Jean.

ERIK VAN LAMSWEERDE 30-03-1924 † 07-01-2017

DELEGAZIONE AIACE ISPRA E SEZIONE AIACE ITALIA

Il 7 gennaio 2017, abbiamo perso un carissimo amico e collega, ERIK van LAMSWEERDE. Se n'è andato un pezzo di storia della Delegazione AIACE di Ispra (VA) che nel lontano 1987 fu fondata da due "giovani pensionati del centro Comune di Ricerca (CCR o JRC in inglese)"; uno dei due era Erik.

Proprio per la sua lunga (quasi trentennale) militanza nelle file dell'AIACE ITALIA a livello

operativo, qualche anno fa si decise di nominarlo Presidente Onorario della Delegazione consegnandogli una targa commemorativa dell'evento.

Pur con questo titolo che gli dava il diritto di far parte del Direttivo della Delegazione, ha sempre voluto sottoporsi al giudizio degli elettori; an-



che nelle ultime votazioni per il mandato 2016-2019, malgrado i suoi quasi 93 anni (li avrebbe compiuti il 20 marzo prossimo) si era portato candidato ed ancora una volta fu eletto.

È quindi nel pieno del suo mandato AIACE che il destino l'ha tolto non solo ai suoi cari, figlie e nipoti sparsi tra Europa e Stati Uniti che lo piangono

nel rispetto di una tradizione nordica dove il dolore e il rimpianto sono nel cuore e nell'anima e non nell'esteriorità, ma anche a noi tutti che abbiamo saputo apprezzare il suo costante impegno a favore degli altri. Ciao Erik, ora hai raggiunto lassù Federico (Molina) e Paolo (Fenici), i tuoi e nostri

colleghi e amici che negli ultimi tre anni hanno lasciato vuota la loro sedia e tanta tristezza nell'ufficio della Delegazione. Continueremo nel nostro compito con la stessa determinazione e con lo stesso impegno che è stato il vostro, non vi è modo migliore per onorare la tua e la loro memoria.

Some gebeuren er dingen die je niet kunt begrijpen, dingen die je machteloos maken. Wij wensen zijn familieleden heel veel sterkte toe. (a volte accadono cose che non puoi capire, cose che ti rendono impotente.

Auguriamo tanta forza ai suoi familiari)

SIR JULIAN GORDON PRIESTLEY 26 May 1950 † 22 April 2017

Le 16 mars dernier à Bruxelles, Sir Julian Priestley¹ présentait brillamment sa conférence sur le Brexit devant plus que 300 membres de l'AIACE Belgique. Ce fut un moment remarquable pour un public averti et enthousiaste d'anciens de l'UE. Il avait même annoncé qu'il reviendrait pour expliquer et commenter l'évolution des négociations entre le Royaume uni et les 27 États membres, pour une sortie de l'UE qu'il regrettait profondément.

Julian était membre de l'AIACE et ne refusait jamais de publier quelques lignes dans le VOX sur un de ses livres ou pour commenter un événement européen.

J'ai connu Julian dans les années 80 lorsqu'il était Président du Comité du personnel au PE (1981-1983) et que travaillant à la Commission j'étais Président d'une Fédération syndicale interinstitutionnelle communautaire et internationale. Nous étions au cœur d'un grande et difficile négociation sur la Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions remise en cause par les EM de l'époque alors que le PE n'avait qu'un rôle consultatif sur ce dossier. Ses interventions et analyses étaient toujours remarquables et opérationnelles. Je l'ai rapidement retrouvé professionnellement en tant que chef de division de la Commission « Energy, Research and Technology » de 1984 à 1987 et à la représentation du personnel quand il était coprésident pour l'administration du PE du Comité du statut interinstitutionnel (1985-1987).

En 2012, il était devenu Secrétaire général

¹ Diplômé de Balliol - Oxford et ancien Président de "Oxford Union", Secrétaire Général du PE de 1997 à 2007 et précédemment Secrétaire Général du Groupe Socialiste et chef de cabinet de l'ancien Président du PE, Klaus Haensch.

du Parlement européen et je l'ai retrouvé à l'occasion d'une nouvelle longue négociation avec le Conseil qui allait déboucher fin 2013 sur la plus importante révision du statut que l'administration communautaire n'ait jamais connue. Son rôle clé a été particulièrement important à la tête de l'administration du PE, désormais en procédure de codécision, tant pour défendre la fonction publique européenne que les intérêts de son institution et du personnel dont il était le responsable.

Nous avons perdu trop tôt et trop brutalement un ami et un Haut fonctionnaire européen exceptionnel qui a servi humainement avec grandeur, dévouement et compétence la cause européenne.

PIERRE BLANCHARD

Chers amis, Julian a longtemps été mon collègue au PE (où nous sommes entrés ensemble en... 1973) et je puis à mon tour témoigner qu'il fit honneur à la fonction publique européenne par son engagement, son intelligence, son sens politique et sa capacité de travail. Au poste de SG, il a compté parmi les meilleurs dirigeants qui se sont succédés à la tête des Institutions et dont le rôle, souvent méconnu, fut et reste déterminant pour l'entreprise européenne.

LE 25 AVRIL JEAN GUY GIRAUD

Triste nouvelle.

Dans le VOX N° 88 de juillet 2011, j'avais écrit un papier EN-FR sur le petit livre de Julian Priestley : « *European Political Parties: the missing link* » — « *Les partis politiques européens : le chaînon manquant* ». Parmi les préconisations de Sir Julian figurait : « La présentation par les partis politiques européens lors des élections européennes, d'un candidat à la présidence de la Commission européenne. »



En 2014, c'était chose faite... mais avec quelles difficultés... !

Quant aux autres préconisations de Sir Julian, on attend toujours... sans parler de la proposition (entretemps écartée), également évoquée dans mon papier, de Andrew Duff, autre éminent ex-parlementaire européen, de l'instauration de circonscriptions transnationales paneuropéennes...

Le « déficit démocratique » de l'Union a encore de beaux jours devant lui. . .

LE 25 AVRIL 2017
ROGER VANCAMPENHOUT

Chères/chers collègues, dear colleagues, It is with deep regret that we inform you of the death of former Secretary General Sir Julian PRIESTLEY, on 22 April 2017, at 66 years of age. Sir Julian PRIESTLEY served as Secretary General of the European Parliament from 1997 to 2007. A book of condolences in memory of Sir Julian PRIESTLEY is available for signature at the PHS3A platform, near the Hemicycle, and at the entrance of the KAD building in Luxembourg from tomorrow, until Friday 28 April. Please find attached the article published by Newshound.

Nous sommes au regret de vous communiquer le décès de Monsieur Julian PRIESTLEY,

in memoriam

ancien Secrétaire général du Parlement européen, le 22 avril 2017, à l'âge de 66 ans. Julian PRIESTLEY a été Secrétaire général du Parlement européen de 1997 à 2007. Un livre de condoléances à la mémoire de Julian PRIESTLEY est ouvert pour signature au PHS 3A, face à l'entrée de l'Hémicycle, et dans l'entrée du Bâtiment KAD à Luxembourg, jusqu'au vendredi 28 avril. Veuillez trouver ci-joint l'article de Newshound.

Links/liens :

<http://bit.ly/2soKoMT>

<http://bit.ly/2rM49wA>

Best regards, Meilleures salutations,

UNITÉ PENSIONS ET ASSURANCES
SOCIALES

Found in the blog of Sir Julian Priestley

<http://julianpriestley.eu/>

About

I was born in Croydon, UK on May 26th 1950. But as my father's Anglo-French car components company (he was Chief Accountant) moved to Plymouth in Devon, all my childhood was spent in Plymouth, Devon. I went to a local Catholic direct grant school, St Boniface's College (although we weren't Catholics). I loved the opportunities for debating, political history and drama offered by the school: and had a very happy and stable childhood: with loving parents and my sister, Jackie, who sadly died young. My father and mother were both active in the Labour party, and strong early supporters of Britain being in Europe.

My generation had opportunities to get to university denied my parents and millions

of others. I was lucky enough to get to Balliol, Oxford to read politics, philosophy and economics. But I spent too much of my time immersed in student politics (supporting Labour which was then as so often highly unfashionable) and in the Oxford Union. I won the presidency of the Union in 1972. I was fortunate to get a reasonable degree in PPE, despite these distractions.

The early seventies were dominated by the debate on Britain's European future. I campaigned for British membership, and, in 1975, I organised the youth vote for 'Britain in Europe', the official campaign.

Throughout this time I juggled my career, as a young official with the European Parliament, based in Luxembourg, and my political ambitions which led me being selected as the candidate for Labour in the 1974, 1979 and 1983 elections.

As Labour's standing slumped and as I was given more responsibility in the EP I opted for a European rather than a national career. Later from time to time I was tempted back to the UK, particularly during the Blair ascendancy, but I decided to stick with the EP.

I had had an early break working for the EP's Budgets Committee in the 1970s just when the EP won budgetary powers: I wrote the EP resolution rejecting the 1980 Budget. My first management job came in 1984 (with the Committee on Energy, Research and technology, chaired by the extraordinary French politician, Michel Poniatowski). The Socialist Group in the EP appointed me as their Secretary general in 1989, just as Labour and its MEPs were shifting to a

pro-European position. Klaus Hänsch, the respected German Social Democrat politician asked me to head his Office when he became EP president in 1994. I served as Secretary General for the Parliament from 1997 to 2007.

And then I decided it was time to do other things. So ten years to the day after my appointment I stood down and started a new chapter in my life which has led to me writing so far five books (sometimes with others) which we present next, and countless articles, chapters of books and commentaries. I have also taught (at the College of Europe in Bruges) and lectured, mostly on European political themes. And when possible I have campaigned for the progressive vision of Europe which is sometimes too weakly asserted. In 2014, I organised the European campaign of Martin Schulz in the first Europe-wide campaign for the presidency of the Commission. We present information about this aspect of my life, and links to the organisations I support later. I was knighted by Her Majesty the Queen in 2007.

And at last I was able to get a better balance in my life.

Since 1973, I have lived in Luxembourg, while spending time in Brussels, the Belgian coast and, during the last two decades, in Southern Spain.

Most importantly in March 2015 I married Jean my partner of 33 years standing.

Autres liens :

https://en.wikipedia.org/wiki/Julian_Priestley

PROF. DR. KLAUS OTTO NASS 19-3-1931 † 13-04-2017

STAATSSSEKRETÄR A.D. - DIREKTOR E. H. EU-KOMMISSION - HONORARPROFESSOR, JURISTISCHE FAKULTÄT, LEIBNIZ-UNIVERSITÄT HANNOVER

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ancien collègue survenu le 13 avril dernier. Nous l'avons connu en sa qualité de responsable du service de la formation professionnelle à la Commission européenne.

Klaus était une personne remarquable de par sa gentillesse et son sens des relations humaines. Tout au long de nos années de service sous son autorité et à ses côtés, nous avons pu apprécier ses

compétences professionnelles, son érudition et ses qualités humaines. Après son départ de Bruxelles, il a tenu à nous rendre visite à plusieurs reprises à l'occasion de rencontres amicales.

N'ayant pu à notre grand regret assister aux obsèques qui ont eu lieu le 28 avril, nous avons assuré son fils Oliver que nous étions de cœur et en



pensées aux côtés de ses proches dans cette épreuve et leur avons témoigné, également au nom des membres du service de la formation professionnelle qui l'ont connu, toutes nos condoléances.

INGRID SEIBT NARDONE ET ROGER
VANCAMPENHOUT

les anciens qui nous ont quittés

ALESCH Armand	27/09/28	10/03/17	PE	IJDENBERG Marina	7/12/26	1/03/17	COM
BAKER Stuart	14/12/42	7/02/17	COM	ILES-KEHOE Teresa	13/08/35	5/05/17	COM
BARATTI Giulio	24/01/40	1/04/17	COM	JAEDTKE Eckhard	9/12/38	5/05/17	COM
BARON Suzanne	3/05/15	8/03/17	CM	JENSEN Carsten	28/03/47	4/03/17	COM
BEGA Enzo	16/03/46	2/03/17	PE	KERSTEN Ingrid	23/12/39	17/05/17	COM
BENSCH Victoria	10/07/50	14/03/17	COM	KOCH Herbert	3/01/33	17/04/17	COM
BERNUNZIO Diego	16/11/51	23/03/17	COM	KONRAD Joseph	21/11/40	9/03/17	COM
BIDAULT Georges	31/10/14	9/05/17	COM	LANDINI Eugenio	3/04/48	17/04/17	COM
BIEVER Mary	23/07/37	27/02/17	COM	LEPAPE Brice	24/09/43	20/04/17	COM
BINDA Dante	25/04/36	7/04/17	COM	LESORT Gonzague	18/11/21	23/04/17	CM
BIZZOTTO Gabriello	29/07/31	24/03/17	COM	MACKAY Angus	24/07/38	21/03/17	CJ
BLONDIN Marie-France	6/01/48	20/05/17	COM	MASCARENHAS Manuela	21/05/54	24/03/17	COM
BORASCHI Mario	1/09/28	4/05/17	COM	MEDERNACH Marc	25/07/50	7/04/17	COM
BRAUN Herbert	6/12/36	12/05/17	COM	MIRA Italo	22/04/41	4/04/17	COM
BRAVI Claudio	12/04/28	31/03/17	COM	MORIS Leon	12/01/27	18/03/17	COM
BREITING Brigitte	16/01/23	29/04/17	COM	NASS Klaus	19/03/31	14/04/17	COM
BUZZI Umberto	31/05/27	29/04/17	COM	NASSOGNE Armand	1/06/33	10/05/17	COM
CARPENTIER Yvette	28/02/22	30/03/17	COM	ORIE Johannes	8/06/19	8/04/17	COM
CHARLIER Guy	27/09/41	26/02/17	COM	PEREZ-LANZAC Juan	21/06/47	5/03/17	COM
CHOLLET José	30/10/29	10/03/17	COM	POLLI Quinto	14/05/41	22/04/17	COM
COGLAN Noel	19/12/38	20/04/17	COM	PORET Catherine	12/06/74	27/02/17	CDR
CONRUYT Alfred	7/05/34	29/04/17	COM	PRIESTLEY Julian	26/05/50	22/04/17	PE
COOK Patricia	5/12/32	1/03/17	COM	PUTTEMANS Roger	18/07/19	2/05/17	COM
CURTIS Kathleen	26/06/44	2/02/17	PE	QUILES OSTALES Francisco	30/07/42	20/03/17	COM
DAHLERUP Jens	9/05/22	17/03/17	CC	REITER Friedrich	9/05/28	4/05/17	COM
DE BOER Wubbo	27/05/48	20/04/17	MIN	RENCKI Georges	4/07/26	6/03/17	COM
DE JONG Wiebe	5/07/28	17/02/17	DUB	RIJSSENBEK Gérard	13/07/42	27/05/17	COM
DE PAUW Gilbert	1/02/26	24/04/17	COM	RONCOLATO Lino	12/09/22	17/03/17	COM
DEGIMBE Jean	24/10/27	12/04/17	COM	SANDINI Sergio	13/02/44	7/05/17	CJ
DRIANNE Monique	16/12/24	20/03/17	CM	SCHAUMANS Gaston	9/09/31	31/03/17	COM
DUPONT Marie-Antoinette	17/01/27	7/04/17	COM	SCHMIDT Dieter Walter	14/01/35	9/05/17	COM
EPPE Franz	7/06/36	1/04/17	COM	SCHOBESBERGER Dagmar	23/10/53	25/04/17	COM
EVANS Lisbeth	24/09/49	1/03/17	COM	SERRINI Giorgio	5/06/32	1/05/17	COM
FIORI Serena	14/06/39	10/04/17	COM	SMITH Joke	6/04/51	18/03/17	COM
FORCAT ICARDO Miguel	29/04/44	3/05/17	COM	STEWART Alistair	6/03/46	9/02/17	COM
FRIZ Gerhard	12/11/27	11/04/17	COM	TAGLIAFERRI Lodovico	28/02/35	14/05/17	CM
GERRITSEN Mechthild	10/01/31	28/01/17	COM	TESTA Gaetano	1/01/41	19/03/17	CM
GILCHRIST Joseph	14/11/32	11/05/17	COM	TOURNAY Chantal	20/08/46	15/02/17	COM
GLAUDE	30/08/36	27/02/17	COM	TSALLAS Eleni	30/07/53	15/12/16	PE
GOMEZ Y PATINO Jose Luis	22/02/58	8/05/17	PE	TYTGAT Jacques	5/01/31	18/03/17	COM
GONNER Marcel	30/04/34	16/03/17	COM	VAN DER POORTEN-HENNINCK Myriam	16/07/54	18/05/17	COM
GOODWIN Anthony	28/10/42	27/03/17	COM	VAN MELKEBEKE Willy	6/03/48	17/04/17	COM
GRASSI Daniele	2/04/25	7/03/17	CM	VANDENDAEL Chantal	17/09/55	15/05/17	COM
GULDBERG Ole	17/08/43	15/04/17	COM	VANTHOURNOUT Jean-Pierre	18/10/43	30/03/17	CM
HASLAUER Françoise	6/04/50	30/03/17	CJ	VERDE Salvatore	16/03/35	6/03/17	COM
HEGARTY Gérald	12/04/34	11/03/17	COM	VIEILLARD Edith	27/09/34	24/02/17	PE
HEIERS Wilhelm	10/08/34	22/05/17	COM	WUEST Christiaan	27/03/26	19/05/17	COM
HEN Patrick	11/02/47	14/03/17	COM	ZERWES Heinz	13/06/32	2/05/17	CES
HESS Ernst	23/10/30	5/03/17	COM	ZITO Ubaldo	22/07/39	19/03/17	COM
HOMAN Robert	27/02/50	15/05/17	COM				

Le Président et le Bureau de l'AIACE présentent leurs condoléances aux familles.

Assises: rendez-vous à Valencia autour du 20 - 25 mai 2018



Estonian Presidency
of the Council of the
European Union

Estonian Presidency
of the Council of the
European Union

from 1/7 to 31/12/2017



Tallinn